



# Coopération avec les pays d'Europe de l'Est

Les projets en cours 2012



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

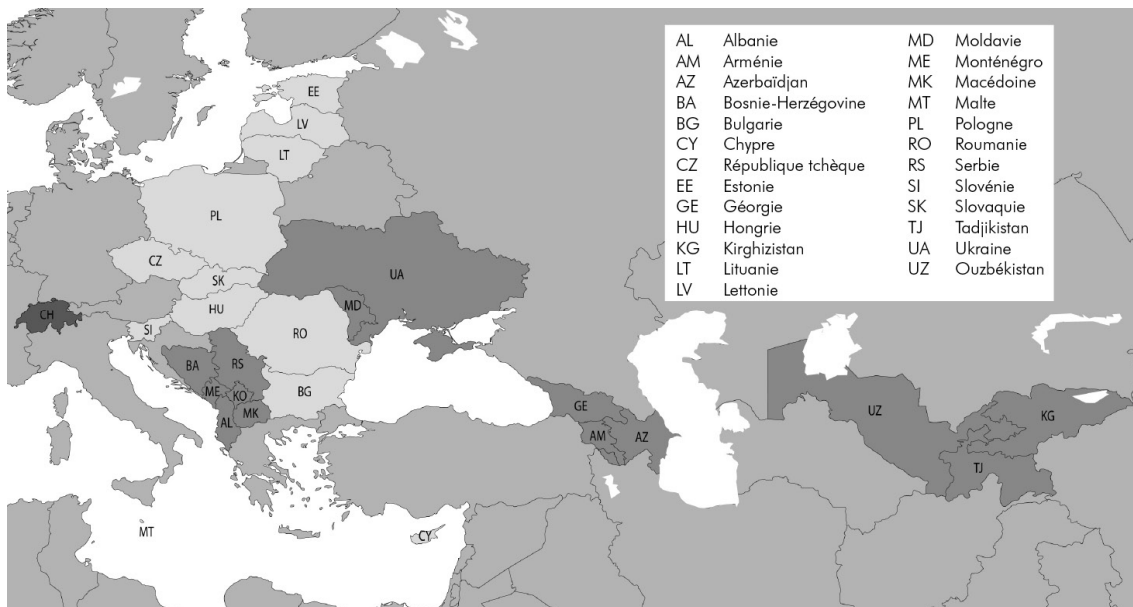
Direction du développement et de la coopération DDC



## COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST

### PROJETS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC LES ÉTATS D'EUROPE DE L'EST

IV<sup>e</sup> crédit-cadre, état des dépenses à fin septembre 2012  
604 000 000 CHF de 620 000 000 CHF



Les Etats indiqués en gris foncé sont des pays partenaires de la coopération suisse avec l'Europe de l'Est. Les projets mis en œuvre dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement de l'Union européenne ne figurent pas dans cette liste.

## Table des matières

<b>COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST</b>	<b>1</b>
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>3</b>
Albanie	3
Bosnie et Herzégovine	9
Kosovo	19
Macédoine	29
Serbie	35
Programme régional en Europe du Sud-Est (concerne au moins deux pays)	41
<b>Communauté des Etats indépendants (CEI)</b>	<b>49</b>
Kirghizistan	49
Moldova	54
Ouzbékistan	60
Tadjikistan	61
Transcaucasie (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie)	66
Ukraine	75
Programme régional CEI (concerne au moins deux pays)	81
<b>Ensemble du domaine (Coopération avec l'Europe de l'Est)</b>	<b>88</b>
Programme régional (concerne au moins deux pays)	88

*Les textes précédés d'un astérisque (\*) signalent les projets présentés pour la première fois dans cette liste. Ils sont placés en tête de la série des projets pour chaque pays ou région.*

### Adresse :

Direction du développement et de la coopération (DDC)  
Coopération avec l'Europe de l'Est  
Freiburgstrasse 130  
3003 Berne

Tél. 031 322 44 13  
Fax 031 324 16 96  
info@deza.admin.ch  
www.ddc.admin.ch/cooperationest

## Europe du Sud-Est

### Albanie

#### **\* Promotion des jeunes dans le secteur économique privé, phase 1**

**Situation initiale** : Environ 1 million de personnes partent travailler en Grèce et en Italie, car elles ne trouvent pas d'emploi en Albanie. Ce sont surtout les jeunes, femmes ou hommes, qui ont le moins de chances sur le marché du travail albanais. La Suisse mène depuis 1992 des activités dans le domaine de la formation et de la formation continue axées sur le marché. Ce projet vise plus spécialement à promouvoir l'emploi dans l'économie privée.

**Objectifs** : Le projet devrait améliorer la situation économique et sociale des jeunes en Albanie en créant des partenariats étroits avec des entreprises privées et en favorisant l'élaboration d'une politique de l'emploi orientée sur le marché.

**Mise en œuvre** : Durant les deux premières années, le programme mettra l'accent sur le secteur hôtelier. En effet, si les côtes, les montagnes et les sites classés à l'UNESCO font de l'Albanie un pays très attrayant, il est loin d'avoir exploité tout son potentiel touristique. Les activités prévues comprennent des mesures destinées à tisser des réseaux de formation, des cours de gestion et de marketing, des stages en entreprise, la création de plateformes d'information, des conseils en matière de carrière et la promotion de compétences sociales.

**Pays/région** : Albanie

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : juillet 2012 – septembre 2013

**Budget pour la phase** : 400 000 CHF (crédit initial)

**Début du projet** : juillet 2012

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : acteurs de l'économie privée

**Numéro de projet** : 7F-08310.01

#### **\* Contribution au Pacte régional pour l'emploi (PTE), phase 1**

**Situation initiale** : Quelque 30 % des Albaniens âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi. De plus, environ 70 % des jeunes travaillent dans le secteur informel, sans perspective de carrière, sans revenu régulier et sans garantie quant à l'avenir, ni pour eux-mêmes ni pour leur famille. Lancé par l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Pacte régional pour l'emploi (PTE) vise à créer des emplois pour les jeunes en Albanie. A Kukës, dans le nord-est du pays, la collaboration avec 40 partenaires étatiques et privés a permis de créer ou d'officialiser 942 postes de travail.

**Objectifs** : Le projet a pour principaux objectifs de créer au moins 500 nouveaux emplois pour les jeunes et d'officialiser (faire passer dans le secteur formel) 2500 emplois.

**Mise en œuvre** : Outre à Kukës, des projets pilotes seront également lancés dans deux autres districts du nord-est du pays (Shkodra et Lezha). Pour terminer, il est prévu d'étendre le modèle à l'ensemble du pays.

**Pays/région** : Albanie

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : décembre 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 600 000 CHF

**Début du projet** : décembre 2011

**Dépenses antérieures** : 800 000 CHF

**Partenaires** : PNUD ; OIT ; Ministère du travail ; agences nationales et régionales de l'emploi ; etc.

**Numéro de projet** : 7F-07024.01

**\* Amélioration des services sociaux pour les Roms et les Egyptiens marginalisés, phase 1**

**Situation initiale :** Selon les estimations, 100 000 Roms habitent en Albanie. Nombre d'entre eux vivent en marge de la société et dans la pauvreté, de sorte qu'ils émigrent vers la Suisse et l'Union européenne. Cette réforme vise dès lors à mettre en place un système social efficace qui se concentre en particulier sur les groupes marginalisés de la population, parmi lesquels figurent aussi les Egyptiens. La Suisse verse désormais une contribution à ce programme initié par l'UNICEF, qui a créé des groupes de protection de l'enfance dans les villes et les communes.

**Objectifs :** Au plan national, un cadre politique approprié sera défini pour susciter, au plan local, l'élaboration de solutions qui améliorent les conditions de vie des personnes marginalisées.

**Mise en œuvre :** Quelque 1300 employés des services sociaux travaillant dans les villes et les communes suivront une formation continue. L'expérience engrangée par les groupes de protection de l'enfance devrait être mise en pratique.

**Pays/région :** Albanie

**Secteurs :** décentralisation/démocratisation/gouvernance locale

**Durée de la phase :** septembre 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase:** 810 000 CHF (crédit initial)

**Début du projet :** septembre 2012

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** UNICEF ; Ministère du travail et des affaires sociales ; services sociaux de l'Etat ; Ministère des finances ; etc.

**Numéro de projet :** 7F-07020.01

**Programme de développement régional dans le nord de l'Albanie, phase 1**

**Situation initiale :** Depuis les années 90, l'Albanie est sur la voie de la démocratisation et de la décentralisation. Cependant, les nouvelles institutions souffrent encore de faiblesses, surtout au niveau local et régional. Le manque de clarté dans la répartition des compétences fait le lit de la corruption et suscite de la méfiance entre les divers niveaux institutionnels. De plus, le développement économique et social varie grandement d'une région à l'autre. Depuis 2006, la DDC appuie un programme de décentralisation à l'échelle locale. L'Autriche a dès lors proposé à la Suisse de collaborer pour mener un programme de développement régional.

**Objectifs :** Le programme devrait contribuer à la décentralisation au niveau régional et stimuler ainsi le développement socioéconomique des *qarks* (préfectures) de Shkodra et de Lezha. Il s'agit en particulier d'améliorer les services destinés aux régions périphériques et aux minorités.

**Mise en œuvre :** Un plan de développement sera élaboré pour les deux régions. Un système financier efficace contribuera au développement économique de Shkodra et de Lezha. L'Autriche assure la gestion du programme, les modalités d'application étant définies d'entente avec la Suisse.

**Pays/région :** Albanie

**Secteurs :** décentralisation/démocratisation/gouvernance locale

**Durée de la phase :** juillet 2009 – décembre 2014

**Budget pour la phase :** 2 245 000 CHF

**Début du projet :** juillet 2009

**Dépenses antérieures :** 1 252 500 CHF

**Partenaires :** Organisme autrichien de coopération au développement (OEZA) ; Gouvernement albanais

**Numéro de projet :** 7F-07021.01

**Promotion de structures gouvernementales régionales et locales, phase 2**

**Situation initiale :** Dans l'histoire de l'Albanie, le communisme et le totalitarisme ont eu pour effet d'empêcher l'avènement d'une culture démocratique et de structures gouvernementales décentralisées. Les autorités locales et régionales manquent de compétence et de transparence, alors que la population participe à peine aux décisions politiques.

**Objectifs** : Renforcer les structures démocratiques locales pour promouvoir des administrations locales responsables, dont les prestations soient accessibles aux habitants et habitantes.

**Mise en œuvre** : La collaboration intercommunale sera développée et les décideurs politiques formés aux principes de la bonne gouvernance. La DDC prend à sa charge la majeure partie des coûts du projet, dirigé par le Conseil de l'Europe. L'Albanian Academy of Political Studies, qui forme des jeunes hommes et femmes politiques ainsi que d'autres dirigeants, bénéficiera en outre d'un soutien financier. Le programme de ses cours porte sur le droit communautaire européen, la communication politique, les stratégies de résolution des conflits, l'intégration des minorités dans le processus politique, etc.

**Pays/région** : Albanie

**Secteurs** : décentralisation/démocratisation/gouvernance locale

**Durée de la phase** : août 2012 – décembre 2015

**Budget pour la phase** : 2 040 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2010

**Dépenses antérieures** : 1 487 500 CHF

**Partenaires** : Conseil de l'Europe ; Ministère albanais de l'intérieur ; Albanian Academy of Political Studies

**Numéro de projet** : 7F-06870.02

#### ***Mise en place d'un système global de planification politique, phase 2***

**Situation initiale** : L'Albanie a longtemps souffert du morcellement et de l'incohérence du système de planification gouvernementale. On a ainsi poursuivi des objectifs à court terme sans tenir compte d'objectifs à long terme ou de stratégies globales. La situation s'est toutefois améliorée ces dernières années. A l'aide de divers programmes, le gouvernement albanais a déjà franchi plusieurs étapes, afin d'accroître ses compétences de planification et de budgétisation. La mise en place d'un système intégré de planification et de suivi (*integrated planning system*, IPS) devrait permettre au gouvernement de planifier ses activités politiques et financières avec toute la cohérence requise.

**Objectifs** : Le recours à l'IPS permettra de mener plus efficacement les processus politiques que sont la planification et la budgétisation. Les résultats au niveau des stratégies et des programmes feront par ailleurs l'objet de vérifications systématiques.

**Mise en œuvre** : Le partenariat sur place est assuré par le Ministère albanais des finances et par le Département de coordination des stratégies et des donateurs, qui sont appelés à développer leurs systèmes administratif et budgétaire. Au cours de cette phase, certains ministères spécialisés seront davantage intégrés au projet, et élaboreront ainsi des stratégies et des plans d'action pour des secteurs spécifiques. Comme au cours de la première phase, la Banque mondiale veille à la bonne utilisation du crédit.

**Pays/région** : Albanie

**Secteurs** : gouvernance ; divers/cadre général

**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 000 000 CHF

**Début du projet** : mars 2007

**Dépenses antérieures** : 1 500 000 CHF

**Partenaires** : Banque mondiale ; Ministère albanais des finances ; Département de coordination des stratégies et des donateurs

**Numéro de projet** : 7F-06003.02

#### ***Développement des écoles professionnelles, phase 4***

**Situation initiale** : En Albanie, les jeunes n'ont pas tous accès à une formation professionnelle. Le chômage pose pourtant un grave problème parmi ceux qui viennent d'achever la scolarité obligatoire, en particulier au sein des minorités ethniques et dans les régions périphériques du pays. Le gouvernement albanais a entrepris de réformer les écoles professionnelles et édicté une loi à cet effet en 2002. La Suisse appuie cet effort de réforme depuis quinze ans.

**Objectifs** : Les jeunes doivent pouvoir suivre une formation professionnelle même dans les régions reculées d'Albanie. Les écoles existantes doivent élargir leur offre et les institutions doivent se professionnaliser.

**Mise en œuvre :** Lors de la dernière phase, des filières de formation ont été créées en informatique et en thermohydraulique. Les jeunes adultes améliorent encore leurs aptitudes grâce à des stages au sein d'entreprises privées et à une collaboration accrue avec des entreprises de secteurs tels que l'agriculture, les médias, la cosmétique, la mode et le tourisme. Le projet encouragera aussi des idées novatrices pouvant déboucher sur une activité indépendante. La réalisation du projet sur place est assurée par la représentation de Swisscontact à Durrës.

**Pays/région :** Albanie

**Secteur :** éducation; économie et emploi

**Durée de la phase :** octobre 2012 – juin 2014

**Budget pour la phase :** 3 200 370 CHF

**Début du projet :** mars 2006

**Dépenses antérieures :** 8 204 506 CHF

**Partenaires :** Swisscontact, Durrës ; Ministère albanais de l'éducation et du travail

**Numéro de projet :** 7F-04687.04

#### ***Développement professionnel dans le domaine de la santé, phase 4***

**Situation initiale :** La situation sanitaire en Albanie est moins bonne que dans les autres pays de la région. De grandes disparités séparent les soins fournis en ville et à la campagne, mais aussi les connaissances du personnel médical et paramédical, en particulier celles des médecins généralistes et du personnel soignant. La formation initiale et la formation continue s'avèrent insuffisantes.

**Objectifs :** Le projet vise à accroître les compétences professionnelles des personnes travaillant dans le domaine de la santé et à améliorer ainsi la qualité de tout le système de soins. Quatre objectifs ont été poursuivis jusqu'ici avec succès : ouvrir un centre de formation continue permanent dans le domaine de la santé ; mettre au point un système d'accréditation en matière de formation continue ; mettre en place un système de certification ; assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans l'élaboration et l'application du programme de formation continue.

**Mise en œuvre :** Un consortium appuie le Ministère albanais de la santé dans la réalisation du projet. La DDC finance les déplacements et les séjours d'experts. Le gouvernement albanais met à disposition l'infrastructure nécessaire et prend en charge les coûts de fonctionnement, y compris les salaires des employés du centre de formation continue.

**Pays/région :** Albanie

**Secteurs :** santé et population

**Durée de la phase :** mars 2011 – février 2014

**Budget pour la phase :** 1 860 000 CHF

**Début du projet :** août 2005

**Dépenses antérieures :** 2 696 427 CHF

**Partenaires :** Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Unité de santé internationale (USI) ; Gouvernement albanais

**Numéro de projet :** 7F-04415.04

#### ***Décentralisation dans les régions de Shkodra et de Lezha, phase 3***

**Situation initiale :** Décentraliser c'est transférer des responsabilités, des compétences et des ressources du gouvernement national vers les autorités locales. La décentralisation est un moyen d'intégrer davantage la population dans la vie politique et de lutter contre la pauvreté au niveau local. En Albanie, en particulier dans le nord et le nord-est du pays, le *kanun* – loi traditionnelle fondée sur l'honneur et la soumission au clan – entrave toujours l'instauration d'un Etat de droit. Les régions de Shkodra et de Lezha, dans le nord du pays, ne sont pas épargnées par ce phénomène.

**Objectifs :** Les autorités locales de Shkodra et de Lezha collaborent avec la population. Elles conçoivent, réalisent et suivent des programmes destinés à favoriser le développement social et économique des communes. Les citoyennes et les citoyens s'investissent davantage dans la vie de la communauté.

**Mise en œuvre :** La réalisation du projet sur place est assurée par HELVETAS Swiss Intercooperation. La DDC fournit aux communes des conseils dans les domaines suivants : administration, gestion financière et gestion de projet, ainsi que participation des

citoyennes et des citoyens. Jusqu'ici, 80 % des communes des deux régions ont pris part au projet et quinze d'entre elles se sont vu allouer des ressources du fonds pour les projets d'infrastructures.

**Pays/région** : Albanie

**Secteur** : affaires sociales et infrastructures ; décentralisation/démocratisation/  
gouvernance locale

**Durée de la phase** : mars 2010 – février 2013

**Budget pour la phase** : 4 993 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2005

**Dépenses antérieures** : 8 406 481 CHF

**Partenaires** : HELVETAS Swiss Intercooperation ; communes des régions de Shkodra et de Lezha ; associations de communes ; Ministère albanais de l'intérieur

**Numéro de projet** : 7F-04382.03

### ***Statistiques démographiques et sociales, phase 3***

**Situation initiale** : L'Albanie a connu d'importants changements démographiques depuis le début de la transition. La Suisse soutient l'Institut albanais de la statistique (INSTAT) depuis 2000. Avec l'appui d'autres donateurs, la DDC a ainsi préparé et réalisé un recensement de la population. Un nouveau recensement a été effectué en 2011 (« recensement 2011 »).

**Objectifs** : Améliorer la qualité des données statistiques dans les domaines de la démographie, de la santé et de la formation, afin qu'elles répondent aux besoins du gouvernement et qu'elles satisfassent les exigences des donateurs internationaux.

**Mise en œuvre** : Un système d'information géographique et un système de suivi des indicateurs statistiques devraient améliorer la qualité des données. La Suisse soutient le dépouillement du recensement, la levée de données complémentaires sur des questions sanitaires, sociales et économiques, ainsi que l'analyse et la publication des données relevées.

**Pays/région** : Albanie

**Secteurs** : gouvernance

**Durée de la phase** : avril 2011 – juin 2014

**Budget pour la phase** : 2 000 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2000

**Dépenses antérieures** : 4 529 497 CHF

**Partenaires** : Institut albanais de la statistique (INSTAT)

**Numéro de projet** : 7F-00951.03

### ***Réintégration sociale des enfants des rues (CEFA), phase 6***

**Situation initiale** : Selon les chiffres de la Banque mondiale, près d'un tiers de la population albanaise vit dans la pauvreté, et ce pourcentage est encore plus élevé parmi les minorités ethniques (les Roms, p. ex.). Le cercle vicieux de la pauvreté débute avec une intégration insuffisante des enfants dans le système scolaire. Depuis 1996, l'ONG locale Ndihmë Për Fëmijët (Aide aux enfants) organise, sous la direction de la Suisse (qui gère le projet), des cours de rattrapage et des placements familiaux dans le but de faciliter la réintégration des enfants des rues dans la famille.

**Objectifs** : Ce projet permet de réintégrer des enfants des rues dans la société (école, apprentissage) et dans la famille. Il vise à leur donner une assise sociale et des perspectives d'avenir.

**Mise en œuvre** : Le projet s'adresse à plus de 300 enfants des rues de Korça, de Berta, d'Elbasan et de Tirana. Il vise surtout les jeunes filles pour leur éviter de se lancer dans un mariage précoce, dans la prostitution ou dans la mendicité. Au cours de cette sixième phase, le gouvernement albanais renforcera ses efforts pour promouvoir l'intégration des enfants roms (financement d'enseignants et d'assistants sociaux supplémentaires et aide à l'enregistrement de familles roms).



**Pays/région** : Albanie  
**Secteur** : éducation  
**Durée de la phase** : mai 2009 – juin 2012  
**Budget pour la phase** : 2 220 000 CHF  
**Début du projet** : janvier 1996  
**Dépenses antérieures** : 6 436 405 CHF  
**Partenaires** : Ndihmë Për Fëmijët (Aide aux enfants), Albanie ; divers ministères albanais  
**Numéro de projet** : 7F-00094.06

***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Tirana, phase 9***

**Situation initiale** : Outre les projets de coopération menés avec l'Albanie, conçus le plus souvent sur le long terme, le bureau de coopération reçoit régulièrement des demandes de crédit pour de petites actions. Elles sont lancées par divers groupements et organisations de la société civile désireux de contribuer au développement de leur région.

**Objectifs** : Le crédit pour les petites actions fournit au bureau de coopération de Tirana les moyens de réagir rapidement et sans excès bureaucratiques aux initiatives locales.

**Mise en œuvre** : Les sommes en jeu sont minimes, mais il importe de les mettre à disposition rapidement. Le bureau de coopération choisit les actions qu'il soutient sur la base de critères clairs : le coût total de l'action ne doit pas dépasser 30 000 francs suisses et elle doit avoir un ancrage local, relancer le changement politique et économique ou promouvoir les droits de l'homme. Le bureau de coopération fournit ensuite un appui efficace aux projets retenus. La phase précédente a démontré l'utilité des crédits pour les petites actions.

**Pays/région** : Albanie  
**Secteurs** : divers ; cadre général  
**Durée de la phase** : juin 2011 – décembre 2012  
**Début du projet** : juin 2002  
**Budget pour la phase** : 200 000 CHF  
**Dépenses antérieures** : 1 791 194 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro du projet** : 7F-02292.09

## Bosnie et Herzégovine

### **\* Ouverture de l'Institut de psychiatrie forensique à Sokolac, phase 1**

**Situation initiale** : Une grande partie de la population de Bosnie et Herzégovine souffre toujours des traumatismes de la guerre. Depuis la fin du conflit, suicides, meurtres et autres actes violents commis par des personnes souffrant de troubles psychiques se sont multipliés. Les auteurs de ces actes auraient normalement leur place dans un établissement psychiatrique, mais il en va autrement : détenus dans des prisons ordinaires, abandonnés à leur propre sort et dépourvus de soins appropriés, ils récidivent souvent une fois remis en liberté.

**Objectifs** : Le seul institut de psychiatrie forensique du pays, sis à Sokolac, sera à même d'accueillir 200 condamnés atteints d'affections psychiques. Il contribue à améliorer leur resocialisation.

**Mise en œuvre** : L'institut sera doté de l'équipement requis (médical et autre). Le personnel apprendra à adopter les comportements appropriés lors de situations de crise.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : santé et population

**Durée de la phase** : octobre 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 344 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2012

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : Ministère de la santé de la République serbe

**Numéro de projet** : 7F-08502.01

### **\* Amélioration des soins aux malades, phase 1**

**Situation initiale** : La réforme du système de santé en Bosnie et Herzégovine a pour objectif d'offrir des soins médicaux de base qui soient aisément accessibles et abordables pour la population, en particulier pour les personnes défavorisées. L'une de ses priorités consiste à améliorer les soins aux malades en misant en premier lieu sur la formation du personnel soignant. Jusqu'ici, le pays ne disposait ni de profils professionnels clairement définis ni de procédures d'autorisation d'exercer.

**Objectifs** : Grâce à la prévention des maladies, au dépistage et à la promotion de la santé, le personnel soignant contribue à fournir dans tout le pays des services de soins peu coûteux.

**Mise en œuvre** : Le groupe cible du projet est formé par quelque 19 000 infirmières et infirmiers des deux entités. Le projet comprend des mesures telles que l'introduction de normes de qualité, des cours de formation continue ainsi que le développement de la prévention et de la promotion de la santé par les infirmières et les infirmiers communautaires. Au cours de cette phase du projet, le partenariat est assuré par un consortium comprenant la fondation locale Fami, les Hôpitaux universitaires de Genève et l'Institut des sciences infirmières (Institut für Pflegewissenschaft) de l'Université de Bâle.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : santé et population

**Durée de la phase** : septembre 2012 – septembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 259 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2011

**Dépenses antérieures** : 920 000 CHF

**Partenaires** : consortium (Hôpitaux universitaires de Genève, Institut des sciences infirmières de Bâle, fondation Fami de Bosnie et Herzégovine)

**Numéro de projet** : 7F-08142.01

**\* Mise en œuvre des stratégies de développement rural et d'intégration sociale, phase 1**

**Situation initiale** : Seule une approche systématique est à même de promouvoir le développement socio-économique du pays. C'est à cet effet qu'ont été élaborées les stratégies de développement rural et d'intégration sociale. Pour les mettre en œuvre dans l'ensemble du pays tout en respectant les complexités des structures administratives, on a fait appel au Federal Development Planning Institute (institut fédéral pour la planification du développement, FDPI). Jusqu'ici, celui-ci ne disposait toutefois pas d'unités cantonales pour suivre l'application des stratégies dans les diverses régions du pays.

**Objectifs** : Le projet contribue à accroître le niveau de l'emploi et à améliorer la situation économique du pays.

**Mise en œuvre** : Un groupe de planification stratégique sera formé au sein du FDPI. Des unités de coordination chargées du développement rural seront créées dans cinq cantons au moins ; des plans d'action cantonaux seront élaborés ; les autorités fédérales et cantonales disposeront d'un système commun de rapports, de suivi et d'évaluation.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : développement rural ; affaires sociales et infrastructures

**Durée de la phase** : octobre 2011 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 169 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2011

**Dépenses antérieures** : 120 000 CHF

**Partenaires** : Federal Development Planning Institute (FDPI), gouvernements de dix cantons

**Numéro de projet** : 7F-08088.01

**\* Promotion d'une formation pour adultes axée sur le marché, phase 1**

**Situation initiale** : En Bosnie et Herzégovine, le marché du travail se distingue par un fort taux de chômage. L'un des problèmes est que les personnes en quête d'emploi ne possèdent pas les compétences requises sur le marché. Cette situation s'explique notamment par la mauvaise qualité de la formation, l'absence d'une approche systématique et le mépris des compétences non formelles. Il importe dès lors d'adapter la formation et la formation continue des jeunes en quête d'emploi aux exigences du marché du travail et de développer des offres de cours dans le domaine de la formation d'adultes.

**Objectifs** : A l'avenir, les personnes ayant suivi une formation pour adultes seront plus productives et mieux à même de s'intégrer ou de se réintégrer sur le marché du travail.

**Mise en œuvre** : Il est prévu d'élaborer et d'appliquer des plans de formation tenant compte des besoins des employeurs. Un passeport professionnel sera mis au point, qui inclura les compétences informelles, non certifiées jusqu'ici, des personnes recherchant un emploi. Les conseillers des agences d'emploi suivront des cours sur la formation des adultes. Enfin, le matériel pédagogique sera adapté aux besoins des apprentis adultes.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : éducation ; économie et emploi

**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 104 970 CHF

**Début du projet** : janvier 2012

**Dépenses antérieures** : 609 000 CHF

**Partenaires** : Société allemande pour la coopération internationale (GIZ), Groupe de promotion de la formation des adultes, Sarajevo

**Numéro de projet** : 7F-08087.01

**\* Amélioration de la santé et de la condition sociale des malades psychiques, phase 1**

**Situation initiale** : Le passage de l'économie d'Etat à l'économie de marché a eu un impact sur les populations souffrant de maladies psychiques en Europe du Sud-Est. Les pensionnaires de grands établissements psychiatriques ont été négligés et maltraités, ce qui a engendré une hausse des taux de mortalité. De plus, les malades psychiques sont discriminés au sein de la société et beaucoup d'entre eux – de même que les proches aidants – ont sombré dans la pauvreté. En vue d'améliorer la santé psychique de la po-

pulation dans la région et en particulier en Bosnie et Herzégovine, la DDC soutient déjà un projet (7F-06515) qui produit des effets positifs dans le domaine du traitement médical des maladies psychiques. Ce nouveau projet visera quant à lui en premier lieu à tisser un réseau international d'experts, puis à appuyer divers organismes dans la lutte contre la stigmatisation des malades psychiques.

**Objectifs** : Le projet a pour but d'améliorer la santé mentale de la population de Bosnie et Herzégovine et de faire respecter les droits des malades psychiques.

**Mise en œuvre** : Le centre régional de développement sanitaire de Sarajevo coordonne le réseau d'experts. Une fois que l'état des lieux sera établi en vue de la réforme de la psychiatrie et que des mesures de formation appropriées auront été définies, les professionnels se verront proposer des cours régionaux. Il s'agit en outre de soutenir les activités associatives destinées à lutter contre le mépris social dont les malades psychiques font l'objet.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : santé et population

**Durée de la phase** : janvier 2012 – juillet 2014

**Budget pour la phase** : 200 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2012

**Dépenses antérieures** : 100 000 CHF

**Partenaires** : Organisation mondiale de la santé (OMS) ; centre régional de développement sanitaire (RHDC), ministères de la santé des deux entités de Bosnie et Herzégovine

**Numéro de projet** : 7F-08056.01

#### **\* *Marché du travail pour la nouvelle génération, phase 1***

**Situation initiale** : En Bosnie et Herzégovine, pratiquement une personne sur six dans la tranche d'âge des 18 à 30 ans est sans emploi. Si le taux de chômage est si élevé, c'est non seulement parce que les demandeurs d'emploi ne sont pas adaptés au marché et ne savent pas où chercher des postes libres, mais surtout parce que les emplois sont dans l'ensemble peu nombreux. La DDC a déjà lancé des projets visant à favoriser le placement des demandeurs d'emploi et à accroître leurs compétences. Une troisième approche vient désormais s'y ajouter : la promotion de l'emploi dans l'économie privée.

**Objectifs** : Donner une chance aux jeunes chômeuses et chômeurs ainsi qu'aux travailleurs du secteur informel de trouver un emploi approprié. De nouveaux emplois seront créés dans trois secteurs économiques au moins.

**Mise en œuvre** : Le potentiel de création d'emplois et les obstacles qui s'y opposent seront analysés dans les secteurs suivants : industrie du bois et de l'ameublement, métallurgie, agriculture, gastronomie et tourisme, et secteur textile. Le projet commencera toutefois par aborder le secteur très prometteur que constituent la culture maraîchère et la culture des fruits.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : avril 2012 – mars 2013

**Budget pour la phase** : 530 000 CHF (crédit initial)

**Début du projet** : avril 2012

**Dépenses antérieures** : 4 000 CHF

**Partenaires** : HELVETAS Swiss Intercooperation ; Development Studio/Posao.ba ; divers acteurs du secteur privé

**Numéro de projet** : 7F-07536.01

#### **\* *Etude sur la diaspora bosniaque et son intégration en Suisse, phase 1***

**Situation initiale** : Durant et après la guerre en Bosnie, la Suisse a accueilli entre 10 000 et 20 000 réfugiés provenant de ce pays. Environ 70 % des Bosniaques vivant aujourd'hui en Suisse sont naturalisés, et plus de 10 000 réfugiés sont retournés dans leur patrie. Une grande partie de la diaspora bosno-herzégovienne ne fait toutefois pas confiance aux institutions politiques sur place et ne participe guère au développement du pays. Une étude commandée par la DDC a pour tâche d'établir un profil statistique des Bosniaques vivant en Suisse, afin de trouver des moyens pour les impliquer davantage

dans le développement de leur pays d'origine. Par la même occasion, l'étude doit également se pencher sur l'intégration de la diaspora en Suisse.

**Objectif** : L'étude vise dans un premier temps à explorer la contribution que la diaspora bosno-herzégovienne de Suisse pourrait apporter au développement de la Bosnie et Herzégovine.

**Mise en œuvre** : L'institut suisse de recherche qui sera chargé de mener l'étude doit encore être sélectionné. Pour mener sa tâche à bien, il collaborera avec le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés de Bosnie et Herzégovine. L'Office fédéral des migrations prendra également part aux travaux, qui déboucheront sur la publication de l'étude et d'un catalogue de mesures.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : migration

**Durée de la phase** : mars 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 100 000 CHF

**Début du projet** : mars 2012

**Dépenses antérieures** : 31 000 CHF

**Partenaires** : Office fédéral des migrations (OFM), Berne ; Ministère des droits de l'homme et des réfugiés, Bosnie et Herzégovine

**Numéro de projet** : 7F-07027.01

#### **\* Formation continue d'infirmiers et infirmières communaux à domicile, phase 1**

**Situation initiale** : En Bosnie et Herzégovine, les infirmiers et infirmières qui rendent visite aux familles à domicile (*community nurses*) représentent une nouvelle profession. Ils ont été introduits dans le cadre du programme médical pour les familles soutenu par la Suisse. Pour les traitements simples, une fois le premier examen effectué par le médecin, le recours aux infirmiers et infirmières à domicile est une alternative avantageuse par rapport à un suivi par le médecin.

En 2010, le pays comptait 117 infirmiers et infirmières communautaires. Avec ce projet, la DDC finance la formation continue de 150 nouveaux soignants à domicile en République serbe.

**Objectifs** : Former des soignants à domicile permettra à environ 150 000 personnes de disposer d'un service médical mobile.

**Mise en œuvre** : Les nouveaux soignants seront formés à conseiller les familles à domicile sur des questions comme la promotion de la santé, les maladies vénériennes et les problèmes de la drogue.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : santé et population

**Durée de la phase** : janvier 2011 – août 2013

**Budget pour la phase** : 195 800 CHF

**Début du projet** : janvier 2011

**Dépenses antérieures** : 195 800 CHF

**Partenaires** : Ministère de la santé et des affaires sociales de la République serbe

**Numéro de projet** : 7F-07851.01

#### **Appui au ministère public bosniaque, phase 1**

**Situation initiale** : En Bosnie et Herzégovine, la justice manque d'efficacité pour combattre le crime organisé, qui dispose également de contacts au sein des organes de l'Etat. Au début de 2006 par exemple, on dénombrait ainsi 1,3 million de cas qui n'avaient pas encore été traités. La DDC a décidé d'apporter un appui au ministère public bosniaque.

**Objectifs** : Les vingt bureaux que le ministère public possède à travers le pays doivent à l'avenir mener les enquêtes criminelles selon les normes internationales. Le High Judicial and Prosecutorial Council (HJPC), le conseil suprême de la justice et du ministère public, doit mieux assumer son devoir de surveillance.

**Mise en œuvre** : La direction de la justice et le ministère public du canton de Zurich accompagnent le HJPC lors de la réalisation du projet en lui fournissant des conseils et assurent la formation des procureurs. Le projet se concentre sur trois points : améliorer les méthodes d'investigation, renforcer la collaboration entre police et ministère public et

rendre plus transparentes les relations publiques (plus grande ouverture à l'égard des justiciables).

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteur** : décentralisation/démocratisation

**Durée de la phase** : mars 2010 – mars 2014

**Budget pour la phase** : 3 266 000 CHF

**Début du projet** : mars 2010

**Dépenses antérieures** : 2 117 608 CHF

**Partenaires** : Direction de la justice et ministère public du canton de Zurich ; High Judicial and Prosecutorial Council (HJPC) ; ministères bosniaques de la justice et de la police

**Numéro de projet** : 7F-06866.01

### ***Promouvoir l'égalité des chances en faveur des femmes, phase 1***

**Situation initiale** : Les femmes sont sous-représentées dans la vie publique et dans les postes à responsabilité : 8 % seulement des postes à responsabilité au sein de l'administration étatique sont occupés par des femmes. Voilà pourquoi la Bosnie et Herzégovine s'est dotée en 2003 de la loi sur l'égalité des droits et que la politique nationale en matière d'égalité se fonde sur un plan d'action genre. Pour accroître la durabilité de ces activités, les organismes donateurs, dont la DDC, alimentent un fonds spécifique.

**Objectifs** : Le programme vise à accroître l'égalité des chances en faveur des femmes. La notion de l'égalité des droits doit s'imposer dans toutes les couches de la société du pays.

**Mise en œuvre** : L'Agence nationale genre (Gender Equality Agency, GEA) assure la réalisation du projet. A cet effet, elle bénéficie de l'appui de centres genre des deux entités, qui seront mis sur pied au cours de cette phase. Ces centres se chargent d'appliquer les mesures définies dans le plan d'action genre.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : décembre 2009 – décembre 2011

**Budget pour la phase** : 400 000 CHF

**Début du projet** : décembre 2009

**Dépenses antérieures** : 400 000 CHF

**Partenaires** : Ministère des droits de l'homme et des réfugiés ; Agence nationale genre (GEA) ; centres genre des deux entités, etc.

**Numéro de projet** : 7F-06865.01

### ***Contribution à la réforme de la justice des mineurs, phase 1***

**Situation initiale** : La délinquance juvénile s'est fortement aggravée ces dernières années. Or, comme par le passé, les jeunes sont toujours jugés selon le droit conçu pour les adultes et, contrairement à ce que prévoit la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, aucune mesure n'est prise pour prévenir la violence des jeunes. En 2009, le pays a adopté une stratégie nationale en faveur d'une juridiction sur la délinquance juvénile. En collaboration avec l'UNICEF et l'Agence suédoise pour la coopération internationale au développement (SIDA), la DDC fournit une contribution financière à cet effort. Elle est par ailleurs représentée au sein du comité de pilotage de ce projet.

**Objectifs** : Les droits de l'enfant appliqués dans le pays doivent être adaptés aux normes internationales.

**Mise en œuvre** : Neuf communes recourent à différents modèles afin de lutter contre la criminalité juvénile. Cinq établissements seront agrandis afin de disposer d'unités pour accueillir de jeunes délinquants. Juges, procureurs, travailleurs sociaux et policiers suivent une formation dans le domaine de la délinquance juvénile.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteur** : gouvernance  
**Durée de la phase** : décembre 2009 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 1 015 000 CHF  
**Début du projet** : décembre 2009  
**Dépenses antérieures** : 1 169 000 CHF  
**Partenaires** : UNICEF ; Agence suédoise pour la coopération internationale au développement (SIDA)  
**Numéro de projet** : 7F-06516.01

### ***Services de soins aux malades psychiques, phase 1***

**Situation initiale** : Après la guerre, les services de soins aux malades psychiques ont dû être complètement remaniés. Le défi ne réside pas seulement dans le traitement de ces personnes, mais aussi dans la prévention des affections psychiques. Le travail assuré par 56 centres communaux de santé psychique (CCMH) permettra d'hospitaliser moins de patients souffrant de troubles chroniques et sévères et améliorera ainsi leur qualité de vie.

**Objectifs** : Il importe de réformer le système de santé, notamment les services de soins aux patients psychiatriques. Les procédures, les normes et les filières de formation seront uniformisées, les formations initiale et continue du personnel soignant en psychiatrie seront modernisées au niveau communal et des campagnes publiques seront menées afin de lutter contre la stigmatisation des malades psychiques.

**Mise en œuvre** : La principale responsabilité du projet incombe aux ministères compétents de Bosnie et Herzégovine. La DDC soutient le Ministère de la santé dans l'application de la réforme du système de santé. Des spécialistes en psychiatrie des cantons de Genève, de Berne, de Fribourg et du Jura apportent le savoir spécifique. Le projet vise notamment à développer l'infrastructure de 18 centres et à doubler les effectifs du personnel qualifié.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteurs** : santé et population ; gouvernance  
**Durée de la phase** : juin 2009 – décembre 2013  
**Budget pour la phase** : 4 546 000 CHF  
**Début du projet** : juin 2009  
**Dépenses antérieures** : 3 348 446 CHF  
**Partenaires** : cantons de Genève, du Jura, de Fribourg et de Berne ; divers ministères de Bosnie et Herzégovine  
**Numéro de projet** : 7F-06515.01

### ***Réforme de la formation des adultes et de la formation continue, phase 1***

**Situation initiale** : Le chômage est un des grands problèmes du pays, surtout parmi les jeunes. Une des raisons est l'obsolescence du système de formation professionnelle, qui ne répond pas aux exigences du marché du travail. Pour la réforme prévue du secteur de la formation professionnelle, le pays est soutenu par l'UE et la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ), qui se concentrent sur la formation professionnelle formelle. Mais il manque d'écoles qui forment les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire et les chômeurs ayant peu d'expérience professionnelle. C'est pourquoi la DDC s'engage dans le domaine de la formation des adultes et de la formation continue.

**Objectifs** : Mettre sur pied un système de formation informel qui réponde aux exigences du marché du travail. Les travailleurs peu qualifiés deviennent plus productifs ; l'employabilité des chercheurs d'emploi s'améliore.

**Mise en œuvre** : La formation des adultes et la formation continue ont besoin de labels de qualité. Les nouvelles filières certifiées doivent être adaptées aux besoins du marché. Les offres de formation les plus prometteuses seront présentées aux acteurs publics et privés. Une campagne d'information et l'élaboration de profils professionnels sont également prévues.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteur** : formation

**Durée de la phase** : mars 2010 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 2 230 000 CHF

**Début du projet** : mars 2010

**Dépenses antérieures** : 1 664 874 CHF

**Partenaires** : Republic Agency for SME Development in Republika Srpska (RARS) ; Regional Development Agency of the Herzegovina Canton (REDAH) ; associations d'employeurs ; administrations communales ; ministères compétents

**Numéro de projet** : 7F-06509.01

### ***Création d'une Fondation pour l'intégration sociale, phase 1***

**Situation initiale** : Suite aux destructions et aux déplacements forcés qui ont marqué les années 1990, plus de la moitié des habitants de Bosnie et Herzégovine sont socialement marginalisés. Ils vivent dans la pauvreté, manquent de formation et souffrent de discrimination. De plus, le secteur social est extrêmement politisé, notamment en raison des droits dont jouissent les vétérans de la guerre ; d'où l'absence de réformes en profondeur. La DDC a jusqu'ici soutenu diverses organisations non gouvernementales (ONG) locales et suisses actives dans le pays, qui fournissent des prestations sociales sur place.

**Objectifs** : Une Fondation pour l'intégration sociale (FIS) sera créée, afin de réduire l'exclusion sociale en Bosnie et Herzégovine. Le projet vise ainsi à développer le rôle des ONG à l'œuvre dans ce domaine en Bosnie et Herzégovine.

**Mise en œuvre** : La FIS a vu le jour au cours de la phase préparatoire de ce projet et son cofinancement par d'autres donateurs est assuré. L'Independent Bureau for Humanitarian Issues (IBHI) a créé la fondation et assure son bon fonctionnement.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : affaires sociales et infrastructures ; santé et population

**Durée de la phase** : février 2009 – février 2013

**Budget pour la phase** : 1 602 000 CHF

**Début du projet** : février 2009

**Dépenses antérieures** : 1 502 000 CHF

**Partenaires** : Independent Bureau for Humanitarian Issues (IBHI), Sarajevo ; Direction de la planification économique (DPE) ; diverses ONG

**Numéro de projet** : 7F-06150.01

### ***Introduction d'une police de proximité, phase 2***

**Situation initiale** : La situation institutionnelle dans le domaine de la sécurité demeure fort complexe en Bosnie et Herzégovine. La différence entre la structure administrative des deux entités formant le pays ainsi que la compétence des cantons en matière policière bloquent les projets de réforme de la police. Dans le canton de Zenica-Doboj, le passage à une police de proximité a marqué le début d'un travail proche des citoyens (Community Policing ou CP). Le succès dans la mise en œuvre de ce système a conduit à l'élaboration d'un modèle de police de proximité pour l'ensemble du pays. L'approche appliquée s'articule autour des services que la police est appelée à rendre aux citoyennes et aux citoyens.

**Objectifs** : Le modèle du travail policier de proximité doit renforcer la confiance entre la police et la population. Dans l'ensemble, la population sera mieux protégée contre la criminalité.

**Mise en œuvre** : Pour intégrer fermement les modules de formation à la police de proximité dans la formation policière, il faut édicter des ordonnances et adapter certains règlements. La mise en œuvre du système sera transmise progressivement au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et à d'autres organisations.



**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteur** : gouvernance  
**Durée de la phase** : janvier 2011 – décembre 2011  
**Budget pour la phase** : 499 930 CHF  
**Début du projet** : décembre 2007  
**Dépenses antérieures** : 2 354 273 CHF  
**Partenaires** : Peter Schorer, Bratschi Wiederkehr, Buob Staub & Partner  
**Numéro de projet** : 7F-05898.02

### ***Lutte contre le chômage des jeunes, phase 3***

**Situation initiale** : La Bosnie et Herzégovine accuse un taux de chômage élevé chez les jeunes, surtout parmi ceux qui ne bénéficient pas d'une bonne formation. Or aucun programme ne leur vient en aide dans la recherche d'un emploi, alors qu'ils savent à peine où et comment chercher du travail.

**Objectifs** : L'objectif prioritaire de ce projet est de réduire sensiblement le chômage des jeunes en Bosnie et Herzégovine. Les jeunes doivent notamment bénéficier d'une meilleure formation en arrivant sur le marché du travail, afin de trouver plus facilement un emploi.

**Mise en œuvre** : Des services d'orientation professionnelle et des programmes d'insertion professionnelle pour les écoles seront testés dans des écoles pilotes. Des cours de formation seront également prévus pour les jeunes indépendants, afin de les encourager. Des agences pour l'emploi seront ouvertes et seront appelées à collaborer. Le projet sera mis en œuvre par un organisme allemand spécialisé dans l'organisation, la planification et la formation (Gesellschaft für Organisation, Planung und Ausbildung, GOPA Consultants) en collaboration avec divers partenaires nationaux et internationaux.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteurs** : économie et emploi  
**Durée de la phase** : octobre 2011 – septembre 2014  
**Budget pour la phase** : 2 900 000 CHF  
**Début du projet** : août 2007  
**Dépenses antérieures** : 2 680 210 CHF  
**Partenaires** : GOPA Consultants, Bad Homburg ; diverses organisations locales  
**Numéro de projet** : 7F-04625.03

### ***Application de la loi sur l'eau et l'environnement, phase 3***

**Situation initiale** : Au cours de ces dernières années, la Bosnie et Herzégovine a élaboré une loi sur l'eau et l'environnement conforme aux directives de l'UE. Adoptée dans les deux entités qui forment le pays, cette loi prévoit une gestion décentralisée des ressources en eau. Dans les années à venir, les communes et les cantons disposeront par ailleurs de plus de moyens pour mener des projets en faveur de l'environnement.

**Objectifs** : Le projet aide les autorités de dix-sept communes à se doter des capacités requises pour être à même d'appliquer les prescriptions légales sur l'eau et l'environnement.

**Mise en œuvre** : Les communes élaborent des plans de développement stratégique et les mettent en œuvre avec la transparence requise. Elles bénéficieront à cet effet de l'appui d'un réseau de diverses ONG. La population sera sensibilisée à la nécessité d'instaurer une utilisation durable de l'eau. Des techniques non conventionnelles pour le traitement décentralisé des eaux usées seront appliquées dans trois communes, après avoir été testées avec succès dans le cadre d'un projet pilote. Ces activités seront menées avec l'appui de la Slovénie.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteurs** : gouvernance ; eau  
**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2013  
**Budget pour la phase** : 4 300 000 CHF  
**Début du projet** : septembre 2006  
**Dépenses antérieures** : 7 724 086 CHF  
**Partenaires** : Center for International Cooperation and Development (CMSR), Slovénie ; Una-Sana ; EKUS, Bihać ; Swiss Resource Centre and Consultancies for Development (Skat), Saint-Gall  
**Numéro de projet** : 7F-04624.03

### ***Développement durable au niveau communal, phase 3***

**Situation initiale** : La reprise économique en Bosnie et Herzégovine n'apporte pas les mêmes bienfaits à tous les habitants : les groupes de population socialement défavorisés et marginalisés ont besoin de soutien pour ne pas être condamnés à la pauvreté. Il importe par ailleurs de mener un travail sur le passé et l'expérience a montré qu'il est plus sûr d'entreprendre ce réexamen au niveau local. Depuis plusieurs années déjà, la Suisse appuie dès lors le transfert des connaissances et des compétences requises aux autorités communales.

**Objectifs** : Les autorités locales et les organisations civiles assument une plus grande responsabilité dans le développement durable du pays.

**Mise en œuvre** : Collaborant étroitement avec les associations de communes, le projet a mis au point et introduit une méthode standardisée de planification et de développement au niveau communal, qui doit à présent être appliquée dans tout le pays. Jusqu'ici, 23 communes pilotes ont pris part au projet et 20 autres devraient les rejoindre. La réalisation du projet sur place est assurée par le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Sarajevo. La responsabilité du projet sera progressivement transmise à des partenaires locaux.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteur** : gouvernance  
**Durée de la phase** : janvier 2012 – juin 2015  
**Budget pour la phase** : 4 650 000 CHF  
**Début du projet** : avril 2007  
**Dépenses antérieures** : 4 367 380 CHF  
**Partenaires** : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Sarajevo  
**Numéro de projet** : 7F-04369.03

### ***Réforme constitutionnelle en Bosnie et Herzégovine, phase 4***

**Situation initiale** : La Constitution actuelle de la Bosnie et Herzégovine n'est pas adaptée à l'avenir du pays, qui lui doit notamment une structure étatique complexe et coûteuse. Depuis la signature de l'accord de stabilisation et d'association avec l'UE, les milieux politiques et l'opinion publique prennent de plus en plus conscience du besoin de réformer la Constitution. Au cours des trois premières phases de ce projet, la DDC a déjà largement contribué à préparer l'opinion publique à la nécessité d'une réforme constitutionnelle.

**Objectifs** : Le projet vise à favoriser une réforme démocratique et transparente de la Constitution, qui fera intervenir aussi bien les responsables politiques que la société civile et les médias.

**Mise en œuvre** : le Centre des droits de l'homme (Human Rights Centre) de Sarajevo réalise le projet en collaboration avec l'Université de Zurich. Cette phase du projet sera consacrée à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique cohérent pour de futures interventions. La DDC se prononcera ensuite sur l'avenir du projet.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteurs** : gouvernance ; affaires sociales et infrastructures  
**Durée de la phase** : juin 2012 – décembre 2013  
**Budget pour la phase** : 1 180 000 CHF  
**Début du projet** : décembre 2004  
**Dépenses antérieures** : 1 841 859 CHF  
**Partenaires** : Institut de science politique, Université de Zurich ; Human Rights Centre, Sarajevo  
**Numéro de projet** : 7F-04170.04

***Petites actions du bureau de coopération de Sarajevo, phase 12***

**Situation initiale** : Depuis la guerre, la Bosnie et Herzégovine rencontre toutes sortes de difficultés et la DDC soutient ce pays depuis fort longtemps. Un programme de coopération à moyen terme, lancé en 2000, s'est donné pour objectif d'y instaurer une économie de marché efficace et à caractère social, ainsi qu'une démocratie vivante, fondée sur un système juridique fiable. Ce programme ayant des objectifs très précis, nombre d'autres projets ne peuvent bénéficier de son appui.

**Objectifs** : L'octroi des petits crédits, alloués sans excès bureaucratiques sur place, permet d'apporter un soutien à des initiatives locales prometteuses et à des ONG locales, tout en améliorant la coopération entre la Suisse et la Bosnie et Herzégovine.

**Mise en œuvre** : Grâce à ces petits crédits, le bureau de coopération est en mesure de réagir rapidement et sans excès bureaucratiques aux besoins locaux. Les petites actions doivent reposer sur des initiatives locales et contribuer un tant soit peu à améliorer le respect des droits de l'homme ou la situation politique, économique et sociale. Le bureau de coopération peut accorder des crédits pour des projets dont le coût n'excède pas 30 000 francs.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine  
**Secteurs** : divers  
**Durée de la phase** : mai 2012 – avril 2013  
**Budget pour la phase** : 200 000 CHF  
**Début du projet** : janvier 2002  
**Dépenses antérieures** : 2 291 420 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-02062.12

## Kosovo

### **\* Contribution au programme anti-corruption du PNUD, phase 1**

**Situation initiale** : La corruption empoisonne le quotidien de la population civile et freine les investisseurs étrangers. Sur 183 pays, le Kosovo se classe au 112<sup>e</sup> rang dans le classement établi par Transparency International. La DDC apporte désormais une contribution financière au projet anti-corruption lancé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les citoyennes et les citoyens pourront dénoncer les abus de biens publics par le biais des réseaux sociaux, tandis que les institutions étatiques lutteront activement contre la corruption et poursuivront en justice les cas signalés.

**Objectifs** : En travaillant de manière efficace et transparente ainsi qu'en appliquant des mécanismes de contrôle, les institutions kosovares réduisent l'ampleur de la corruption.

**Mise en œuvre** : L'organisme kosovar anti-corruption (KAA) bénéficiera d'un soutien dans sa surveillance des institutions gouvernementales. Les citoyennes et les citoyens pourront utiliser les réseaux sociaux, telle la plateforme internet [www.kallxo.com](http://www.kallxo.com), afin de lutter contre la corruption. Le conseil kosovar de la justice sera appuyé dans ses efforts pour combattre la corruption, à l'interne et à l'externe.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : démocratisation/délocalisation ; gouvernance locale

**Durée de la phase** : septembre 2012 – février 2013

**Budget pour la phase** : 228 375 CHF

**Début du projet** : septembre 2012

**Dépenses antérieures** : 228 375 CHF

**Partenaires** : PNUD ; Gouvernement norvégien ; organisme kosovar anti-corruption (KAA)

**Numéro de projet** : 7F-08427.01

### **\* Ecole internationale de gestion de Mitrovica (IBCM), phase 1**

**Situation initiale** : Depuis la fin de la guerre des Balkans, en 1999, Mitrovica, dans le nord du Kosovo, est divisée. La rivière Ibar forme la frontière entre la commune albanaise, au sud, et la commune serbe, au nord. Au fil des ans, des affrontements violents ont régulièrement opposé les deux groupes de population. L'école internationale de gestion de Mitrovica (International Business College Mitrovica, IBCM) a ouvert ses portes en mars 2010. Possédant un campus dans les deux parties de la ville, elle a accueilli l'an dernier 119 étudiants albanais, serbes, roms et autres. Elle aide ainsi à jeter des ponts entre communautés et ethnies. La Suisse participe pour la première fois à un projet dans le nord du Kosovo.

**Objectifs** : Le projet a pour but de surmonter les tensions interethniques dans la ville divisée de Mitrovica, de promouvoir dans le même temps l'économie privée dans le nord du Kosovo et d'accompagner le pays sur la voie de l'intégration dans l'UE. Au moins 400 étudiants issus de tous les groupes de population devraient suivre les programmes d'études de l'IBCM.

**Mise en œuvre** : La DDC apporte un soutien financier à deux efforts spécifiques : le premier est un programme d'appui destiné à améliorer les connaissances en anglais des étudiants ; le second entend développer les programmes de deux ans existants pour en faire des filières bachelor internationalement reconnues en administration publique et en gestion d'entreprise.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : mai 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 250 000 CHF

**Début du projet** : mai 2012

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : Ministère hollandais des affaires étrangères ; agence suédoise pour la coopération internationale au développement (SIDA) ; SPARK ; Gouvernement kosovar ; commune de Mitrovica

**Numéro de projet** : 7F-08242.01

**\* Promotion de l'emploi dans le secteur des PME, phase 1**

**Situation initiale** : Il ne sera possible de combattre le fort taux de chômage au sein de la population kosovare qu'avec l'aide des petites et moyennes entreprises, car elles emploient plus de 60 % de la main-d'œuvre. Visant à apporter un appui au secteur des PME du pays, ce projet est mené par la DDC en collaboration avec l'organisme autrichien de coopération au développement (OEZA), le Ministère kosovar du commerce et de l'industrie (MTI) et l'agence de promotion des PME SMESA.

**Objectifs** : Il s'agit de créer davantage de postes de travail dans le secteur des PME et de renforcer la compétitivité globale des entreprises.

**Mise en œuvre** : SMESA propose des services professionnels en matière de financement et de développement d'entreprise, qui devraient s'adresser en particulier aux groupes pauvres de la population. A cet effet, SMESA se dotera d'une stratégie en matière de PME. Des entreprises privées locales fourniront des conseils et des cours aux personnes décidées à fonder ou venant de fonder une PME. Enfin, il est prévu que SMESA mette en place un plan de crédit, pour que les PME locales puissent bénéficier d'aides financières.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : juin 2012 – juin 2013

**Budget pour la phase** : 335 000 CHF

**Début du projet** : juin 2012

**Dépenses antérieures** : 25 110 CHF

**Partenaires** : organisme autrichien de coopération au développement (OEZA) ; Ministère du commerce et de l'industrie (MTI) ; agence de promotion des PME (SMESA)

**Numéro de projet** : 7F-08195.01

**\* Intégration économique des Serbes dans la société kosovare, phase 1**

**Situation initiale** : Parce que son avenir y est toujours incertain, la communauté serbe du Kosovo est mal intégrée dans la société du pays, ce qui a des conséquences pour sa situation économique. Les PME serbes sont à peine intégrées au marché kosovar et se concentrent sur les enclaves serbes. Avec ce projet, la DDC soutient pour la première fois le secteur privé au Kosovo.

**Objectifs** : Améliorer l'intégration du secteur privé serbe du nord du Kosovo dans le marché kosovar.

**Mise en œuvre** : Une étude de marché sera réalisée pour répondre aux questions suivantes : quels sont les obstacles rencontrés par les entreprises serbes sur le marché kosovar ? Quels secteurs économiques ont-ils le plus de potentiel ? Quelles mesures politiques faut-il prendre pour améliorer la situation ? Les résultats de l'étude et les mesures à prendre seront discutés lors d'une conférence internationale avec le gouvernement, les donateurs internationaux et les représentants des syndicats kosovars.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : économie et emploi

**Durée de la phase** : juin 2011 – janvier 2012

**Budget pour la phase** : 130 000 CHF

**Début du projet** : juin 2011

**Dépenses antérieures** : 130 000 CHF

**Partenaires** : Riinvest Institute ; Avenija (ONG serbe du Kosovo)

**Numéro de projet** : 7F-07955.01

**AlbInfo – Site internet pour les albanophones vivant en Suisse, phase 1**

**Situation initiale** : Environ 250 000 albanophones vivent en Suisse et forment ainsi le principal groupe de population issu des Balkans occidentaux. Les membres de cette diaspora restent toujours très liés à la société de leur pays d'origine et à leur famille restée sur place. Ils ont fondé une association qui poursuit deux objectifs par le biais d'Internet : favoriser le processus d'intégration en Suisse et susciter la création d'entreprises et le lancement d'initiatives de développement avec des partenaires dans les pays d'origine.

**Objectifs** : La diaspora albanophone en Suisse s'engage en faveur de l'intégration de ses membres au sein de la société suisse, de même que pour le développement social, culturel et économique de leur pays d'origine.

**Mise en œuvre** : Créé par l'association lausannoise albinfo.ch, le site Internet comprend par exemple les rubriques suivantes : ALB NEWS (service d'information en trois langues), E-DIASPORA (forum interactif et portraits de la diaspora, réseau d'affaires et bourse aux emplois en Suisse et dans les Balkans), CH-BALKAN (activités menées dans les Balkans par des collectivités suisses, comme les pouvoirs publics, les universités ou les ONG).

La DDC apporte une contribution financière au développement des pays d'origine. Le site Internet devrait être financé par des sponsors privés.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : migration et développement

**Durée de la phase** : mai 2010 – mai 2013

**Budget pour la phase** : 470 000 CHF

**Début du projet** : mai 2010

**Dépenses antérieures** : 405 056 CHF

**Partenaire** : association albinfo.ch, Lausanne; Commission fédérale pour les questions de migration

**Numéro de projet** : 7F-07596.01

**\* Contribution à l'approvisionnement en eau et à l'élimination des eaux usées à la campagne, phase 2**

**Situation initiale** : En lançant quelques projets spécifiques, la Suisse a pris au Kosovo une position de tête de file en matière d'approvisionnement en eau. Selon les estimations, 40 % de la population n'a toujours pas accès à de l'eau potable propre fournie par le service régional des eaux (RWC).

**Objectifs** : Il s'agit d'améliorer la santé de la population rurale en raccordant quatre des communes kosovares les plus pauvres au réseau d'alimentation en eau. A l'avenir, 85 000 personnes seront desservies par le réseau d'eau potable, dont 29 500 grâce à la seule contribution suisse.

**Mise en œuvre** : Construction de cinq nouveaux réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La qualité de l'eau devra répondre aux normes en vigueur. La population rurale sera sensibilisée à la gestion économe de l'eau et les travaux seront confiés à des entreprises locales. On veillera enfin à ce que le système d'approvisionnement soit durable.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : eau

**Durée de la phase** : décembre 2012 – septembre 2013

**Budget pour la phase** : 2 000 000 CHF

**Début du projet** : décembre 2010

**Dépenses antérieures** : 2 196 250 CHF

**Partenaires** : United States Agency for International Development (USAID) ; Community Development Fund (CDF) ; communes et villages ; groupements régionaux des eaux

**Numéro de projet** : 7F-07548.02

**Cofinancement des réformes de la politique financière, phase 1**

**Situation initiale** : Depuis la déclaration d'indépendance, en février 2008, le Kosovo doit faire face à des défis sociaux, économiques et politiques : le chômage touche 45 % de la population, la pauvreté et la corruption règnent en maîtres et la croissance économique reste faible. Des réformes institutionnelles et financières s'imposent pour améliorer la situation sociale et attirer les investissements vers le pays. La Banque mondiale et un consortium de treize autres donateurs, dont la DDC et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), soutiennent le gouvernement kosovar par le biais d'un programme de financement.

**Objectifs** : L'appui financier apporté au gouvernement du Kosovo doit contribuer à la relance économique du pays. Il devrait aussi induire des améliorations structurelles et institutionnelles dans les domaines suivants : politique du travail, politique

d'investissement, éducation, sécurité sociale et droit de la propriété. Il s'agit aussi de renforcer l'économie et l'administration financière.

**Mise en œuvre** : La Banque mondiale se charge de la réalisation du projet. Du côté suisse, la responsabilité en incombe principalement au SECO. Il finance le programme à raison de 2 millions de francs, tandis que la DDC y contribue pour 2,8 millions.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : secteur financier ; cadre général

**Durée de la phase** : juillet 2009 – décembre 2014

**Budget pour la phase** : 2 800 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2009

**Dépenses antérieures** : 2 800 000 CHF

**Partenaires** : Banque mondiale ; SECO ; divers ministères du Kosovo

**Numéro de projet** : 7F-07066.01

**\* Contribution à un nouveau recensement de la population, des ménages et des exploitations agricoles, phase 1**

**Situation initiale** : Au Kosovo, le dernier recensement a été entrepris par le gouvernement serbe en 1991, mais la majorité des habitants l'ont boycotté. Les derniers chiffres fiables datent de trente ans et ne reflètent donc pas les changements démographiques survenus ces dernières années. Faute de données fiables, les agences de développement n'ont pu se fonder jusqu'ici que sur des estimations pour élaborer leurs programmes. Un nouveau recensement est donc indispensable. Vu le manque d'actualité des chiffres disponibles, on recensera également les exploitations agricoles.

**Objectifs** : Il s'agit d'établir de nouvelles statistiques qui reflètent la réalité démographique et socio-économique, afin de permettre au gouvernement, aux donateurs et à la société civile de prendre les mesures politiques appropriées.

**Mise en œuvre** : Mise à disposition de plans, de matériel, d'infrastructures et de personnel pour réaliser le recensement. Les résultats seront publiés, ce qui permettra aussi de déduire les mesures à prendre pour soutenir les minorités. La population recevra des informations impartiales et systématiques sur ces travaux.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : gouvernance

**Durée de la phase** : janvier 2011 – décembre 2014

**Budget pour la phase** : 1 825 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2011

**Dépenses antérieures** : 1 600 000 CHF

**Partenaires** : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ; Service kosovar de la statistique

**Numéro de projet** : 7F-07026.01

**\* Promotion d'une société démocratique, phase 1**

**Situation initiale** : Le Kosovo compte de nombreuses ethnies : Albanais, Serbes, Turcs, Goranes, Bosniaques, Monténégrins, Roms, Aschkalis et Egyptiens. A cause de la prédominance de la conception traditionnelle des sexes, les femmes sont discriminées. Amener un pays imprégné de socialisme au régime démocratique, fondé sur des valeurs telles que l'égalité devant la loi, la liberté d'opinion, l'intégration et la participation, nécessite la participation active de toutes les catégories de la population.

**Objectifs** : L'objectif suprême est de contribuer à la démocratisation de la société kosovare, autrement dit de faire que les institutions publiques travaillent avec plus de transparence, que les citoyens et citoyennes participent davantage à la vie politique, que les différentes ethnies coexistent pacifiquement et que les minorités s'intègrent. Il faut aussi aider les femmes à acquérir plus de droits.

**Mise en œuvre** : Les organisations qui s'engagent dans les domaines des mouvements civiques, de la protection des minorités et de la promotion féminine seront soutenues soit par des distinctions, soit par des contributions à des projets ou organisations.

**Pays/région** : Kosovo  
**Secteurs** : démocratisation  
**Durée de la phase** : novembre 2010 – juin 2014  
**Budget pour la phase** : 1 896 000 CHF  
**Début du projet** : novembre 2010  
**Dépenses antérieures** : 696 657 CHF  
**Partenaires** : divers; Kosovar Civil Society Foundation  
**Numéro de projet** : 7F-06876.01

***Promotion de l'employabilité des jeunes qui arrivent sur le marché du travail, phase 1***

**Situation initiale** : Chaque année, 20 à 25 000 jeunes Kosovars et Kosovares entrent dans la vie active, mais trois quarts des moins de 25 ans sont au chômage. Cela tient premièrement au fait qu'il n'y a pratiquement pas de lien entre les établissements de formation et le secteur privé, deuxièmement que le pays ne compte que peu de syndicats et troisièmement que les entrepreneurs engagent plutôt des membres de leur entourage ou de la main-d'œuvre non qualifiée, mais bon marché, que des jeunes possédant de bonnes qualifications mais qu'ils ne connaissent pas. Depuis 2001, la Suisse soutient l'amélioration du système kosovar de formation professionnelle.

**Objectifs** : Faciliter le passage des jeunes de la scolarité à la vie professionnelle.

**Mise en œuvre** : Après une phase test au cours de laquelle 450 personnes ont bénéficié de la réalisation de sept projets pilotes (plateforme Internet de placement, cours reconnus en technologies de l'information, clubs pour les jeunes, programme de mentorat lors de la création d'entreprises, etc.), il s'agit à présent d'élaborer des stratégies et des mesures systématiques et appropriées dans les domaines suivants : agriculture, informatique et communication, industrie et construction.

**Pays/région** : Kosovo  
**Secteurs** : économie et emploi  
**Durée de la phase** : août 2010 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 845 000 CHF  
**Début du projet** : 2010  
**Dépenses antérieures** : 696 657 CHF  
**Partenaires** : divers partenaires locaux  
**Numéro de projet** : 7F-06875.01

***Participation de la diaspora au développement du pays, phase 1***

**Situation initiale** : Plus de 150 000 Kosovars et Kosovares vivent en Suisse. Ils forment une diaspora importante pour l'économie du Kosovo, puisque les fonds en provenance de l'étranger représentaient presque 13 % du produit intérieur brut en 2009. Cet argent est toutefois envoyé directement aux familles restées au pays. Le manque de confiance des Kosovars de l'étranger dans les autorités locales et l'absence de mesures politiques et de règlements favorables à la diaspora empêchent les investissements et les initiatives sociales à même de stimuler le développement du pays.

**Objectifs** : Encourager la diaspora à investir ses capitaux et son savoir-faire au Kosovo pour soutenir des projets économiques et sociaux.

**Mise en œuvre** : Il importe de renforcer la confiance de la diaspora dans les autorités kosovares et d'amener le Kosovo à adopter une politique favorable aux migrants et aux investisseurs. La diaspora recevra des informations sur les possibilités de financement et les prestations de service disponibles au pays. Solidar Suisse se chargera de conseiller l'Institute for Management and Development (IMD), le partenaire local assurant la mise en œuvre du projet.

**Pays/région** : Kosovo  
**Secteur** : migration  
**Durée de la phase** : mars 2011 – juin 2013  
**Budget pour la phase** : 660 000 CHF (crédit initial)  
**Début du projet** : mars 2011  
**Dépenses antérieures** : 280 598 CHF



**Partenaire** : Solidar Suisse ; Institute for Management and Development ; Ministère de la diaspora ; bureaux des affaires de la diaspora des communes pilotes  
**Numéro de projet** : 7F-06532.01

***Appui à l'Association des municipalités du Kosovo, phase 1***

**Situation initiale** : Le gouvernement national assume pour l'heure la responsabilité de la plupart des secteurs administratifs (santé, services sociaux, finances, éducation). Il s'agit de transférer diverses compétences aux municipalités. Pour renforcer leur rôle dans le processus de décentralisation, la Suisse soutient l'Association des municipalités du Kosovo (AKM), fondée en 2001.

**Objectifs** : Avec l'appui de l'AKM, les municipalités vont améliorer les services qu'elles fournissent à la population kosovare. L'AKM est appelée à devenir un partenaire important du gouvernement central et des autorités locales.

**Mise en œuvre** : La réalisation du projet est assurée par l'AKM. Un partenaire international, qu'il reste à désigner, supervisera d'une part la mise en œuvre du projet et veillera, d'autre part, à assurer des échanges entre communes suisses et municipalités kosovares. Il envisagera également des moyens pour permettre à la diaspora kosovare en Suisse de prendre part à ce réseau de communes.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : mars 2009 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 1 254 000 CHF

**Début du projet** : mars 2009

**Dépenses antérieures** : 836 029 CHF

**Partenaires** : Association des municipalités du Kosovo

**Numéro de projet** : 7F-06489.01

***Kosovision Contest II – concours pédagogique pour promouvoir la démocratie, phase 3***

**Situation initiale** : Bien que le Kosovo soit désormais indépendant, la situation du pays reste difficile. Aux tensions interethniques s'ajoutent un taux de chômage élevé, des infrastructures déficientes et une faible croissance économique. Bien qu'ils forment un tiers de la population, les moins de 15 ans n'ont jusqu'ici guère été invités à prendre part à l'organisation du pays. La première édition du Kosovision Contest, mise sur pied en 2007 dans le district de Prizren, a permis de montrer aux enseignants que des méthodes simples permettent de préparer les enfants à assumer un rôle actif dans la société.

**Objectifs** : La tenue du Kosovision Contest II a étendu le projet à tout le Kosovo. Même trois écoles communales y prennent part. Le concours a pour objectif de donner la parole aux enfants et de les inciter à participer activement à l'organisation de leur pays.

**Mise en œuvre** : La coordination et le suivi du projet sont assurés par la Haute école pédagogique de Zurich. Le Ministère kosovar de la formation informe le corps enseignant, la Force internationale de maintien de la paix au Kosovo fournit le matériel aux écoles et le centre kosovar de formation (Kosovo Education Center, KEC) apporte un soutien technique aux enseignantes et aux enseignants. Des stations locales de télévision diffusent des informations sur le concours et organisent la sélection finale des projets élaborés par les élèves.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : éducation

**Durée de la phase** : septembre 2011 – août 2014

**Budget pour la phase** : 1 100 000 CHF

**Début du projet** : mai 2008

**Dépenses antérieures** : 1 292 573 CHF

**Partenaires** : Haute école pédagogique de Zurich (PHZH) ; Ministère kosovar de la formation (MEST) ; centre de formation KEC

**Numéro de projet** : 7F-06128.03

#### ***Promotion de l'approvisionnement en eau à la campagne, phase 4***

**Situation initiale** : Au Kosovo, 60 % des habitants vivent à la campagne et un tiers seulement d'entre eux bénéficient d'un approvisionnement sûr en eau potable. De plus, la contamination de l'eau potable constitue l'une des principales causes de maladie. Il est en particulier indispensable d'améliorer les conditions de vie dans ces régions pour freiner l'exode vers les villes. Le gouvernement kosovar s'est dès lors donné pour objectif d'ici en 2015 de raccorder 95 % de tous les ménages aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement. A l'heure qu'il est, quelque 100 000 personnes ont obtenu un tel raccordement, dans 40 localités et 7 communes.

**Objectifs** : Le projet a pour principal objectif de contribuer à promouvoir le développement économique et social des communes rurales.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par une ONG kosovare qui s'engage pour le développement communal (Community Development Initiative, CDI). Elle le mène en étroite collaboration avec les autorités locales. Les villages assument eux-mêmes la moitié des coûts. Le suivi du projet est assuré par un comité de pilotage, qui comprend des représentants de la DDC.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : eau ; gouvernance

**Durée de la phase** : janvier 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 4 800 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2005

**Dépenses antérieures** : 7 910 604 CHF

**Partenaires** : Community Development Initiative (CDI); Municipalités; Sociétés locales d'eau

**Numéro de projet** : 7F-04384.04

#### ***Promotion de la gouvernance locale, phase 2***

**Situation initiale** : La mise en place de structures administratives au Kosovo passe avant tout par la décentralisation des compétences administratives et la promotion du bon fonctionnement des autorités communales au bénéfice de toute la population. Pour développer leur autonomie, les communes kosovares s'appuient sur les principes de la Charte européenne de l'autonomie locale. Le projet helvèteo-kosovar en faveur de la décentralisation et de la gouvernance locale (LOGOS) a été lancé au milieu de 2006.

**Objectifs** : Les communes kosovares fonctionnent selon les principes de la bonne gouvernance. Les citoyennes, les citoyens et l'économie privée participent activement au développement des communes. Les expériences réunies au niveau local sont mises à profit pour élaborer la politique et la législation nationales.

**Mise en œuvre** : La DDC a confié la réalisation du projet à HELVETAS Swiss Intercooperation, qui collabore avec les communes, le Ministère kosovar de l'administration locale et l'Association des municipalités du Kosovo. De nouvelles communes, à majorité serbe, ont rejoint le projet. On y réalise des projets d'infrastructures, qui servent également à encourager des expériences dans le domaine de la gouvernance locale.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 4 801 500 CHF

**Début du projet** : juin 2006

**Dépenses antérieures** : 8 652 158 CHF

**Partenaires** : HELVETAS Swiss Intercooperation ; Ministère kosovar de l'administration locale

**Numéro de projet** : 7F-04371.02

#### ***Mise en place d'un système notarial, phase 3***

**Situation initiale** : L'appareil judiciaire du Kosovo est obsolète et a besoin d'être réformé. Les tribunaux sont surchargés par des différends concernant la propriété foncière et d'autres affaires relevant du droit civil. L'Etat yougoslave ne possédait en effet pas de notaires pour régler ce genre de cas. Sur mandat de la DDC, l'Institut des hautes études notariales (INH) a élaboré un projet de loi prévoyant la mise en place d'un système nota-

rial. Ce projet ayant été adopté en 2008 par le Parlement kosovar, la Suisse a appuyé le Ministère de la justice dans son application.

**Objectifs** : La mise en place d'un système notarial contribue à développer les structures d'un Etat de droit. De plus, les services juridiques seront plus accessibles à la population.

**Mise en œuvre** : Au cours de la première phase du projet, les 48 premiers notaires ont été assermentés dans les municipalités du Kosovo. Grâce à leur travail, les tribunaux n'auront plus à juger les affaires non pénales à partir de 2012. Par ailleurs, 50 autres personnes achèveront bientôt leur formation. A l'avenir, les nouveaux notaires fonctionneront parallèlement à leur activité professionnelle. Une chambre des notaires veille à leur assurer un soutien durable et assure un système de formation continue permanente. Une section spéciale au sein du Ministère de la justice se charge de la supervision.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : justice/gouvernance

**Durée de la phase** : mars 2012 – décembre 2014

**Budget pour la phase** : 1 000 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2005

**Dépenses antérieures** : 1 510 569 CHF

**Partenaires** : Institut des hautes études notariales (IHN), Lausanne ; Ministère de la justice

**Numéro de projet** : 7F-04370.03

#### ***Promotion de la formation professionnelle, phase 4***

**Situation initiale** : Le Kosovo souffre d'un taux de chômage extrêmement élevé. L'ancien système de formation professionnelle est en ruine, les emplois dans l'industrie ont pratiquement disparu et la région manque de main-d'œuvre qualifiée et bien formée. Plus de 50 % des Kosovars ont moins de 25 ans et 75 % de ces jeunes sont au chômage. La Suisse apporte son appui à la création d'un système efficace de formation professionnelle depuis 2000. Depuis lors, 37 % de leurs élèves trouvent un emploi au terme de leur formation (contre 25 % en moyenne nationale).

**Objectifs** : En encourageant une formation professionnelle accessible, diversifiée et axée sur le marché, ce projet contribue au développement économique du Kosovo

**Mise en œuvre** : La réalisation du projet est assurée par la fondation Swisscontact en collaboration avec les écoles professionnelles, les communes concernées et les ministères du travail. Dix écoles modèles se préparent à fonctionner sans le soutien du projet. En accord avec les autorités compétentes et des particuliers, l'Ecole d'agriculture de Pristina élabore un plan pour mettre sur pied un centre agroalimentaire. Les écoles proposent par ailleurs des formations en ligne.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteur** : éducation; économie et emploi

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 3 470 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2004

**Dépenses antérieures** : 8 905 242 CHF

**Partenaires** : Swisscontact, Zurich

**Numéro de projet** : 7F-03341.04

#### ***Soutien de la Kosovo Property Agency, phase 5***

**Situation initiale** : Une grande insécurité règne toujours au Kosovo dans le domaine de la propriété foncière. L'effondrement du régime et la guerre ont engendré la destruction ou la disparition de nombreuses inscriptions au cadastre, de sorte que la propriété de logements et de terrains donne lieu à nombre de litiges. Depuis 2000, la Direction du logement et de la propriété, mise en place par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a enregistré plus de 40 000 cas, dont 89 pour cent relèvent de la catégorie agricole. La Suisse a d'emblée apporté un appui politique et financier à la Direction du logement et de la propriété.

**Objectifs** : Le projet contribue à rétablir l'ordre et l'Etat de droit au Kosovo. En réinstaurant la sécurité de la propriété foncière, il facilite le retour des réfugiés et encourage les investissements dans l'économie. Cette phase sera consacrée au traitement des diffé-

rends concernant des terres agricoles et des immeubles commerciaux ; les dossiers seront ensuite transmis aux autorités locales.

**Mise en œuvre :** L'UNMIK a poursuivi son intervention au Kosovo sous le nom de Kosovo Property Agency (KPA) en se donnant pour tâche de rétablir les droits de propriété dans le pays. Les décisions sont rendues en collaboration avec la justice locale. Tous les dossiers en suspens devraient être traités d'ici fin 2013. Après cette phase, la KPA sera financée par le gouvernement kosovar.

**Pays/région :** Kosovo

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** mai 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 1 750 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2001

**Dépenses antérieures :** 8 036 007 CHF

**Partenaires :** Kosovo Property Agency (KPA)

**Numéro de projet :** 7F-01621.05

### ***Horticulture dans la province du Kosovo, phase 5***

**Situation initiale :** Représentant environ 20 % du PIB du Kosovo, l'agriculture est la principale source de revenus pour la population. Son fonctionnement demeure cependant peu rentable et le taux de chômage est très élevé parmi les paysans. Dans le cadre de ce projet, la Suisse soutient depuis plusieurs années la production et la commercialisation de légumes, de baies, de fruits, de thé, de plantes médicinales et de plantes d'agrément.

**Objectifs :** A terme, ce sont des PME gérées par des professionnels qui doivent assurer la culture de fruits et de légumes au Kosovo. Les paysans doivent apprendre à adapter leur production à la demande, à concurrencer les produits d'importation et à défendre leurs intérêts. Leurs activités créeront ainsi des emplois, généreront des revenus et contribueront au développement économique du Kosovo.

**Mise en œuvre :** La réalisation du projet est assurée par HELVETAS Swiss Intercooperation. Cette phase comprendra la mise sur pied d'une nouvelle organisation locale : le Centre agroalimentaire du Kosovo (KABC), qui assurera la promotion de l'horticulture sur place avec le concours d'acteurs du secteur privé. Le projet apportera par ailleurs un soutien aux organisations de paysans. Fin 2012, le projet se concentrera sur les produits qui rencontrent le plus de succès : oignons, choux, pommes, tomates, concombres et poivrons. Le projet est cofinancé par le Ministère danois des affaires étrangères (cofinancement : 50%).

**Pays/région :** Kosovo

**Secteur :** agriculture et sylviculture

**Durée de la phase :** janvier 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 3 920 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2001

**Dépenses antérieures :** 12 966 281 CHF

**Partenaires :** HELVETAS Swiss Intercooperation, Berne ; Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) ; Ministère kosovar de l'agriculture ; diverses organisations locales ; Ministère danois des affaires étrangères

**Numéro de projet :** 7F-01204.05

### ***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Pristina, phase 10***

**Situation initiale :** Outre les projets, conçus en principe sur le long terme, menés dans le cadre de la coopération avec le Kosovo, nous recevons depuis quelque temps nombre de demandes de crédit pour de petites actions. Ces actions sont lancées par divers groupements et organisations de la société civile qui souhaitent contribuer au développement de leur région.

**Objectifs :** Grâce au crédit global pour les petites actions, le bureau de coopération de Pristina peut réagir rapidement et sans excès bureaucratiques aux initiatives locales.

**Mise en œuvre :** Les sommes nécessaires pour financer ces actions sont minimales, mais il importe de les mettre à disposition rapidement. Le bureau de coopération choisit les actions qu'il soutient sur la base de critères clairement établis : elles doivent avoir un

ancrage local et favoriser le progrès politique et économique ou promouvoir les droits humains, etc. Il fournit ensuite un appui efficace aux projets retenus. La phase précédente a montré que ce crédit global pour les petites actions est un instrument fort utile.

**Pays/région** : Kosovo

**Secteurs** : divers ; cadre général

**Durée de la phase** : février 2012 – février 2013

**Budget pour la phase** : 200 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2002

**Dépenses antérieures** : 1 862 984 CHF

**Partenaires** : divers

**Numéro de projet** : 7F-01900.10

## Macédoine

### **\* Réhabilitation de l'écosystème du lac Prespa, phase 1**

**Situation initiale** : Partagé entre la Macédoine, l'Albanie et la Grèce, la région du lac Prespa constitue un habitat naturel unique. Elle abrite en effet plus de 2000 espèces végétales et animales, tel le pélican frisé. La hausse de la concentration de nutriments (eutrophisation), les eaux usées urbaines et industrielles, de même que l'agriculture intensive portent hélas atteinte au Grand Prespa et à ses affluents. Les eaux contiennent des métaux lourds, des dépôts de substances nocives et des déchets. Des phénomènes d'érosion mettent par ailleurs l'écosystème à rude épreuve. Pionnière sur le front de la gestion des eaux et de l'environnement en Macédoine, la Suisse a décidé de s'engager également dans ce projet.

**Objectifs** : Améliorer la qualité des eaux et des sols du lac Prespa et de ses affluents. Amener les autorités locales et nationales, ainsi que des organisations non gouvernementales et des institutions scientifiques à collaborer, afin de réhabiliter durablement l'écosystème.

**Mise en œuvre** : Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) assume provisoirement le rôle de partenaire de ce projet. La mise en œuvre devrait toutefois être confiée progressivement à la commune de Resen.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteurs** : eau/environnement

**Durée de la phase** : juillet 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 630 000 CHF

**Début du projet** : décembre 2011

**Dépenses antérieures** : 553 541 CHF

**Partenaires** : PNUD ; commune de Resen ; Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire

**Numéro de projet** : 7F-08182.01

### **\* Protection de la nature dans le bassin versant de la rivière Bregalnica, phase 1**

**Situation initiale** : La Macédoine est la région la plus sensible d'Europe pour ce qui est de la diversité biologique : on y trouve 16 000 espèces d'animaux, de fleurs et de champignons, dont 850 sont endémiques. Les espèces menacées comprennent l'ours brun, le loup, le lynx des Balkans et quelques oiseaux. L'agriculture extensive et l'exploitation des ressources naturelles représentent les principaux dangers pour la nature. Si des prescriptions légales ont certes été adoptées pour protéger l'environnement, leur application dépasse toutefois les possibilités des autorités locales. Par ailleurs, la population ne possède pas encore de véritable conscience écologique.

**Objectifs** : Mettre en place un programme de protection de la nature dans le bassin versant de la rivière Bregalnica, où la DDC mène déjà des projets dans le domaine des ressources en eau. Le programme doit également contribuer à réduire la pauvreté dans les campagnes.

**Mise en œuvre** : Le projet entend sensibiliser la population à une gestion durable des ressources naturelles. Les administrations locales bénéficieront d'un appui pour s'acquitter des tâches qui leur incombent pour protéger la nature.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteurs** : agriculture et sylviculture

**Durée de la phase** : novembre 2010 – février 2013

**Budget pour la phase** : 651 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2010

**Dépenses antérieures** : 95 964 CHF

**Partenaires** : autorités locales ; ONG et organismes œuvrant pour le développement régional ; Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire

**Numéro de projet** : 7F-06872.01

### ***Gestion de déchets biodégradables dans la région de Prespa, phase 1***

**Situation initiale :** Dans la région du lac Prespa, l'agriculture joue un rôle essentiel. Elle produit des quantités considérables de déchets organiques, qui sont entreposés dans des décharges illégales et polluent ainsi l'environnement. Le projet prévoit de construire une installation centrale de compostage à Resen et d'ouvrir des centres de collecte.

**Objectifs :** La commune de Resen traite ses déchets biodégradables de manière écologique. Elle contribue de la sorte à protéger durablement le lac Prespa et ses environs. La qualité de l'eau du lac s'améliore.

**Mise en œuvre :** Construction d'une installation centrale de compostage à Resen et formation du personnel d'exploitation. Les paysans y livrent leurs déchets. Une campagne d'information sensibilise la population aux problèmes environnementaux.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** eau/environnement

**Durée de la phase :** décembre 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 806 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2010

**Dépenses antérieures :** 761 000 CHF

**Partenaires :** PNUD ; service public d'approvisionnement Proleter ; commune de Resen ; ONG locales

**Numéro de projet :** 7F-07797.01

### ***Appui au travail législatif du parlement, phase 2***

**Situation initiale :** Ces quinze dernières années, la Macédoine a connu de profonds changements, alors que le climat politique était loin d'être au beau fixe. Désormais, les institutions politiques ont trouvé une certaine stabilité. Un dialogue constructif peine cependant toujours à s'établir entre les partis politiques.

**Objectifs :** Le Parlement macédonien doit devenir un organe législatif autonome et opérationnel, qui respecte l'Etat de droit et renforce la démocratie en Macédoine. Cette phase consistera à évaluer l'organisation des délibérations et de la transmission de l'information au sein du parlement. D'entente avec les membres du parlement, le projet élaborera le profil d'un institut du parlement, qui appuiera les députés dans leur travail législatif.

**Mise en œuvre :** Des parlementaires macédoniens, slovaques et suisses se réunissent pour former un groupe de travail. Celui-ci servira à l'échange d'expériences avec des institutions parlementaires de la région (Pologne, Slovaquie, République tchèque).

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** décembre 2009 – décembre 2014

**Budget pour la phase :** 2 854 000 CHF

**Début du projet :** février 2009

**Dépenses antérieures :** 1 922 462 CHF

**Partenaires :** National Democratic Institute (NDI) ; Project on Ethnic Relations (PER) ; Institute for Parliamentary Democracy (IPD) ; Parlement macédonien

**Numéro de projet :** 7F-06767.02

### ***Fonds de soutien à la société civile, phase 3***

**Situation initiale :** La Macédoine a entamé un processus de démocratisation dont la réalisation pose quelques défis. Il importe notamment de renforcer les structures et les processus décisionnels des autorités locales, de même que la société civile, afin que tous puissent assumer leur rôle dans le développement local. Il convient aussi d'améliorer les rapports interethniques, qui demeurent très tendus.

**Objectifs :** Des ONG devraient surveiller les dépenses publiques et les pratiques de l'économie privée avec un esprit critique et beaucoup de réalisme. Elles encourageront le dialogue entre les différents groupes de la population.

**Mise en œuvre :** Une agence locale sera chargée de mettre le fonds en place, de fournir des conseils techniques, de superviser le versement de contributions et d'évaluer les résultats. Le fonds compte trois différents types de contributions. Premièrement, il alloue des contributions institutionnelles à des ONG locales. Deuxièmement, il accorde des

montants pouvant aller jusqu'à 100 000 francs suisses à des projets de coopération. Troisièmement, enfin, il versera 15 000 francs par an, au cas par cas, à des organisations dont les activités correspondent à ses objectifs.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** août 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 1 500 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2006

**Dépenses antérieures :** 4 338 836 CHF

**Partenaires :** consultants internationaux et locaux ; ONG locales

**Numéro de projet :** 7F-05262.03

### ***Reconstruction d'écoles, phase 3***

**Situation initiale :** Pour garantir les mêmes chances de formation à tous en Macédoine, il importe d'améliorer l'infrastructure scolaire du pays. Le budget national prévu pour la reconstruction et l'entretien des bâtiments des écoles primaires est toutefois limité et ne suffit pas pour cette tâche.

**Objectifs :** Le projet vise à appuyer le Gouvernement macédonien dans la réalisation de son programme destiné à améliorer les conditions d'enseignement dans tout le pays. Quinze à vingt écoles seront ainsi reconstruites, dont l'école Pestalozzi de Skopje.

**Mise en œuvre :** Le projet est mené en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation et de la science, qui prend aussi en charge la moitié du financement.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** affaires sociales et infrastructures

**Durée de la phase :** avril 2007 – octobre 2011

**Budget pour la phase :** 2 000 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2004

**Dépenses antérieures :** 4 046 709 CHF

**Partenaires :** Ministère macédonien de l'éducation et de la science ; Faculté d'architecture

**Numéro de projet :** 7F-04090.03

### ***Appui au groupement de communes ZELS, phase 3***

**Situation initiale :** Le groupement de communes macédoniennes ZELS sert d'avocat aux communes et offre aussi des prestations aux autorités locales. Celles-ci s'adressent au groupement pour bénéficier de son soutien dans les domaines de la formation, des contacts avec des donateurs internationaux et des échanges avec le gouvernement central. ZELS joue actuellement un rôle déterminant dans les efforts de décentralisation menés en Macédoine.

**Objectifs :** Le projet vise à faire de ZELS un partenaire à part entière, afin d'instaurer la décentralisation et la stabilité politique en Macédoine. Le groupement contribue aussi à implanter le plurilinguisme, qui doit devenir une caractéristique de la démocratie locale dans les communes multiethniques. En offrant à ses membres des services à la fois optimisés et abordables, le groupement doit de plus assurer son autonomie et sa durabilité.

**Mise en œuvre :** L'appui financier de la DDC aide ZELS à fournir des conseils et un soutien aux communes dans les domaines de la politique, de la collaboration intercommunale et de l'accompagnement des comités interethniques institués dans les communes multiethniques. La DDC fournit également des équipements pour la traduction.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** juillet 2011 – décembre 2015

**Budget pour la phase :** 1 403 000 CHF

**Début du projet :** septembre 2003

**Dépenses antérieures :** 2 911 155 CHF



**Partenaires** : Groupement de communes ZELS ; Fondation européenne pour le développement durable des régions (FEDRE)  
**Numéro de projet** : 7F-03008.03

### ***Ouverture de bureaux électoraux, phase 2***

**Situation initiale** : Nombre des 120 députés au parlement ne se sentent pas responsables vis-à-vis du peuple, car ils n'ont pas été élus directement et ont dès lors une autre conception de leur rôle. Pour que le législatif représente de manière adéquate les intérêts des citoyennes et des citoyens, des bureaux régionaux ont été ouverts depuis 2003 afin d'informer la population sur les travaux en cours au gouvernement et au parlement.

**Objectifs** : Impliquer davantage les citoyennes et les citoyens dans les travaux parlementaires et améliorer la communication entre les électeurs et les membres du parlement.

**Mise en œuvre** : En 2010, les 20 derniers bureaux sur les 75 prévus ont été ouverts dans 35 communes et équipés des logiciels appropriés. Le personnel du parlement a ensuite été formé à la gestion de ces bureaux. Jusqu'à fin 2012, la responsabilité financière et opérationnelle sera transférée au parlement. Une ONG prodiguera des conseils au personnel local.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteur** : décentralisation/démocratisation

**Durée de la phase** : décembre 2009 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 480 000 CHF

**Début du projet** : août 2007

**Dépenses antérieures** : 1 534 003 CHF

**Partenaires** : Institute for Parliamentary Democracy (IPD) ; Parlement macédonien ; communes de Macédoine ; groupement de communes ZELS

**Numéro de projet** : 7F-02585.02

### ***Réhabilitation de la rivière Golema, phase 2***

**Situation initiale** : Ce projet-ci s'inscrit dans le programme Prespa Lake Park du PNUD (cofinancé par le FEM), qui vise à mettre en place une gestion intégrée de cet écosystème transfrontalier du sud de la Macédoine. Le site comprend deux lacs, le Petit et le Grand Prespa, ainsi que les pentes boisées environnantes qui s'étendent entre la Macédoine, l'Albanie et la Grèce. Pour préserver la diversité biologique de la région, qui sert aussi de réserve d'eau, les gouvernements de ces trois pays ont délimité 5 régions protégées et créé une administration commune. La rivière Golema est le principal cours d'eau du bassin versant du lac. La qualité de ses eaux souffre toutefois de l'élimination inappropriée de déchets solides, ainsi que du déversement des eaux usées des ménages, de l'industrie et de l'agriculture. Pendant la première phase, on a évalué la situation et un premier tronçon de 460 mètres a pu être réhabilité.

**Objectifs** : Améliorer l'état de la rivière Golema.

**Mise en œuvre** : Il s'agit d'achever la revitalisation de la rivière Golema en zone urbaine, ainsi que le système d'assainissement. Un système d'irrigation sera en outre construit dans le village de Bela Crkva.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteur** : eau

**Durée de la phase** : septembre 2008 – octobre 2011

**Budget pour la phase** : 1 255 000 CHF

**Début du projet** : septembre 2005

**Dépenses antérieures** : 3 250 000 CHF

**Partenaires** : PNUD ; autorités de la ville de Resen ; Ministère macédonien de l'environnement et de l'agriculture

**Numéro de projet** : 7F-02580.02

### ***Forums communaux pour promouvoir la participation citoyenne, phase 3***

**Situation initiale :** Depuis la signature de l'accord d'Ohrid, en 2001, la Macédoine décentralise progressivement son organisation étatique. Les autorités locales se doivent d'adapter leurs structures et les procédures de décision en conséquence, afin de permettre à la population de participer activement au développement régional. Depuis quelques années, la Suisse a accumulé sur place les expériences en matière de décentralisation et de soutien aux gouvernements locaux. Le programme prévoit la fondation de forums communaux où les citoyens et citoyennes peuvent faire connaître aux autorités leurs besoins et leurs exigences.

**Objectifs :** Les citoyens et les citoyennes de Macédoine devraient participer à la vie de leur commune et les autorités locales assumer leurs responsabilités avec toute la compétence voulue. A la fin de la phase, la majorité des communes auront inscrit le système des forums communaux dans leurs statuts.

**Mise en œuvre :** Jusqu'ici, le programme a été introduit dans 38 des 84 communes macédoniennes. 5 communes vont s'y ajouter. La confiance vis-à-vis des autorités locales a eu tendance à augmenter, comme l'a démontré une étude réalisée dans l'une des communes participantes.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** mars 2011 – août 2014

**Budget pour la phase :** 3 755 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2005

**Dépenses antérieures :** 7 354 131 CHF

**Partenaires :** divers

**Numéro de projet :** 7F-02578.03

### ***Education à l'environnement à l'école, phase 5***

**Situation initiale :** L'éducation à l'environnement a longtemps été négligée dans les écoles de Macédoine. La formation des enseignants, le matériel didactique et, surtout, la sensibilisation aux sujets écologiques faisaient largement défaut. En réalisant ce projet, la DDC a notamment financé la publication de matériel d'enseignement ainsi que la production de jeux et d'un calendrier environnemental. Le projet a accru la conscience écologique des enfants, de leurs enseignants et de leurs parents, ainsi que des autorités. L'enseignement de l'environnement sera obligatoire et fera partie intégrante du programme scolaire dans tout le pays. Le Ministère de l'éducation et de la recherche est le premier responsable en la matière.

**Objectifs :** Un environnement propre et sain contribue à améliorer la qualité de vie.

**Mise en œuvre :** Le Ministère de l'éducation et de la recherche assumera progressivement la responsabilité principale du projet, tandis que l'ONG OXO lui fournira conseils et appui dans sa tâche. La DDC ayant lancé un projet de protection des eaux dans le bassin versant de la rivière Bregalnica (dans l'est du pays), l'éducation à l'environnement dans les écoles de cette région se concentrera sur la protection de la nature régionale et sur la biodiversité de la région.

**Pays/région :** Macédoine

**Secteur :** éducation

**Durée de la phase :** janvier 2010 – décembre 2015

**Budget pour la phase :** 3 267 400 CHF

**Début du projet :** mars 2002

**Dépenses antérieures :** 3 930 487 CHF

**Partenaires :** Ministère macédonien de l'éducation et de la recherche ; ONG locale OXO

**Numéro de projet :** 7F-02079.05

### ***Appui à l'organisme de développement dans la région de Pelagonia, phase 4***

**Situation initiale :** Désireuses de créer un climat propice au développement économique, les neuf communes de la région de Pelagonia se sont regroupées au sein d'un organisme régional (PREDA). Ce regroupement a vu le jour sur la base du projet mené précédemment par la DDC pour promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) dans la région de Preda. Les collaborateurs de PREDA ont fondé une nouvelle organisa-

tion, PREDA PLUS, qui couvrira un territoire plus étendu et gèrera davantage de partenariats que jusqu'à maintenant.

**Objectifs** : L'appui accordé à PREDA PLUS garantit le développement économique de la région. Le premier objectif concret vise à faire de cet organisme la principale plateforme du développement régional.

**Mise en œuvre** : Dans le cadre de ce projet, la DDC contribue à renforcer les structures organisationnelles et institutionnelles de PREDA PLUS, à élaborer un programme de promotion, ainsi qu'à définir des stratégies de développement régional à moyen et à long terme.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2012 – juin 2012

**Budget pour la phase** : 600 000 CHF

**Début du projet** : septembre 1999

**Dépenses antérieures** : 4 225 524 CHF

**Partenaires** : PREDA PLUS ; Conseil régional pour le développement de la région de Pelagonia

**Numéro de projet** : 7F-00566.04

#### ***Petites actions du bureau de coopération de Skopje, phase 5***

**Situation initiale** : La Macédoine est l'un des pays les plus pauvres des Balkans occidentaux. Le revenu moyen n'y est par exemple que de 350 CHF par mois. Pour réaliser des projets novateurs en toute indépendance politique, les ONG locales ont besoin du soutien international. Les crédits en faveur de petites actions ont ici un grand avantage, car ils permettent au bureau de coopération de la DDC de s'engager à court terme, avec un impact direct et rapide.

**Objectifs** : De petites actions répondent à des besoins avérés des couches les plus vulnérables de la population, comme les enfants ou les Roms. Elles permettent de réaliser des projets modestes, mais intéressants, et qui profitent à beaucoup de monde.

**Mise en œuvre** : Les petits crédits permettent au bureau de coopération de réagir rapidement et de façon non bureaucratique aux besoins locaux. Les actions doivent se fonder sur l'initiative locale et contribuer à améliorer les droits humains ou la situation politique, économique et sociale. Les crédits pour ces petites actions s'élèvent au maximum à 30 000 CHF.

**Pays/région** : Macédoine

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : mars 2011 – mai 2013

**Budget pour la phase** : 200 000 CHF

**Début du projet** : avril 2001

**Dépenses antérieures** : 918 268 CHF

**Partenaires** : divers

**Numéro de projet** : 7F-02277.05

## Serbie

### **\* Promotion économique dans les communes de l'est de la Serbie, phase 1**

**Situation initiale** : De profondes disparités économiques séparent les régions de la Serbie. En raison de la politique centralisatrice, les investissements se sont jusqu'ici limités à la région de Belgrade dans le sud et à la province autonome de la Voïvodine. Pendant ce temps, les administrations communales de l'est du pays manquent de personnel et de ressources financières.

**Objectifs** : Se fonder sur les dix années d'expérience acquise par la Suisse en matière de soutien à la gouvernance locale pour stimuler le développement des communes dans l'est de la Serbie et combler ainsi le fossé économique entre les régions du pays.

**Mise en œuvre** : Le projet améliorera les prestations que les administrations communales offrent à la population et à l'économie privée. L'organisme régional de développement RARIS veillera à un développement communal équilibré et encouragera la coopération entre les communes. L'organisme allemand de coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ) assume la responsabilité du projet.

**Pays/région** : Serbie

**Secteur** : démocratie/décentralisation ; gouvernance locale

**Durée de la phase** : août 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 65 000 CHF (crédit initial)

**Début du projet** : août 2012

**Dépenses antérieures** : 1 000 CHF

**Partenaires** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ; agence régionale de développement RARIS ; Conférence permanente des villes et des municipalités de Serbie (SCTM)

**Numéro de projet** : 7F-08400.01

### **\* Accroissement de la transparence, de l'efficacité et de la fonction de contrôle du parlement, phase 1**

**Situation initiale** : La Serbie est en voie d'intégration au sein de l'UE. En tant que pouvoir législatif, le parlement adopte et applique les lois et joue donc un rôle clé dans le processus d'intégration. La dernière crise économique a toutefois révélé qu'il importe d'améliorer le contrôle financier du parlement. De plus, nombre des députés ne représentent guère les besoins et les intérêts des populations locales.

**Objectifs** : Lancé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le projet améliore la transparence et l'efficacité du parlement et renforce sa fonction d'autorité de surveillance.

**Mise en œuvre** : Des groupes de vérificateurs analysent la politique gouvernementale. Rendre itinérantes les séances de commission renforce les liens entre niveaux national et local. De plus, cinq assemblées communales bénéficieront d'un appui. Une approche novatrice recourra au système de cyberparlement : un système en ligne permettra par exemple d'organiser des auditions publiques auxquelles les citoyennes et les citoyens pourront participer sans devoir se déplacer.

**Pays/région** : Serbie

**Secteur** : démocratisation/décentralisation ; gouvernance locale

**Durée de la phase** : août 2012 – août 2015

**Budget pour la phase** : 1 000 000 CHF

**Début du projet** : août 2012

**Dépenses antérieures** : 297 000 CHF

**Partenaires** : PNUD ; Conférence permanente des villes et des municipalités de Serbie (SCTM)

**Numéro de projet** : 7F-08398.01

**\* Gestion du personnel dans les administrations locales, phase 1**

**Situation initiale** : Ces dernières années, le processus de décentralisation a enregistré quelques progrès en Serbie, de sorte que les autorités locales ont acquis certaines compétences. Jusqu'ici, leurs administrations ne se sont toutefois pas dotées d'un système efficace de gestion du personnel et manquent de personnel qualifié. La DDC met à la disposition de ce projet l'expérience acquise en dix années de soutien accordé aux autorités locales du centre et de l'ouest de la Serbie.

**Objectifs** : En améliorant leur gestion du personnel, les administrations locales gagnent en efficacité pour fournir les prestations publiques.

**Mise en œuvre** : Spécialiste de la collaboration avec les communes, la société MSP Consulting Ltd. aide les administrations des communes pilotes à se réorganiser et à introduire les nouveaux services de gestion du personnel. Chaque année, des cours seront en outre organisés au centre de formation de la Conférence permanente des villes et des municipalités (SCTM) et dans d'autres institutions.

**Pays/région** : Serbie

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : mai 2012 – avril 2013

**Budget pour la phase** : 200 000 CHF

**Début du projet** : mai 2012

**Dépenses antérieures** : 140 000 CHF

**Partenaires** : MSP Consulting Ltd. ; Ministère des droits de l'homme et des minorités ; Ministère de l'administration publique et de l'autonomie locale ; Conférence permanente des villes et des municipalités de Serbie (SCTM) ; communes pilotes

**Numéro de projet** : 7F-08078.01

**Développement du secteur privé grâce à la promotion de l'emploi dans l'industrie du bois, phase 1**

**Situation initiale** : En Serbie, une productivité très faible, le contexte économique défavorable et le manque de collaboration entre les acteurs du marché entravent le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Le projet devrait surtout améliorer les possibilités d'emploi des femmes, des jeunes et des chômeurs.

**Objectifs** : Développer les marchés dans l'industrie du bois. A partir du sud, le programme sera progressivement étendu au reste du pays.

**Mise en œuvre** : Développement des aptitudes et des connaissances de la main-d'œuvre employée dans l'industrie du bois. Les écoles professionnelles nouent par exemple des contacts avec des fabricants de meubles. Ceux-ci sont formés au marketing, au design et à la gestion, et obtiennent un accès à des sources locales de bois de qualité. La connaissance des plantes forestières commercialisables se répand, la collaboration entre cueilleurs, centres de collecte, transformateurs et exportateurs de baies des bois s'améliore. Le programme est réalisé par l'agence régionale de développement économique VEEDA.

**Pays/région** : Serbie

**Secteur** : économie et emploi

**Durée de la phase** : avril 2010 – août 2014

**Budget pour la phase** : 4 020 000 CHF

**Début du projet** : avril 2010

**Dépenses antérieures** : 1 404 239 CHF

**Partenaires** : Agence régionale de développement économique VEEDA ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-06861.01

**Contribution à la Conférence permanente des villes et des municipalités (SCTM), phase 1**

**Situation initiale** : La Serbie possède un Etat très centralisé, de sorte que les administrations locales ne disposent que de peu de compétences. Le manque de coordination entre administration centrale et autorités locales explique les écarts considérables qui séparent les régions du pays en termes de richesse et de développement. La Conférence permanente des villes et des municipalités (SCTM) tente de remédier à ce déséquilibre.

**Objectifs** : La SCTM défend les intérêts des diverses villes et municipalités face au pouvoir central de Belgrade. Elle assume cette tâche en jouant un rôle de conseillère et d'avocate des autorités locales, qui doivent à leur tour intervenir plus activement pour faire valoir leurs intérêts.

**Mise en œuvre** : La DDC apporte un appui institutionnel à la SCTM dans les domaines du lobbying auprès du pouvoir central, du conseil aux villes et aux municipalités et de la formation interne.

**Pays/région** : Serbie

**Secteur** : démocratisation/décentralisation/gouvernance locale

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 2 250 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2010

**Dépenses antérieures** : 1 644 937 CHF

**Partenaires** : SCTM ; représentants communaux ; Ministère des affaires publiques et locales

**Numéro de projet** : 7F-06625.01

### ***Développement communal dans le sud et le sud-ouest de la Serbie, phase 1***

**Situation initiale** : La Serbie est un pays très centralisé ; les pouvoirs politique et économique sont regroupés à Belgrade. Cette centralisation a des répercussions négatives sur le sud et le sud-ouest du pays : ces régions connaissent la pauvreté et des conflits interethniques, et leur infrastructure reste rudimentaire. En collaboration avec l'UE, ce projet reprend l'approche appliquée au cours de projets précédents, qui ont permis, avec succès, d'améliorer la gouvernance locale, l'administration communale et les infrastructures régionales dans le sud-ouest de la Serbie.

**Objectifs** : La Suisse contribue au développement communal dans deux régions sensibles à la frontière avec le Kosovo. Le projet apporte un appui à vingt-cinq communes. Toutes les couches de la population bénéficient d'un accès facilité à des prestations communales améliorées.

**Mise en œuvre** : La Suisse assume 20 % du total des coûts de ce projet, qui fournit un appui en matière de gestion et de planification et améliore l'infrastructure économique et sociale. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) assure la mise en œuvre du projet.

**Pays/région** : Serbie

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : mai 2010 – juin 2013

**Budget pour la phase** : 3 715 000 CHF

**Début du projet** : mai 2010

**Dépenses antérieures** : 2 107 214 CHF

**Partenaires** : UNOPS ; divers ministères de Serbie et syndicat intercommunal

**Numéro de projet** : 7F-06621.01

### ***Programme pour les enfants d'origine rom ou handicapés – intégration par la scolarisation, phase 2***

**Situation initiale** : Le manque de formation scolaire est l'une des principales causes de la grande pauvreté qui règne en Serbie et au Monténégro. Environ 80 000 enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école primaire. La plupart d'entre eux appartiennent à la minorité rom ou souffrent d'un handicap. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Croix-Rouge suisse et l'organisation non gouvernementale (ONG) Pomoć Deci ont lancé ensemble un projet de réforme qui a permis de réduire dans plus de 60 communes le taux des enfants quittant l'école prématurément.

**Objectifs** : 15 000 enfants fréquentent l'école primaire. Les couches les plus pauvres de la population sont intégrées dans le système scolaire.

**Mise en œuvre** : Un nouveau système englobant l'éducation et la prise en charge des enfants de trois à cinq ans, qui vise donc les jeunes enfants, doit devenir le modèle éducatif national. Le nouveau gouvernement adoptera par ailleurs un train de mesures d'intégration. Après avoir sélectionné des partenaires nationaux à l'échelon ministériel, la DDC les aidera à élaborer et à introduire ce système.

**Pays/région** : Serbie et Monténégro  
**Secteur** : éducation  
**Durée de la phase** : avril 2012 – mars 2013  
**Budget pour la phase** : 990 000 CHF  
**Début du projet** : janvier 2009  
**Dépenses antérieures** : 5 816 023 CHF  
**Partenaires** : UNICEF ; Croix-Rouge serbe ; divers partenaires locaux  
**Numéro de projet** : 7F-06551.02

### ***Réforme de la justice, phase 1***

**Situation initiale** : Dans les années 1990, des facteurs tels que la crise économique, la guerre et les sanctions internationales ont dégradé la situation du système judiciaire serbe. Depuis le tournant politique de 2000, beaucoup de choses n'ont toujours pas changé : les hommes politiques nomment les juges afin de défendre leurs intérêts, et ce sont des magnats de l'économie qui contrôlent la justice. Le système judiciaire n'offre donc qu'une protection illusoire aux citoyennes et aux citoyens, qui n'ont aucune confiance en la justice.

**Objectifs** : Le projet vise à réformer la justice, c'est-à-dire à instaurer l'Etat de droit, à combattre la corruption et à améliorer le contexte économique. Il s'agit de consolider le cadre légal et institutionnel du pouvoir judiciaire, ainsi que d'adapter l'organisation des tribunaux et des procureurs généraux.

**Mise en œuvre** : Depuis le lancement du projet, quelques succès ont été enregistrés : le travail des tribunaux serbes est plus efficace que l'année précédente, les procédures durent moins longtemps, les bâtiments du système judiciaire sont désormais accessibles aux handicapés et les tribunaux font appel à des interprètes. La Banque mondiale gère le projet et le finance par le biais d'un fonds, tout en appuyant le Gouvernement serbe dans sa réalisation.

**Pays/région** : Serbie et Monténégro  
**Secteurs** : gouvernance ; cadre général  
**Durée de la phase** : novembre 2008 – décembre 2015  
**Budget pour la phase** : 1 160 000 CHF  
**Début du projet** : novembre 2008  
**Dépenses antérieures** : 1 160 000 CHF  
**Partenaires** : Banque mondiale ; Ministère de la justice  
**Numéro de projet** : 7F-06424.01

### ***Développement du secteur privé dans le sud-ouest de la Serbie, phase 2***

**Situation initiale** : Après avoir suivi pendant des années une évolution réjouissante, l'économie serbe subit, elle aussi, les effets de la crise mondiale. Dans le district de Zlatibor (sud-ouest du pays), c'est surtout le chômage des femmes et des jeunes qui est supérieur à la moyenne nationale. La productivité des petites et moyennes entreprises est également plus faible. La promotion du secteur privé est l'un des quatre domaines dans lesquels la DDC collabore avec la Serbie. Les activités comprennent également un appui aux PME au niveau communal.

**Objectifs** : Le projet a pour principal objectif d'améliorer les perspectives économiques et les conditions de vie dans six des dix communes du district. Il vise avant tout à encourager les acteurs du marché à collaborer et à coordonner leurs activités.

**Mise en œuvre** : La réalisation du projet est assurée par l'Agence régionale de développement d'Užice, avec l'appui du Springfield Centre. Outre les autorités, les médias et les associations économiques, les PME figurent également parmi les principaux partenaires. Des plateformes ainsi que des cours de formation et l'appui fourni à des offres innovantes devraient renforcer les acteurs économiques.

**Pays/région** : Serbie  
**Secteur** : économie et emploi ; promotion des PME  
**Durée de la phase** : avril 2009 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 1 850 000 CHF  
**Début du projet** : octobre 2007  
**Dépenses antérieures** : 1 871 654 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-05864.02

#### ***Amélioration de l'intégration sociale, phase 1***

**Situation initiale** : Si la pauvreté avait constamment régressé en Serbie, elle a de nouveau été aggravée par la crise économique. Une politique pour l'intégration sociale (IS) lancée par le gouvernement central entend recourir à l'éducation et à l'emploi afin d'améliorer l'intégration sociale des groupes de population les plus touchés, tels les chômeurs, les Roms, les jeunes et les réfugiés. Une nouvelle loi a par exemple été élaborée pour régir la formation de base. Le gouvernement a par ailleurs réformé son secrétariat général et institué un bureau idoine afin d'améliorer la collaboration avec la population.

**Objectifs** : La politique pour l'intégration sociale serait mise au point d'ici à fin 2012, puis appliquée.

**Mise en œuvre** : Le Vice-premier ministre pour l'intégration européenne, coordonne et supervise l'application de la politique pour l'intégration sociale et en rend compte. A cet effet, il bénéficie de l'appui d'un gestionnaire de projet et de la SIPRU (Unité pour l'intégration sociale et la réduction de la pauvreté). Le groupe de travail Intégration sociale est chargé de définir la politique pour l'intégration sociale et de la mettre en œuvre.

**Pays/région** : Serbie  
**Secteurs** : gouvernance ; cadre général  
**Durée de la phase** : juin 2009 – avril 2013  
**Budget pour la phase** : 2 484 000 CHF  
**Début du projet** : juin 2009  
**Dépenses antérieures** : 2 494 314 CHF  
**Partenaires** : Unité pour l'intégration sociale et la réduction de la pauvreté (SIPRU) ; divers partenaires locaux  
**Numéro de projet** : 7F-03916.01

#### ***Formation continue pour le corps enseignant, phase 4***

**Situation initiale** : Jusqu'en 1990, la Serbie investissait une grande partie de son produit national brut dans la formation. Douze centres régionaux étaient alors compétents pour assurer la formation et le perfectionnement du corps enseignant. Depuis les années 1990, plus aucun développement n'est intervenu au niveau des méthodes d'enseignement et des manuels scolaires. En 2001, le nouveau gouvernement démocratique a toutefois fait de la réforme de la formation l'une de ses priorités. En 2009, quelque 90 000 enseignantes et enseignants ont bénéficié du nouveau système de formation continue.

**Objectifs** : Un système décentralisé de formation professionnelle du corps enseignant contribue à la réussite de la réforme de la formation.

**Mise en œuvre** : Le crédit prévu sert à renforcer le centre serbe de formation professionnelle du personnel enseignant. Ce centre est une unité administrative séparée des services gouvernementaux, qui organise la formation continue des enseignants des degrés primaire et secondaire. Le centre a élaboré les directives nécessaires et mis sur pied plusieurs centres régionaux qui assurent la formation continue non seulement des enseignants, mais aussi des psychologues scolaires, des directeurs d'école et des collaborateurs administratifs. Cette quatrième et dernière phase du projet devrait permettre d'étendre le système de formation continue à l'ensemble du pays.



**Pays/région** : Serbie  
**Secteur** : éducation  
**Durée de la phase** : juillet 2010 – décembre 2013  
**Budget pour la phase** : 2 920 000 CHF  
**Début du projet** : juin 2002  
**Dépenses antérieures** : 6 060 033 CHF  
**Partenaires** : centre de formation professionnelle ; huit centres régionaux de formation continue ; Ministère de l'éducation  
**Numéro de projet** : 7F-02365.04

***Programme de soutien aux communes, phase 3***

**Situation initiale** : Même après le renversement du gouvernement Milosevic, la Serbie a toujours un gros retard à combler en matière de services municipaux et de principes d'administration et de direction démocratique des communes. Le pays a certes fait entre-temps quelques progrès vers la décentralisation, mais a encore besoin de beaucoup de soutien.

**Objectifs** : Le projet soutient le processus de réforme et l'amélioration des capacités d'organisation et de gestion des communes partenaires, qui assument de nouveaux rôles, de nouvelles tâches et de nouvelles responsabilités dans le cadre fixé.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par les communes, coordonnées elles-mêmes par un bureau du consortium suisse ITECO/SIC. La DDC soutient financièrement le consortium et les communes partenaires serbes. Les fonds sont engagés pour l'amélioration des services municipaux et de la gestion communale.

**Pays/région** : Serbie  
**Secteurs** : gouvernance  
**Durée de la phase** : mai 2008 – août 2011  
**Budget pour la phase** : 4 392 000 CHF  
**Partenaires** : communes, conférence nationale des communes, Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale  
**Numéro de projet** : 7F-01617.03

***Petites actions du bureau de coopération de Belgrade, phase 12***

**Situation initiale** : En Serbie une grande partie de la population souffre toujours du taux élevé de chômage et du bas niveau des revenus. De plus, le gouvernement continue de négliger les ONG. Un soutien international s'impose dès lors pour réaliser des projets novateurs, lutter contre la pauvreté et remettre en question les pratiques gouvernementales. Les crédits pour de petites actions offrent un gros avantage dans ce domaine, car ils permettent au bureau de coopération de la DDC de s'engager dans des interventions à court terme qui déploient des effets immédiats.

**Objectifs** : De petites actions répondent à des besoins clairement définis des groupes vulnérables de la population, comme les enfants, les handicapés et les Roms. Les crédits permettent de réaliser des projets intéressants et novateurs qui bénéficient à beaucoup de personnes.

**Mise en œuvre** : Les petits crédits permettent au bureau de coopération de répondre rapidement et sans excès bureaucratiques aux besoins sur place. Les petites actions doivent se fonder sur des initiatives locales et contribuer un tant soit peu à améliorer le respect des droits de l'homme ou le contexte politique, économique et social. Les crédits pour les petites actions sont plafonnés à 20 000 francs suisses et seuls le chef du bureau de coopération ou son suppléant peuvent les accorder.

**Pays/région** : Serbie  
**Secteurs** : divers  
**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 200 000 CHF  
**Début du projet** : avril 2001  
**Dépenses antérieures** : 2 264 125 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-01619.12

## **Programme régional en Europe du Sud-Est (concerne au moins deux pays)**

### **\* Contribution au Bureau d'information sur les Roms (ERIO), phase 1**

**Situation initiale :** Bien que les Roms forment le plus grand groupe minoritaire d'Europe, leur histoire est faite de discrimination et d'exclusion sociale. Le Bureau d'information européen sur les Roms (ERIO) assume le rôle de partenaire officiel de l'Union européenne dans l'intégration de cette minorité au sein de l'UE et des pays des Balkans occidentaux susceptibles d'adhérer à l'UE. L'organisation fournit des informations fiables, intègre des thèmes concernant les Roms dans le débat politique européen et vérifie que les pays candidats à l'adhésion respectent les droits de la population rom. La Suisse a déjà appuyé une petite action d'ERIO, qui fut couronnée de succès. Un paragraphe sur les Roms, spécialement destiné aux candidats officiels et potentiels à l'adhésion à l'UE, a ainsi été inclus dans les stratégies nationales d'intégration jusqu'en 2020.

**Objectifs :** Améliorer l'intégration de la minorité rom au sein de l'UE, de même que dans les pays des Balkans occidentaux qui souhaitent adhérer à l'UE.

**Mise en œuvre :** ERIO recevra un soutien lui permettant de représenter les intérêts politiques des Roms. A cet effet, le projet renforcera ses compétences dans les domaines de la gestion et du marketing. Des sujets tels que le genre, la pauvreté et le handicap seront mieux intégrés dans ses activités.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** décembre 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 250 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2011

**Dépenses antérieures :** 72 500 CHF

**Partenaires :** Bureau d'information européen sur les Roms (ERIO) ; Commission européenne (CE)

**Numéro de projet :** 7F-08230.01

### **\* Programme régional en faveur des polices des Balkans occidentaux, phase 1**

**Situation initiale :** Le crime organisé représente un grave problème en Europe du Sud-Est. Depuis les conflits régionaux, il a suivi une expansion florissante : traite d'êtres humains, commerce d'armes et de drogue, corruption et blanchiment d'argent menacent la sécurité de la population. Pour combattre efficacement le crime organisé, les polices de la région doivent se réformer et collaborer par delà les frontières. Il importe surtout d'inclure davantage le Kosovo dans le réseau de collaboration. La Suisse soutient depuis 1990 le programme de coopération des polices des Balkans occidentaux.

**Objectifs :** Le programme contribue à améliorer la sécurité de la population dans les Balkans occidentaux et dans toute l'Europe de l'Ouest.

**Mise en œuvre :** L'application de la convention de collaboration policière pour l'Europe du Sud-Est jettera les bases d'une collaboration stratégique et pratique des polices de la région. Le projet encouragera les initiatives et les projets des institutions judiciaires et policières, afin de leur permettre de lutter à titre préventif contre le crime organisé. La participation du Kosovo à la collaboration policière multilatérale sera renforcée.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** août 2011 – décembre 2016

**Budget pour la phase :** 680 000 CHF

**Début du projet :** août 2011

**Dépenses antérieures :** 545 406 CHF (crédit initial)

**Partenaires :** Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)

**Numéro de projet :** 7F-07499.01

***Bourses de formation postgrade pour des étudiants des Balkans occidentaux, phase 1***

**Situation initiale :** La Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers (CFBS) offre chaque année de 15 à 20 bourses de formation postgrade à des étudiants des Balkans occidentaux. Pour approfondir les échanges universitaires entre la Suisse et cette région, la DDC offre de son côté 20 autres bourses d'études. De 2010 à 2014, 60 à 80 boursières et boursiers supplémentaires de Serbie, de Bosnie et Herzégovine, de Macédoine, d'Albanie, du Monténégro et du Kosovo devraient ainsi venir étudier pendant neuf mois dans une université suisse.

**Objectifs :** Renforcer, sur les plans tant quantitatif que qualitatif, la collaboration entre les institutions universitaires de Suisse et des Balkans occidentaux.

**Mise en œuvre :** Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) informe les pays bénéficiaires de l'extension de l'offre suisse. La CFBS traite les dossiers de candidature et peut compter sur l'appui des responsables des universités suisses pour sélectionner les bénéficiaires d'une bourse.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** éducation

**Durée de la phase :** juillet 2009 – juin 2014

**Budget pour la phase :** 1 600 000 CHF

**Début du projet :** juillet 2009

**Dépenses antérieures :** 431 550 CHF

**Partenaires :** Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) ; représentations suisses dans les Balkans occidentaux ; instituts universitaires locaux

**Numéro de projet :** 7F-07048.01

***Contribution clé au Conseil de coopération régionale, phase 2***

**Situation initiale :** Une bonne collaboration régionale constitue l'une des principales conditions pour garantir une stabilité durable et l'intégration des pays d'Europe du Sud-Est au sein de l'Union européenne (UE). La redéfinition géopolitique étant marquée par une forte propagande nationaliste et des tensions interethniques, une plateforme de coopération et de médiation revêt une importance cruciale. A l'œuvre depuis février 2008, le Conseil de coopération régionale (CCR) succède au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

**Objectifs :** Le CCR a pour objectif de renforcer la collaboration entre les pays d'Europe du Sud-Est et l'UE, ainsi que de coordonner cette collaboration avec les pays qui le soutiennent. La contribution suisse doit servir à financer les activités du secrétariat général du CCR.

**Mise en œuvre :** Sis à Sarajevo, le CCR a repris les principales activités du Pacte de stabilité, qui comprennent la promotion de la coopération régionale et de l'intégration de la région au sein de l'UE et de l'OTAN. Dans le même temps, le CCR sert de forum de discussion aux pays d'Europe du Sud-Est tout en incluant les pays donateurs.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** prévention et transformation des conflits

**Durée de la phase :** janvier 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 456 750 CHF

**Début du projet :** mars 2008

**Dépenses antérieures :** 834 906 CHF

**Partenaires :** Conseil de coopération régionale (CCR)

**Numéro de projet :** 7F-06090.02

***Contribution à un ensemble de programmes du Mouvement chrétien pour la paix, phase 1***

**Situation initiale :** La DDC a conclu avec des organisations non gouvernementales (ONG) suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement d'une contribution à un de leurs programmes en particulier ou à un ensemble de projets. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intenses négociations portant sur les programmes ou projets soutenus. Huit des ONG, dont le Mouvement chrétien pour la paix (CFD), mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI. Le CFD bénéficie

d'une contribution destinée à un *portfolio*, c'est-à-dire que la DDC s'engage à verser une contribution à un ensemble de projets clairement définis.

**Objectifs** : Le Mouvement chrétien pour la paix se propose notamment de renforcer les droits des femmes et leur participation à la vie politique et à la promotion de la paix ; de prévenir la violence et de protéger les femmes qui en sont victimes, ainsi que leurs familles ; d'améliorer la formation et la participation politique de groupes défavorisés de la population ; de favoriser le renforcement institutionnel et l'amélioration des compétences des organisations partenaires.

**Mise en œuvre** : Le CFD assure lui-même la mise en œuvre de ses programmes. Il est impliqué dans de nombreux réseaux et collabore avec des partenaires locaux et internationaux.

**Pays/région** : Bosnie et Herzégovine, Kosovo

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2008 – décembre 2011

**Budget pour la phase** : 900 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2008

**Dépenses antérieures** : 900 000 CHF

**Partenaires** : Mouvement chrétien pour la paix (CFD)

**Numéro de projet** : 7F-06066.01

#### ***Contribution à un programme de Solidar Suisse, phase 1***

**Situation initiale** : La DDC a conclu avec des ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont Solidar Suisse (anciennement Œuvre suisse d'entraide ouvrière, OSEO), mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs** : Solidar Suisse s'efforce d'améliorer les rapports et le dialogue entre salariés et employeurs en Serbie, au Kosovo et en Bosnie et Herzégovine. Au Kosovo, elle vise de plus à renforcer la société civile dans les régions rurales.

**Mise en œuvre** : Solidar Suisse assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région** : Serbie, Kosovo, Bosnie et Herzégovine

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2008 – décembre 2011

**Budget pour la phase** : 1 125 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2008

**Dépenses antérieures** : 1 125 000 CHF

**Partenaires** : Solidar Suisse

**Numéro de projet** : 7F-06063.01

#### ***Contribution à un ensemble de programmes de IAMANEH, phase 1***

**Situation initiale** : La DDC a conclu avec des ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement d'une contribution à un de leurs programmes en particulier ou à un ensemble de projets. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations de programme. Huit des ONG, dont l'International Association for Maternal and Neonatal Health (IAMANEH), mènent des activités en Europe de l'Est et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI). IAMANEH bénéficie d'une contribution destinée à un *portfolio*, c'est-à-dire que la DDC s'engage à verser une contribution à un ensemble de projets clairement définis.

**Objectifs** : IAMANEH Suisse s'engage à aider les femmes et les enfants à mener une vie en bonne santé et dans la dignité. Elle fournit ainsi protection, prise en charge professionnelle et assistance juridique aux femmes et aux enfants victimes de violence ou exploités. Son objectif est de permettre aux victimes de recouvrer leur intégrité physique et psychique et de s'ouvrir de nouvelles perspectives. Un autre de ses objectifs est de faire comprendre aux femmes, aux hommes et aux enfants les risques et les conséquences de la violence des hommes contre les femmes et les enfants et de les motiver à contribuer activement à les réduire.

**Mise en œuvre :** IAMANEH assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région :** Bosnie et Herzégovine, Albanie

**Secteurs :** divers

**Durée de la phase :** janvier 2008 – décembre 2011

**Budget pour la phase :** 900 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2008

**Dépenses antérieures :** 900 000 CHF

**Partenaires :** International Association for Maternal and Neonatal Health (IAMANEH)

**Numéro de projet :** 7F-06026.01

### ***Contribution au Roma Education Fund, phase 5***

**Situation initiale :** Une conférence régionale s'est réunie à Budapest en 2003 pour évoquer la situation des Roms dans une Europe élargie. Cette conférence a déclaré la période 2005 à 2015 la Décennie des Roms. L'un des principaux aspects de cette décennie réside dans la création d'un fonds destiné à promouvoir l'éducation des enfants roms (Roma Education Fund, REF). L'an dernier, ce fonds a permis d'assurer un enseignement préscolaire à 10 000 enfants roms et d'attribuer 800 bourses d'études universitaires.

**Objectifs :** La contribution au REF vise à combler le fossé entre Roms et non-Roms en matière de formation. Cet effort devrait aussi permettre de briser le cercle vicieux de la pauvreté dont sont prisonniers la majorité des quelque dix millions de Roms.

**Mise en œuvre :** Sis à Budapest, le conseil de fondation et le bureau du REF ont pour tâche de susciter l'élaboration de nouveaux projets durables, de sélectionner ceux qui méritent d'être soutenus et de veiller à leur réalisation. La DDC verse une contribution au REF depuis fin 2004. Elle est représentée au sein de l'organisation par Yvana Enzler, ambassadrice de la Suisse en Albanie.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** éducation

**Durée de la phase :** juillet 2010 – décembre 2011

**Budget pour la phase :** 1 566 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2004

**Dépenses antérieures :** 3 824 360 CHF

**Partenaires :** Roma Education Fund (REF) ; diverses ONG locales

**Numéro de projet :** 7F-04116.05

### ***SCOPES : Coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse – partenariats institutionnels, phase 3***

**Situation initiale :** La collaboration internationale joue un rôle déterminant dans la qualité d'un système de recherche. L'amélioration des qualifications ainsi que l'accroissement des capacités et de la compétitivité des instituts de recherche et des chercheurs revêtent dès lors une importance cruciale pour la transition en cours.

**Objectifs :** Pour que les groupes et les instituts de recherche soient en mesure de surmonter les difficultés de la transition, le projet les aide à développer leurs capacités, à mener des recherches de haute qualité et à tisser des liens solides avec les réseaux scientifiques internationaux.

**Mise en œuvre :** Le programme finance des projets de recherche communs. Deux ou trois groupes de recherche de Suisse et d'Europe de l'Est mènent un travail ensemble. La DDC et le Fonds national suisse prennent chacun en charge la moitié des coûts de ce programme de recherche.

**Pays/région :** programme régional

**Secteur :** affaires sociales et infrastructures

**Durée de la phase :** janvier 2013 – juin 2013

**Budget pour la phase :** 1 032 790 CHF

**Début du projet :** janvier 2005

**Dépenses antérieures :** 7 766 778 CHF

**Partenaires** : Fonds national suisse ; service pour la coopération internationale ; instituts de recherche des hautes écoles suisses ; centres de recherche d'Europe de l'Est  
**Numéro de projet** : 7F-04070.03

***SCOPES : Coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse – projets de recherche communs, phase 2***

**Situation initiale** : La collaboration internationale joue un rôle déterminant dans la qualité d'un système de recherche. L'amélioration des qualifications ainsi que l'accroissement des capacités et de la compétitivité des instituts de recherche et des chercheurs revêtent dès lors une importance cruciale pour la transition en cours.

**Objectifs** : Pour que les groupes et les instituts de recherche soient en mesure de surmonter les difficultés de la transition, le projet les aide à développer leurs capacités, à mener des recherches de haute qualité et à tisser des liens solides avec les réseaux scientifiques internationaux.

**Mise en œuvre** : Le programme finance des projets de recherche communs. Deux ou trois groupes de recherche de Suisse et d'Europe de l'Est mènent un travail ensemble. La DDC et le Fonds national suisse prennent chacun en charge la moitié des coûts de ce programme de recherche.

**Pays/région** : programme régional

**Secteur** : affaires sociales et infrastructures

**Durée de la phase** : décembre 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 4 662 500 CHF

**Début du projet** : janvier 2005

**Dépenses antérieures** : 9 208 385 CHF

**Partenaires** : Fonds national suisse ; service pour la coopération internationale ; instituts de recherche des hautes écoles suisses ; centres de recherche d'Europe de l'Est

**Numéro de projet** : 7F-04057.02

***Promotion de la démocratie et coopération transfrontalière en Europe du Sud-Est (Conseil de coopération régionale), phase 6***

**Situation initiale** : Le conseil régional de coopération (qui a succédé au Pacte de stabilité) veut renforcer la collaboration régionale en Europe du Sud-Est et rapprocher la région des structures de l'UE. La Suisse appuie notamment la création d'associations nationales de communes dans les pays de la région, ainsi que leur NALAS (Network of Associations of Local Authorities from South-Eastern Europe). Le projet encourage la mise en place de structures démocratiques et crédibles, sur les plans local et régional. Pour ses membres et la population en général, le réseau est devenu une source d'information de premier plan sur l'administration locale et régionale.

**Objectifs** : Les autorités communales doivent être en mesure de fournir aux habitants les prestations qu'ils réclament, ainsi que de motiver les citoyennes et les citoyens à prendre part au processus politique.

**Mise en œuvre** : Responsable de la coordination générale, le secrétariat du NALAS, à Skopje, met les activités en œuvre. Le NALAS devrait devenir financièrement indépendant jusqu'à fin 2012.

**Pays/région** : Europe du Sud-Est

**Secteurs** : gouvernance ; cadre général ; décentralisation/démocratisation

**Durée de la phase** : août 2009 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 1 168 500 CHF

**Début du projet** : septembre 2000

**Dépenses antérieures** : 3 306 025 CHF

**Partenaires** : Network of Associations of Local Authorities from South-Eastern Europe

**Numéro de projet** : 7F-01122.06

***Appui à l'Initiative pour la réforme de l'éducation (Conseil de coopération régionale), phase 6***

**Situation initiale :** La mise en place et le développement du système éducatif – de l'école primaire aux études universitaires en passant par la formation professionnelle – sont au cœur des préoccupations de tous les pays d'Europe du Sud-Est. La Task Force Education and Youth (TFEY, groupe opérationnel pour l'éducation et la jeunesse) du Pacte de stabilité a dès lors lancé en 2004 l'Initiative pour la réforme de l'éducation en Europe du Sud-Est (ERI SEE). Celle-ci coordonne surtout les contacts entre les ministères de l'éducation de l'Europe du Sud-Est. Dans le cadre du Conseil de coopération régionale, la Suisse mène des activités depuis 2000 pour faire progresser le système éducatif de la région.

**Objectif :** Favoriser l'intégration des pays d'Europe du Sud-Est dans les programmes de formation européens.

**Mise en œuvre :** Le secrétariat de l'ERI à Zagreb est fermé depuis juin 2010 ; un nouveau bureau est mis sur pied à Belgrade. Le Centre pour la politique de l'éducation (CEP) assume provisoirement l'organisation de divers séminaires, cours, voyages d'études et consultations régionales, ainsi que de deux rencontres annuelles des ministres de l'éducation.

**Pays/région :** Europe du Sud-Est

**Secteur :** éducation

**Durée de la phase :** mai 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 187 500 CHF

**Début du projet :** juillet 2000

**Dépenses antérieures :** 1 146 641 CHF

**Partenaires :** Centre pour la politique de l'éducation (CEP) ; ministères de l'éducation

**Numéro de projet :** 7F-01045.06

***Programme de promotion de la recherche en sciences sociales, phase 3***

**Situation initiale :** Les sciences sociales jouent un rôle important dans la transition vers la démocratie, car elles facilitent l'évaluation des options politiques. En Europe du Sud-Est, elles sont cependant largement négligées.

**Objectifs :** Le programme vise en premier lieu à faciliter le passage vers un système démocratique et les prises de décisions politiques. Dans la pratique, il s'attache à améliorer les possibilités offertes aux jeunes chercheurs et aux femmes de mener des recherches et à promouvoir la collaboration entre les chercheurs d'Europe du Sud-Est.

**Mise en œuvre :** Le programme est mis en œuvre par une équipe de l'Université de Fribourg. Dans cette phase, il soutient 15 à 20 nouveaux projets de recherche consacrés au processus de transition et 8 projets en cours. Il doit s'agir de projets de qualité issus de la région des Balkans occidentaux. La direction du programme est assurée par un comité de pilotage, au sein duquel siège un collaborateur local du bureau de coopération de la DDC.

**Pays/région :** Balkans occidentaux

**Secteur :** gouvernance/promotion de la recherche

**Durée de la phase :** juillet 2011 – juin 2013

**Budget pour la phase :** 4 100 000 CHF

**Début du projet :** octobre 2007

**Dépenses antérieures :** 6 878 841 CHF

**Partenaires :** Université de Fribourg (Suisse), Institut interfacultaire de l'Europe centrale et orientale (IICEE) ; établissements de recherche intéressés aux réformes

**Numéro de projet :** 7F-00481.03

***Formation de spécialistes de la santé publique, phase 6***

**Situation initiale :** Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, les systèmes de santé sont en train de se transformer en systèmes modernes et décentralisés. Ce passage comprend notamment la mise en place d'assurances durables et l'amélioration de la gestion des infrastructures. Le personnel médical suit des cours de perfectionnement dans les domaines de la gestion et de l'administration de la santé.

**Objectifs** : Le projet vise à instaurer des systèmes efficaces de santé publique dans les pays en transition d'Europe de l'Est.

**Mise en œuvre** : Plus de 350 spécialistes de la santé publique venus de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie et de Moldova ont suivi des cours d'été en Suisse. Destiné aux spécialistes et aux responsables de la santé publique de l'un de ces pays (hôpitaux, administrations, etc.), ce programme englobe plusieurs secteurs et explore par exemple des thèmes tels que le développement de la santé publique ou les possibilités de la coopération. Outre l'Université de Lugano et la Swiss School of Public Health, l'Institut tropical et de santé publique suisse, à Bâle, apporte également sa contribution à ces cours d'été. Les bureaux de coopération de Chisinau, Tirana, Sarajevo, Kiev, Minsk, Vladikavkaz, Douchanbé, ainsi que ceux de Skopje et de Pristina, proposent et sélectionnent les spécialistes des pays de l'Est qui participeront aux cours.

**Pays/région** : Europe du Sud-Est (Conseil de coopération régionale)

**Secteurs** : santé et population ; éducation

**Durée de la phase** : mai 2010 – avril 2013

**Budget pour la phase** : 700 000 CHF

**Début du projet** : mai 1996

**Dépenses antérieures** : 2 759 455 CHF

**Partenaires** : Institut tropical et de santé publique suisse, Bâle

**Numéro de projet** : 7F-00232.06

#### ***Programme culturel Pro Helvetia dans les Balkans occidentaux, phase 14***

**Situation initiale** : La DDC considère que la culture joue un rôle essentiel dans le développement économique et social. C'est pourquoi elle soutient depuis 1990 un programme culturel en Europe du Sud-Est et dans les Balkans. Si le projet s'est au début concentré sur les Etats d'Europe centrale, il vise aujourd'hui en priorité les Balkans occidentaux.

**Objectifs** : Le programme culturel de Pro Helvetia soutient des initiatives et des organisations culturelles, afin de renforcer la collaboration régionale. Il vise en premier lieu à promouvoir la liberté d'opinion, la résolution pacifique des conflits et le respect des minorités.

**Mise en œuvre** : Pro Helvetia gère le programme à partir de sa direction régionale de Sarajevo. Les aides financières sont destinées à des projets de collaboration culturelle qui impliquent au moins deux pays des Balkans occidentaux. Les bureaux locaux soutiennent en outre de petites actions mises sur pied par des artistes ou des organisations culturelles.

**Pays/région** : Balkans occidentaux

**Secteurs** : culture ; gouvernance ; cadre général

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 4 263 000 CHF

**Début du projet** : janvier 1990

**Dépenses antérieures** : 54 360 908 CHF

**Partenaires** : Pro Helvetia, Zurich ; organisations culturelles locales

**Numéro de projet** : 7F-00007.14

#### ***Contribution aux projets d'organismes suisses de jeunesse, phase 13***

**Situation initiale** : En Europe du Sud-Est, les jeunes sont soumis à une pression économique et sociale croissante. Les pays de la région commencent à peine à définir une politique officielle de la jeunesse et les nouvelles organisations de jeunesse manquent encore de contacts entre elles. Par ailleurs, beaucoup de jeunes de la région vivent en Suisse et peinent à s'y intégrer. Ils sont partagés entre deux cultures et doivent surmonter les traumatismes de guerre dont a souffert leur famille.

**Objectifs** : Le projet entend promouvoir la compréhension mutuelle parmi les jeunes des Balkans occidentaux, ainsi qu'entre les jeunes de Suisse et d'Europe du Sud-Est. Il encourage les jeunes à participer activement à la société et à apporter une contribution constructive aux processus de transformation et de démocratisation.

**Mise en œuvre** : La DDC finance au moyen de contributions uniques, dont le montant peut aller jusqu'à 10 000 francs, des projets d'organismes de jeunesse. Le Conseil suisse



des activités de jeunesse (CSAJ) se charge de lancer les appels d'offres et de sélectionner les projets.

**Pays/région** : Europe du Sud-Est

**Secteurs** : affaires sociales et infrastructures ; gouvernance

**Durée de la phase** : mars 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 375 330 CHF

**Début du projet** : avril 1992

**Dépenses antérieures** : 6 141 758 CHF

**Partenaires** : Conseil suisse des activités de jeunesse ; organisations locales de jeunesse

**Numéro de projet** : 7F-00005.13

***Crédit global pour les petites actions de la division Balkans occidentaux, phase 2***

**Situation initiale** : En 2007, la coopération de la DDC avec les pays d'Europe de l'Est a été réorganisée ; les anciennes sections Europe du Sud-Est et Programmes spéciaux et régionaux ont été regroupées dans la nouvelle division des Balkans occidentaux. Chacune des deux sections disposait jusqu'ici de son propre crédit global. Au cours de la dernière phase, 31 actions ont été autorisées, avec un montant d'engagement moyen de 15 800 CHF.

**Objectifs** : Ce crédit global permet à la division des Balkans occidentaux de réaliser des petites actions rapidement et simplement.

**Mise en œuvre** : Les petites actions exigent de petits montants, mais qui doivent être fournis rapidement. Ils peuvent être octroyés par la direction de la section, dans la limite de sa compétence financière. La surveillance formelle incombe à l'administration de la division. Chaque action est dirigée et suivie par les responsables du programme.

**Pays/région** : Balkans occidentaux

**Secteurs** : divers/général

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2014

**Budget pour la phase** : 500 000 CHF

**Début du projet** : avril 2008

**Dépenses antérieures** : 817 029 CHF

**Partenaires** : divers

**Numéro de projet** : 7F-06217.02

***Crédit global pour la préparation, le suivi et l'évaluation de projets, phase 5***

**Situation initiale** : Etant donné la limitation des ressources disponibles et les qualifications professionnelles requises, la division Balkans occidentaux du domaine de direction Coopération avec l'Europe de l'Est doit pouvoir faire appel à des spécialistes externes pour préparer, suivre et évaluer les projets et programmes.

**Objectifs** : Le crédit global permettra à la division Balkans occidentaux de préparer de nouveaux projets et programmes, et de garantir la qualité des actions en cours.

**Mise en œuvre** : Les responsables du programme planifient chaque mesure et la réalisent. La responsabilité générale de l'engagement du crédit incombe à la direction de la division. Pour une action isolée, la dépense devrait être en général de moins de 50 000 CHF.

**Pays/région** : Balkans occidentaux

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : septembre 2011 – août 2013

**Budget pour la phase** : 500 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2007

**Dépenses antérieures** : 1 525 066 CHF

**Partenaires** : experts externes

**Numéro de projet** : 7F-05927.05

## Communauté des Etats indépendants (CEI)

### Kirghizistan

#### **\* Gestion autonome des budgets communaux, phase 1**

**Situation initiale :** Le gouvernement kirghiz envisage d'investir dès cette année dans l'autonomie et le développement régionaux en introduisant la gestion décentralisée des fonds publics. Le projet s'articule autour de la manière d'impliquer les populations locales dans les processus de budgétisation et de gestion financière.

**Objectifs :** Sur les 457 *aiyl okmotus* (communautés rurales) au total, 131 devraient disposer de ressources humaines et financières suffisantes pour fournir les diverses prestations publiques à leurs habitantes et à leurs habitants et pour gérer leurs finances avec efficacité et efficience.

**Mise en œuvre :** Grâce à une amélioration de la législation, la décentralisation fait des progrès. La population apprend à faire confiance aux autorités locales et à leur adresser des demandes réalistes. Les citoyennes et les citoyens doivent prendre conscience de l'influence qu'ils peuvent exercer sur le processus de budgétisation en possédant les connaissances requises sur les finances.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteurs :** gouvernance ; décentralisation/démocratisation

**Durée de la phase :** mai 2012 – avril 2015

**Budget pour la phase :** 890 000 CHF

**Début du projet :** février 2011

**Dépenses antérieures :** 90 000 CHF (crédit initial)

**Partenaires :** Development Policy Institute ; organisme étatique pour le développement régional ; Ministère des finances ; Université d'Asie centrale ; alliance pour la transparence budgétaire

**Numéro de projet :** 7F-06122.01

#### **\* Formation policière au Kirghizistan Sud, phase 1**

**Situation initiale :** En juin 2010, des groupes de jeunes Kirghizes et Ouzbeks se sont affrontés à Och, la deuxième ville de l'Etat, dans le sud du pays. En conséquence, 393 personnes sont mortes, des milliers ont été blessées, et 400 000 ont perdu leur foyer. Ces troubles graves remontent à trois problèmes de sécurité, qui doivent être traités à l'aide du projet. Premièrement, la police kirghize doit mieux protéger les droits de l'homme. Deuxièmement, la confiance de la population en la police doit être renforcée. Troisièmement, la police, qui ne se composait jusqu'ici que de Kirghizes, intégrera aussi des représentants des minorités. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) soutient les efforts de réforme des autorités kirghizes.

**Objectifs :** Soutenir la police kirghize afin qu'elle veille à la sécurité de toutes les couches de la population et de toutes les ethnies.

**Mise en œuvre :** Les activités de conseil se concentrent sur huit postes de police dans les provinces du sud du Kirghizistan et deux postes dans la région de Chui. Y participent 28 conseillers policiers internationaux et une équipe du programme recrutée sur place.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteurs :** prévention et transformation des conflits

**Durée de la phase :** avril 2011 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** CHF 605 000 CHF

**Début du projet :** avril 2011

**Dépenses antérieures :** 305 000 CHF

**Partenaires :** Centre OSCE (Bichkek) ; Ministère kirghize de l'intérieur ; postes de police

**Numéro de projet :** 7F-07950.01

### ***Promotion d'emplois pour les jeunes dans la réhabilitation d'établissements sociaux, phase 1***

**Situation initiale :** Le Kirghizistan accuse un taux de chômage très élevé, en particulier dans la région de sa capitale, Bichkek. Et le chômage est spécialement élevé parmi les jeunes. La morosité s'aggrave au sein de cette couche de population, au point de représenter un risque croissant pour la stabilité et la sécurité politiques et sociales. Les institutions sociales (homes pour enfants, handicapés et personnes âgées) constituent un autre problème d'envergure nationale. Leurs bâtiments sont dans un état déplorable et indigne pour les résidents et le personnel. Ce projet se propose de s'attaquer simultanément à ces deux problèmes.

**Objectifs :** Le projet vise à améliorer les conditions de vie et de travail dans les orphelinats, de même que dans les homes pour handicapés et pour personnes âgées. Dans le même temps, il offre la possibilité à de jeunes gens sans emploi de suivre une formation dans le cadre de la réhabilitation de ces établissements.

**Mise en œuvre :** L'organisation et la coordination du projet sont assurées par le bureau de coopération de Bichkek. La direction des travaux de réhabilitation est assurée par une entreprise de construction locale qui emploie des spécialistes ayant travaillé pour la Croix-Rouge suisse. Dix établissements sociaux de la région de Bichkek seront rénovés. A ceux-ci viennent s'ajouter trois internats dans le sud du Kirghizistan.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** prévention et transformation de conflits

**Durée de la phase :** août 2010 – avril 2012

**Budget pour la phase :** 1 450 000 CHF

**Début du projet :** août 2010

**Dépenses antérieures :** 1 450 000 CHF

**Partenaires :** entreprise locale de construction ; 13 institutions sociales ; Ministère kirghiz du travail et de la sécurité sociale ; autorités

**Numéro de projet :** 7F-07678.01

### ***Elimination des déchets et prévention des infections dans les hôpitaux, phase 2***

**Situation initiale :** Nombre d'hôpitaux kirghiz entreposent leurs déchets médicaux sur place, à ciel ouvert, avant de les faire transporter à la décharge municipale. Ces déchets représentent dès lors un important risque sanitaire. Un autre problème réside dans le fait que le personnel a appris à désinfecter seringues et aiguilles à la main avec du chlore. Or il suffit de la moindre égratignure pour contracter une maladie infectieuse pendant cette opération. Un système d'élimination des déchets et de prévention des infections a été testé avec succès dans les hôpitaux de Talas et de Naryn.

**Objectif :** Le principal objectif de ce projet est d'améliorer l'élimination des déchets médicaux dans tout le pays et de réduire le risque d'infection dans les hôpitaux.

**Mise en œuvre :** Des mesures de contrôle du risque d'infection sont appliquées dans dix cliniques d'accouchement de Naryn et de Talas. Dans quatre régions, un total de 181 établissements médicaux disposent d'un système sûr d'élimination des déchets. La Croix-Rouge suisse collabore avec le Ministère kirghize de la santé.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** santé et population

**Durée de la phase :** avril 2011 – mars 2014

**Budget pour la phase :** 3 252 760 CHF

**Début du projet :** décembre 2009

**Dépenses antérieures :** 480 000 CHF

**Partenaires :** Croix-Rouge suisse (CRS), Berne ; Republican Centre for Infection Control (service du Ministère de la santé)

**Numéro de projet :** 7F-06628.02

***Aide budgétaire pour le projet de réforme du système de santé au Kirghizistan, phase 4***

**Situation initiale :** La Suisse soutient depuis 1999 la réforme du secteur kirghiz de la santé. Le projet d'amélioration du système de santé dans la région de Naryn a désormais acquis valeur d'exemple pour tout le pays, car il fait appel à la participation active de la population.

**Objectifs :** Le projet vise à faciliter l'accès aux moyens de prévention et aux soins de santé et à assurer une meilleure gestion du système de santé, afin d'améliorer l'état de santé général de la population kirghize.

**Mise en œuvre :** Une contribution financière substantielle vient compléter la coopération technique du projet suisse à long terme destiné à améliorer le système de santé au Kirghizistan. Une partie du crédit sert à financer le programme « Kyrgyz Republic – Health and Social Protection Project » de la Banque mondiale.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** santé et population

**Durée de la phase :** octobre 2012 – octobre 2016

**Budget pour la phase :** 1 630 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2006

**Dépenses antérieures :** 11 880 000 CHF

**Partenaires :** Banque mondiale (fonds fiduciaire) ; Ministère de la santé ; Ministère des finances ; Organisation mondiale de la Santé (OMS)

**Numéro de projet :** 7F-04509.04

***Assistance juridique à la population rurale, phase 6***

**Situation initiale :** La réforme agraire et la privatisation des terres engendrent depuis le début des années 1990 de vives tensions entre les paysans. Les principales activités permettant de détendre la situation consistent à améliorer les connaissances et les compétences des autorités et de la population dans le domaine légal, à lutter contre la corruption et à combler le manque de connaissances des employés du système judiciaire. Ces dernières années, des progrès ont été enregistrés dans tous ces domaines grâce à l'assistance juridique mise à disposition par la Legal Assistance for Rural Citizens (LARC). Cette organisation publique compte 22 bureaux répartis dans le pays.

**Objectifs :** Le projet entend faciliter l'accès de la population à la justice et lui inculquer ainsi une forme de « culture juridique ». Il vise aussi à faire de la LARC une ONG autonome et durable, qui offre dans tout le pays des services juridiques bon marché à la clientèle pauvre.

**Mise en œuvre :** C'est l'organisation LARC qui se charge de la réalisation du projet. Elle doit parvenir à l'autonomie au cours de cette dernière phase du projet.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** janvier 2011 – décembre 2014

**Budget pour la phase :** 1 800 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2000

**Dépenses antérieures :** 6 900 000 CHF

**Partenaires :** Legal Assistance to Rural Citizens (LARC) ; Ministère de la justice ; registre foncier (*Gosregister*)

**Numéro de projet :** 7F-00677.06

### ***Réforme du système de santé au Kirghizistan, phase 6***

**Situation initiale :** Au Kirghizistan, ce sont les régions décentralisées qui souffrent le plus de la propagation de maladies contagieuses, souvent due à un manque d'hygiène et à une méconnaissance des méthodes de prévention. La Suisse participe depuis 1999 au programme de réforme du système de santé, un processus auquel prennent part de nombreux donateurs internationaux. La contribution suisse a permis d'apporter les améliorations qui s'imposaient d'urgence aux infrastructures des cinq principaux hôpitaux de la région de Naryn. De plus, le personnel a bénéficié d'une formation dans les domaines de l'hygiène et de la gestion hospitalière, et les autorités et la population ont été sensibilisées par des campagnes d'information.

**Objectifs :** Le projet contribue à réformer le système de santé au Kirghizistan. La santé de la population des régions rurales doit s'améliorer.

**Mise en œuvre :** Les réalisations dans la région de Naryn font figure d'exemples et ont été transposées à d'autres régions du pays. La réalisation du projet est assurée par la Croix-Rouge suisse. Durant cette phase, un soutien sera fourni à 1300 comités de santé répartis dans cinq arrondissements.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** santé et population

**Durée de la phase :** avril 2011 – mars 2014

**Budget pour la phase :** 4 865 000 CHF

**Début du projet :** novembre 1999

**Dépenses antérieures :** 15 500 000 CHF

**Partenaires :** Croix-Rouge suisse (CRS), Berne ; Republican Center for Health Promotion (partie du Ministère de la santé)

**Numéro de projet :** 7F-00644.06

### ***Appui au système de vulgarisation agricole au Kirghizistan, phase 7***

**Situation initiale :** L'agriculture demeure la principale source de revenus pour la population de la République kirghize. Nombre d'habitants venus d'autres secteurs professionnels n'ont commencé à cultiver la terre qu'après la réforme agricole et rurale de 1991, et ne possédaient donc pas le savoir-faire nécessaire. La vulgarisation agricole joue donc un rôle crucial au Kirghizistan. La DDC soutient le développement de l'agriculture kirghize depuis 1995. Depuis 1998, elle le fait par le biais du projet mené sous le nom de « Rural Advisory Development Service » (RAS ; service de vulgarisation agricole), qui est pour l'heure le seul à couvrir l'ensemble du pays.

**Objectifs :** Le projet améliore les conditions de vie de la population rurale du Kirghizistan et atténue sa pauvreté. Plus concrètement, le RAS doit se doter d'une structure décentralisée et durable, tout en répondant aux besoins locaux.

**Mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par HELVETAS Swiss Intercooperation sur mandat de la DDC. L'œuvre d'entraide doit surtout fournir des conseils et un appui dans le cadre du Rural Advisory Development Service. Les conseillers et les collaborateurs des centres régionaux du RAS transmettent leurs connaissances à des familles qui vivent uniquement ou en majeure partie de l'agriculture.

**Pays/région :** Kirghizistan

**Secteur :** agriculture et sylviculture

**Durée de la phase :** juillet 2007 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 3 045 000 CHF

**Début du projet :** 1995

**Dépenses antérieures :** 20 984 000 CHF

**Partenaires :** HELVETAS Swiss Intercooperation ; Banque mondiale ; Ministère kirghiz de l'agriculture

**Numéro de projet :** 7F-00356.07

***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Bichkek, phase 7***

**Situation initiale** : Outre les projets de coopération, conçus en principe pour le long terme, menés avec le Kirghizistan, nous recevons depuis quelque temps nombre de demandes de crédit pour de petites actions. Ces actions sont lancées par divers groupements et organisations de la société civile qui souhaitent contribuer au développement de leur région.

**Objectifs** : Grâce au crédit pour les petites actions, le bureau de coopération de Bichkek peut réagir rapidement et sans excès bureaucratiques aux initiatives locales.

**Mise en œuvre** : Les sommes en jeu sont minimales, mais il importe de les mettre à disposition rapidement. Le bureau de coopération choisit les actions qu'il soutient ainsi sur la base de critères clairs : le coût total de l'action ne doit pas dépasser 20 000 francs suisses et celle-ci doit avoir un ancrage local, favoriser la réforme politique et promouvoir les droits de l'homme. Le bureau de coopération fournit ensuite un appui efficace aux projets retenus. Les phases précédentes ont montré que les crédits pour les petites actions sont un instrument fort utile.

**Pays/région** : Kirghizistan

**Secteurs** : divers ; cadre général

**Durée de la phase** : mars 2012 – février 2013

**Budget pour la phase** : 100 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2001

**Dépenses antérieures** : 950 000 CHF

**Partenaires** : divers

**Numéro de projet** : 7F-01721.07

## Moldova

### **\* Rénovation de l'hôpital pour tuberculeux de la ville de Bălți, phase 1**

**Situation initiale :** En Moldova, la tuberculose est diagnostiquée chez dix personnes tous les jours. Pire encore, une personne meurt de cette affection des poumons chaque jour, alors que le nombre des décès quotidiens est estimé à 4500 dans le monde. Or la tuberculose multirésistante, ou tuberculose MR, représente une menace croissante. Voilà pourquoi la Moldova compte parmi les 53 pays européens qui ont signé le plan d'action contre la tuberculose, prévu jusqu'en 2015. Voici ses principaux objectifs :

- réduire de 20 % les cas de tuberculose MR,
- poser un diagnostic correct dans 85 % des cas de tuberculose MR,
- traiter avec succès 75 % des malades souffrant de la tuberculose MR.

La Moldova compte quatre institutions à même de traiter la tuberculose. Leurs infrastructures sont toutefois défectueuses et obsolètes. Parmi elles figure l'hôpital pour tuberculeux de Bălți, qui souffre d'ailleurs de surpopulation.

**Objectifs :** Améliorer sensiblement l'état de santé de 650 patients tuberculeux de l'hôpital. Moderniser les infrastructures de l'établissement.

**Mise en œuvre :** Caritas Moldova supervise les travaux de réhabilitation de l'hôpital pour tuberculeux : rénovation des fenêtres et des portes, achat de plus de 170 nouveaux lits, remplacement de 900 mètres carrés de revêtement de sol et rénovation de la cuisine.

**Pays/région :** Moldova

**Secteurs :** santé et population

**Durée de la phase :** juin 2012 – mai 2013

**Budget pour la phase :** 200 000 CHF

**Début du projet :** juin 2012

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** Caritas Moldova

**Numéro de projet :** 7F-08358.01

### **\* Recensement des ménages 2012/2013, phase 1**

**Situation initiale :** Au milieu des années 90, l'UNICEF a eu recours pour la première fois à l'enquête par grappes à indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Survey, MICS) pour être à même de comparer la situation des enfants et des femmes du monde entier sur la base d'indicateurs sociaux et de données statistiques. Depuis lors, 200 MICS ont été réalisées dans 100 pays, dont la Moldova depuis 2000. La DDC soutient le recensement des ménages 2012/2013, car ses résultats lui permettront de mieux évaluer l'efficacité de ses programmes destinés à améliorer la santé de la mère et de l'enfant ainsi que l'approvisionnement en eau et l'élimination des eaux usées.

**Objectifs :** La saisie des données reflétant la santé, l'alimentation, l'éducation et la sécurité permettra d'améliorer la situation des enfants et des femmes en Moldova. Sur leur base, il sera aussi possible de prendre des décisions politiques appropriées en faveur de la santé de la mère et de l'enfant.

**Mise en œuvre :** La collecte des données était prévue durant le premier semestre de 2012 et leur dépouillement au cours du second semestre. Les résultats seront probablement publiés début 2013.

**Pays/région :** Moldova

**Secteurs :** santé

**Durée de la phase :** mars 2012 – mars 2013

**Budget pour la phase :** 180 000 CHF

**Début du projet :** mars 2012

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** UNICEF Moldova ; Ministère de la santé ; centre national de santé générale ; office national de la statistique

**Numéro de projet :** 7F-08356.01

**\* *Elaboration de directives eurocompatibles sur la protection des eaux, phase 1***

**Situation initiale :** En décembre 2011, le Parlement moldave a adopté une nouvelle loi sur les eaux, qui régit la qualité des eaux, la gestion des bassins versants des rivières et la protection des sources d'eau potable. Cette loi ne correspond toutefois que partiellement aux normes européennes. Le Ministère de l'environnement a dès lors demandé au bureau de coopération de Chisinau de l'aider à élaborer des directives eurocompatibles dans ce domaine.

**Objectifs :** Fournir à la population moldave un accès à l'eau potable propre et à des installations sanitaires hygiéniques. Ces mesures réduiront la prévalence des maladies causées par de l'eau insalubre.

**Mise en œuvre :** Des directives sur la qualité des eaux seront élaborées et approuvées par le gouvernement. Elles porteront sur trois domaines : qualité de l'environnement, qualité des eaux souterraines et prévention des pollutions d'origine agricole. Le Skat coordonne les activités du projet.

**Pays/région :** Moldova

**Secteurs :** eau

**Durée de la phase :** juillet 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 200 000 CHF

**Début du projet :** juillet 2012

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** Swiss Resource Centre and Consultancies for Development (Skat), St-Gall ; Ministère de la santé ; Ministère de l'environnement

**Numéro de projet :** 7F-08189.01

***Amélioration de la santé sexuelle des jeunes, phase 1***

**Situation initiale :** En raison de la pauvreté généralisée, les jeunes moldaves de 10 à 24 ans sont exposés à des risques sanitaires comme une grossesse précoce ou des rapports sexuels non protégés et des maladies vénériennes. Les grossesses précoces signifient souvent le début de la déchéance sociale des jeunes concernés.

**Objectifs :** Faciliter l'accès des jeunes sans argent à des services médicaux adaptés à leurs besoins et améliorer ainsi l'état de santé de la nouvelle génération.

**Mise en œuvre :** En plus de l'élaboration de plans d'éducation pour les écoles et de la mise en place de services de santé pour les jeunes dans seize districts, les jeunes couples reçoivent des conseils de prévention des grossesses et de préparation à la naissance dans quatre communes pilotes. Parents et autorités locales soutiennent ces services médicaux spécifiques.

**Pays/région :** Moldova

**Secteurs :** santé et population

**Durée de la phase :** juin 2011 – mai 2014

**Budget pour la phase :** 1 780 000 CHF

**Début du projet :** juin 2011

**Dépenses antérieures :** 960 000 CHF

**Partenaires :** ONG Santé pour la jeunesse ; UNICEF ; Ministère de la santé

**Numéro de projet :** 7F-07563.01

***Assainissement des réseaux d'eau à Nisporeni, phase 1***

**Situation initiale :** Nisporeni est un district rural et urbain à l'ouest du pays, à la frontière avec la Roumanie. Le réseau d'eau est délabré, la qualité de l'eau potable insuffisante, d'où des maladies dans la population.

**Objectifs :** Doter les localités de Nisporeni, Vărzărești et Grozești d'un réseau d'eau qui permette d'approvisionner 23 000 personnes en eau potable sûre pour réduire le nombre de maladies dues à la consommation d'eau souillée.

**Mise en œuvre :** L'organisme autrichien de coopération au développement (OEZA) assume la responsabilité du projet, mais c'est la commune de Nisporeni qui le réalise. La DDC y participe financièrement et partage sa longue expérience de la gestion décentralisée de l'eau. Les localités assureront l'entretien du réseau d'eau réhabilité.



**Pays/région :** Moldova  
**Secteur :** eau  
**Durée de la phase :** novembre 2010 – septembre 2012  
**Budget pour la phase :** 215 000 CHF (crédit initial)  
**Début du projet :** octobre 2010  
**Dépenses antérieures :** 200 000 CHF  
**Partenaire :** Österreichische Entwicklungszusammenarbeit (OEZA)  
**Numéro de projet :** 7F-07143.01

### ***Amélioration de la qualité de l'eau, phase 2***

**Situation initiale :** En Moldova, l'eau est de très mauvaise qualité, ce qui a des conséquences désastreuses sur la santé de la population : 20 % des cas d'infections intestinales et d'hépatite A sont à mettre sur le compte d'une eau souillée. En 2005, le gouvernement moldave a signé le Protocole sur l'eau et la santé et s'est ainsi engagé à améliorer la situation de l'eau dans le pays. La Suisse aide la Moldova à atteindre ses objectifs dans ce domaine.

**Objectifs :** La Moldova réalise les 35 objectifs du protocole. Elle prévient ainsi les maladies causées par le manque de salubrité de l'eau. D'ici à 2015, un tiers des habitants des campagnes auront accès à de l'eau propre et 45 % des ménages seront raccordés à un réseau d'égouts.

**Mise en œuvre :** Une plateforme nationale réunissant autorités locales et nationales, donateurs internationaux et représentants de la société civile élabore un document, qui définit les objectifs et les délais prévus dans le protocole. La mise en œuvre du projet est assurée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU).

**Pays/région :** Moldova  
**Secteurs :** eau ; santé  
**Durée de la phase :** juillet 2012 – décembre 2015  
**Budget pour la phase :** 766 430 CHF  
**Début du projet :** août 2009  
**Dépenses antérieures :** 330 000 CHF  
**Partenaires :** CEE-ONU ; Ministère de la santé ; Ministère de l'environnement ; Ministère du développement régional ; ONG Eco-TIRAS  
**Numéro de projet :** 7F-07033.02

### ***Construction de réseaux décentralisés d'adduction d'eau et d'assainissement (ApaSan), phase 2***

**Situation initiale :** En Moldova, l'approvisionnement en eau potable suscite des inquiétudes, surtout à la campagne. Dans la plupart des villages, les habitants tirent leur eau de puits peu profonds, situés souvent à proximité de champs cultivés ou de latrines.

Raccorder tous les villages à un réseau national d'adduction, comme le prévoyait le gouvernement, coûte trop cher et cette solution manque de souplesse. La DDC s'est donc attelée à l'élaboration d'un modèle décentralisé, qui s'avère moins coûteux et plus respectueux de l'environnement. Depuis le début du projet, 37 000 personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable.

**Objectifs :** La construction de réseaux décentralisés d'adduction d'eau et d'assainissement améliore la situation sanitaire dans les villages.

**Mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par le Skat. Le pilotage du projet est assuré par le bureau de coopération de la DDC à Chisinau. Dans la phase en cours, le réseau national décentralisé d'eau potable et des eaux usées sera remis aux acteurs locaux. A cet effet, il faut des systèmes d'adduction et d'assainissement faciles à mettre en œuvre.

**Pays/région :** Moldova  
**Secteur :** eau  
**Durée de la phase :** juin 2011 – mai 2015  
**Budget pour la phase :** 8 300 000 CHF  
**Début du projet :** 2008  
**Dépenses antérieures :** 9 500 000 CHF (ApaSan)  
**Partenaires :** Swiss Ressource Centre and Consultancies for Development (Skat) ; Ministère moldave de l'environnement ; autorités locales

**Numéro de projet :** 7F-06540.02

***Coordination de la protection contre la traite d'êtres humains, phase 2***

**Situation initiale :** Chômage élevé et pauvreté, violence domestique et infrastructures sociales limitées contribuent à l'essor de la traite d'êtres humains en République de Moldova. Nombre de victimes se retrouvent en Russie et en Ukraine. La DDC appuie ce projet destiné à protéger et à soutenir les personnes concernées dans le cadre du programme CAT contre la traite d'êtres humains.

**Objectifs :** Le projet vise à seconder le gouvernement moldave, afin de l'aider à coordonner la protection et le soutien des personnes concernées, notamment les femmes et les enfants. Il convient d'assurer une aide directe et coordonnée aux victimes. Une coopération transfrontalière facilite les passages en transit et le retour au pays.

**Mise en œuvre :** L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) se charge de réaliser le projet, en collaborant avec les gouvernements nationaux. Le bureau de la coopération de Chisinau supervise le projet et le coordonne avec les bureaux de Kiev et de Moscou.

**Pays/région :** Moldova

**Secteurs :** gouvernance ; migration

**Durée de la phase :** juillet 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 203 200 CHF

**Début du projet :** novembre 2008

**Dépenses antérieures :** 535 000 CHF

**Partenaires :** Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; Ministère des affaires étrangères ; Ministère de la sécurité sociale ; ONG locales

**Numéro de projet :** 7F-06405.02

***Renforcement des services d'urgence en pédiatrie, phase 2***

**Situation initiale :** La DDC s'engage depuis 2005 en faveur d'une amélioration des soins prodigués aux mères et à leurs enfants dans les hôpitaux moldaves. Ses activités dans le domaine prénatal en font l'une des principales partenaires du Ministère de la santé. Celui-ci a demandé à la DDC d'étendre son action à la médecine destinée aux enfants et aux adolescents. La situation dans ces deux secteurs s'avère en effet préoccupante. De plus, l'organisation des urgences est compliquée et ces interventions ne sont guère couvertes par les caisses-maladie nationales. La réforme de la pédiatrie s'inscrit dans la réforme de l'ensemble du système national de la santé, qui est également appuyée par d'autres donateurs, comme l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et l'UE.

**Objectifs :** Une réforme des services d'urgences doit réduire la mortalité parmi les enfants moldaves de moins de cinq ans.

**Mise en œuvre :** Le projet est élaboré sous la direction du Ministère de la santé et sa mise en œuvre est assurée par le Centre for Health Policies and Services. Quatre hôpitaux devraient être en mesure de couvrir 40 % de tous les cas d'urgence graves en pédiatrie d'ici trois ans. Au terme de ce laps de temps, deux centres modernes destinés à accueillir les urgences pédiatriques seront entièrement opérationnels.

**Pays/région :** Moldova

**Secteur :** santé et population

**Durée de la phase :** novembre 2010 – octobre 2013

**Budget pour la phase :** 4 470 000 CHF

**Début du projet :** avril 2008

**Dépenses antérieures :** 8 700 000 CHF

**Partenaires :** Centre for Health Policies and Services, Bucarest ; Ministère de la santé

**Numéro de projet :** 7F-05432.02

***Centres communaux de santé pour les malades psychiques, phase 2***

**Situation initiale :** En Moldova, les personnes souffrant de troubles psychiques n'ont pas d'autre choix que de se faire traiter en clinique spécialisée ; c'est là un vestige du régime soviétique. Les malades sont donc éloignés de leur cadre de vie habituel, ce qui pose ensuite problème lors de leur réinsertion dans la société et tend à les stigmatiser.

De plus, les établissements nationaux ne disposent pas des capacités requises pour accueillir toutes les personnes atteintes de troubles psychiques.

**Objectifs** : Les malades psychiques vont consulter dans des centres psychosociaux communaux. Ils sont ainsi pris en charge dans leur cadre habituel et bénéficient d'une meilleure qualité de vie.

**Mise en œuvre** : Un centre modèle a ouvert ses portes à Chisinau et la population a été sensibilisée à ce problème. Les autorités sanitaires connaissent et acceptent les modes de fonctionnement des centres psychosociaux communaux, pour lesquels des normes de qualité seront définies.

**Pays/région** : Moldova

**Secteur** : santé et population

**Durée de la phase** : mars 2009 – mai 2013

**Budget pour la phase** : 730 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2005

**Dépenses antérieures** : 980 000 CHF

**Partenaire** : Somato

**Numéro de projet** : 7F-04474.02

### ***Modernisation des prestations médicales pour la mère et l'enfant, phase 3***

**Situation initiale** : Depuis 1997, la Moldova réorganise son système de santé périnatale pour le faire correspondre aux standards de l'OMS. Jusqu'ici, 6000 personnes ont suivi une formation en soins obstétricaux. Des maternités spécialisées dans les naissances prématurées et à risque ont été équipées d'appareils modernes. Si la mortalité des nouveaux-nés a considérablement reculé, la mortalité maternelle connaît toujours de fortes fluctuations.

**Objectifs** : La mortalité infantile et maternelle continue de diminuer en Moldova.

**Mise en œuvre** : La qualité de l'équipement médical et des soins périnatals s'est améliorée. Passent désormais au premier plan la communication avec les familles, le rôle des sages-femmes et l'analyse des données statistiques, ce pour aider la direction à prendre ses décisions. La réalisation du projet est assurée conjointement par une organisation locale, Association for Perinatal Medicine, et par le Centre suisse pour la santé internationale (SCIH) de l'Institut tropical et de santé publique suisse.

**Pays/région** : Moldova

**Secteur** : santé et population

**Durée de la phase** : juin 2011 – mai 2014

**Budget pour la phase** 4 420 000 CHF

**Début du projet** : juin 2006

**Dépenses antérieures** : 8 100 000 CHF

**Partenaires** : Institut tropical et de santé publique suisse ; UNICEF ; Association for Perinatal Medicine (APM) ; Ministère de la santé

**Numéro de projet** : 7F-02498.03

### ***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Chisinau, phase 4***

**Situation initiale** : Outre les projets, conçus en principe sur le long terme, menés dans le cadre de la coopération avec la République de Moldova, ce crédit global permet de soutenir des petites actions, qui contribuent au développement du pays. Lancées le plus souvent par de petites organisations ou initiatives locales, ces actions n'exigent que des sommes minimales, mais il importe de les mettre à disposition rapidement.

**Objectifs** : Grâce au crédit pour les petites actions, le bureau de coopération peut réagir rapidement et sans excès bureaucratiques aux initiatives locales.

**Mise en œuvre** : Le bureau de coopération choisit les actions qu'il soutient sur la base de critères clairement établis : le coût total de l'action ne doit pas dépasser 50 000 francs suisses et celle-ci doit avoir un ancrage local, stimuler l'évolution politique et économique ou promouvoir les droits de l'homme. Le bureau de coopération de Chisinau sélectionne les demandes et fournit ensuite un appui efficace aux projets retenus. La phase précédente a montré que ce crédit global pour les petites actions est un instrument fort utile.

**Pays/région** : Moldova  
**Secteurs** : divers ; cadre général  
**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2013  
**Budget pour la phase** : 200 000 CHF  
**Début du projet** : septembre 2005  
**Dépenses antérieures** : 720 000 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-04447.04

## Ouzbékistan

### **Réforme au sein du système de formation professionnelle, phase 3**

**Situation initiale** : En Ouzbékistan, le système de formation professionnelle s'est laissé dépasser par la réalité. Il ne s'est toujours pas adapté aux exigences du marché du travail, de sorte que nombre de jeunes ne trouvent pas d'emploi.

**Objectifs** : Ce projet vise à améliorer la qualité du système de formation ouzbek et à appuyer la réforme de la formation professionnelle lancée par les autorités. Alors que les projets réalisés jusqu'ici dans le secteur de la formation professionnelle s'attachaient à améliorer les infrastructures, celui-ci met l'accent sur les programmes des écoles professionnelles. Il s'agit par exemple de les aider à mieux répondre aux besoins de l'économie.

**Mise en œuvre** : Les ministères compétents et les représentants des autorités locales élaborent de nouveaux programmes d'apprentissage, d'entente avec les entreprises, et les appliquent dans les écoles professionnelles. Les étudiants peuvent faire des stages en entreprise. A cette troisième phase, il est prévu d'étendre la formation au domaine de la gestion des eaux, qui comprend entre autres l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation.

**Pays/région** : Ouzbékistan

**Secteur** : éducation ; eau

**Durée de la phase** : janvier 2011 – juillet 2014

**Budget pour la phase** : 3 860 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2004

**Dépenses antérieures** : 7 070 000 CHF

**Partenaires** : GOPA Consultants, Allemagne ; Centre de formation spécialisée secondaire ; Ministère de l'agriculture et des ressources hydriques ; divers autres partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-01289.03

## Tadjikistan

### **\* Réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement dans les régions de montagne, phase 1**

**Situation initiale** : Grâce à ses montagnes, le Tadjikistan regorge de ressources en eau. Un cinquième de la population, en particulier les habitants des campagnes et des régions montagneuses, n'a pourtant pas accès à de l'eau potable. Ces personnes utilisent dès lors l'eau des canaux d'irrigation. Cette situation est due à l'état déplorable du réseau d'adduction d'eau, qui accuse plus de 50 ans d'âge. Des projets sur le long terme ont certes déjà été lancés pour réhabiliter les anciennes installations et en construire de nouvelles. Des mesures s'imposent toutefois d'urgence afin d'améliorer l'approvisionnement et le conditionnement de l'eau dans les régions montagneuses suivantes : Khatlon, Haut-Badakhchan et vallée de Rascht. A Khorog, chef-lieu du Haut-Badakhchan, des égouts défectueux menacent par exemple de polluer les rivières.

**Objectifs** : Garantir l'accès à de l'eau potable et à un réseau d'égouts hygiénique à Khorog et dans quelque 30 communes. Ce projet bénéficiera ainsi directement à un total de 50 000 personnes.

**Mise en œuvre** : Le projet prévoit la construction de 30 réseaux fiables d'eau potable. Viennent s'y ajouter 70 toilettes sèches respectueuses de l'environnement, connues sous le nom de « toilettes Ecosan ». Deux stations de relevage des eaux usées seront installées à Khorog.

**Pays/région** : Tadjikistan

**Secteurs** : eau

**Durée de la phase** : décembre 2011 – juin 2012

**Budget pour la phase** : 460 000 CHF

**Début du projet** : décembre 2011

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : Fondation Aga Khan (AKF), Mountain Societies Development Support Program (MSDSP)

**Numéro de projet** : 7F-08278.01

### **Améliorer la coordination de l'aide, phase 2**

**Situation initiale** : Le Tadjikistan compte parmi les pays les plus pauvres du monde : plus de 17 % de ses habitants vivent dans une pauvreté extrême. Les moyens dont dispose l'Etat ne lui permettent pas de suivre un développement socio-économique suffisant, de sorte qu'il est tributaire de l'aide internationale. En 2007, il a reçu à ce titre 400 millions de dollars américains de 80 organisations. L'aide est donc très fragmentée et il est d'autant plus difficile d'assurer sa bonne gestion financière en termes d'efficacité et de transparence.

**Objectifs** : Le projet vise à accroître l'efficacité de l'aide internationale destinée au Tadjikistan et à améliorer la transparence dans la répartition des ressources. De plus, il doit harmoniser davantage les activités de l'aide.

**Mise en œuvre** : La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont aidé le Tadjikistan à améliorer la coordination de l'aide. C'est à cet effet qu'a été créé en 2006 le State Committee on Investment and State Property Management (SCISPM). Quant aux organisations donatrices, elles se sont regroupées au sein d'un conseil de coordination (DCC).

**Pays/région** : Tadjikistan

**Secteur** : coordination de l'aide

**Durée de la phase** : mars 2012 – mars 2013

**Budget pour la phase** : 180 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2010

**Dépenses antérieures** : 117 000 CHF

**Partenaires** : PNUD ; State Committee on Investment and State Property Management (SCISPM) ; autres services gouvernementaux

**Numéro de projet** : 7F-07686.02

### **Réforme des études en médecine humaine, phase 2**

**Situation initiale :** Au Tadjikistan, 60 % des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Ils n'ont guère accès au système de soins, car l'Etat ne consacre que 1,6 % du produit intérieur brut au secteur de la santé. Les autorités ont entrepris de réformer la formation en médecine humaine, afin de former davantage de médecins de famille et d'assurer ainsi des soins de santé primaires à un prix abordable pour tous.

**Objectifs :** Le projet doit moderniser les études en médecine et mettre sur pied un système de soins de santé primaires pour la population pauvre du pays.

**Mise en œuvre :** La réalisation du projet est assurée par l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH), qui collabore à cet effet avec l'Université nationale de médecine (TSMU). Sur les 600 enseignants de la TSMU, qui accueille chaque année 1200 étudiants en médecine, 180 suivront des cours de perfectionnement en médecine familiale. Par ailleurs 290 médecins de famille, des infirmières et des infirmières suivront également des cours de perfectionnement. Un programme sera mis au point pour la formation continue.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteurs :** santé et population ; éducation

**Durée de la phase :** septembre 2012 – février 2013

**Budget pour la phase :** 460 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2009

**Dépenses antérieures :** 1 276 000 CHF

**Partenaires :** Swiss TPH, Bâle ; Université nationale de médecine (TSMU), Douchanbé ; Institut médical postgrade ; Centre de médecine familiale de la république

**Numéro de projet :** 7F-07030.02

### **Construction d'un réseau d'eau, phase 1**

**Situation initiale :** De tous les Etats de l'ex-Union soviétique, le Tadjikistan est celui où le taux d'accès à l'eau potable est le plus faible. A la campagne, plus de la moitié des habitants tirent leur eau d'eaux stagnantes et des rivières. De plus, dans le sud du pays en particulier, la plupart des ménages ne possèdent que des latrines à fosse, de sorte que les risques de transmission du typhus ou du choléra sont élevés au sein de la population. Le Gouvernement tadjik s'efforce de construire un réseau d'eau opérationnel. Il bénéficie en cela également de l'appui de la Suisse, qui œuvre depuis des années dans les domaines de l'irrigation et de l'adduction d'eau potable au sein des trois pays d'Asie centrale que sont l'Ouzbékistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan.

**Objectifs :** Il s'agit de créer les conditions nécessaires pour installer des réseaux fiables et durables de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les communes rurales du pays.

**Mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par Oxfam Angleterre et supervisé par le bureau de coopération de la DDC à Douchanbé. Des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement seront installés dans douze villages regroupant 23 000 personnes. La responsabilité du dialogue politique à l'échelon national incombe au PNUD. Le gouvernement national et les autorités locales participeront à la réalisation du projet et devront assumer une part des responsabilités.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteur :** eau

**Durée de la phase :** juillet 2009 – août 2013

**Budget pour la phase :** 4 100 000 CHF

**Début du projet :** juillet 2009

**Dépenses antérieures :** 145 000 CHF

**Partenaires :** Oxfam, Angleterre ; PNUD ; Ministère des ressources en eau ; Ministère de la santé ; diverses organisations non gouvernementales internationales et locales

**Numéro de projet :** 7F-06431.01

***Peines adaptées aux mineurs et réinsertion de jeunes et d'enfants délinquants, phase 1***

**Situation initiale :** Ces dernières années, la délinquance a augmenté chez les mineurs, une augmentation due en partie à la pauvreté et à la forte proportion de familles monoparentales. Or, même en cas d'infractions mineures commises par des enfants ou des jeunes, le système judiciaire prononce souvent des peines de privation de liberté, à purger en prison ou en institution fermée. Les récidives sont par ailleurs très fréquentes chez les délinquants relâchés. Il convient dès lors de punir les jeunes délinquants par des peines adaptées à leur âge. Un projet mené avec succès dans deux districts sera étendu à l'ensemble du pays.

**Objectifs :** Des mesures de prévention seront appliquées afin de faire reculer la criminalité juvénile, les jeunes délinquants se verront infliger des peines appropriées et des dispositions seront prises pour assurer leur réinsertion sociale.

**Mise en œuvre :** L'UNICEF assure la réalisation du projet en collaboration avec les autorités nationales et locales. Policiers, procureurs, juges et fonctionnaires suivront une formation assurée par des ONG spécialisées.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** janvier 2010 – mars 2014

**Budget pour la phase :** 2 230 000 CHF

**Début du projet :** janvier 2010

**Dépenses antérieures :** 1 230 000 CHF

**Partenaires :** UNICEF ; autorités nationales et locales ; ONG spécialisées

**Numéro de projet :** 7F-05906.01

***Service de consultation juridique pour la population rurale, phase 1***

**Situation initiale :** Le territoire du Tadjikistan se compose essentiellement de montagnes et de collines, de sorte que les terres arables sont rares. Il n'en demeure pas moins que 64 % des habitants vivent de l'agriculture. Cependant, monoculture de coton, mauvaise qualité des graines et erreurs de gestion détériorent encore des conditions de vie déjà difficiles. Le pays possède certes des lois destinées à promouvoir le secteur privé, mais les agriculteurs ne connaissent pas leurs droits ou ne parviennent guère à les faire valoir auprès des autorités locales.

**Objectifs :** Le projet sert à aider les paysans à faire respecter leurs droits, afin qu'ils puissent travailler de manière plus productive et améliorer ainsi leur situation.

**Mise en œuvre :** Grâce à l'ONG Rural Development Network (RDN), des centres de consultation juridique voient le jour. Ils conseillent les paysans, mais aussi les autorités locales et les juges sur les bases légales, par exemple dans le domaine de l'acquisition de terrains, de l'enregistrement de la propriété et du choix des cultures. La réalisation du projet est assurée par HELVETAS Swiss Intercooperation, qui apporte un appui au réseau en organisant des cours de formation et en lui prodiguant des conseils.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteurs :** développement du système judiciaire ; développement rural

**Durée de la phase :** octobre 2009 – mars 2012

**Budget pour la phase :** 2 500 000 CHF

**Début du projet :** octobre 2009

**Dépenses antérieures :** 410 000 CHF

**Partenaires :** HELVETAS Swiss Intercooperation ; Rural Development Network (RDN) ; centres de consultation juridique ; Gouvernement tadjik ; autorités locales

**Numéro de projet :** 7F-05904.01

***Promotion de la santé dans le Haut-Badakhchan, phase 2***

**Situation initiale :** Au Tadjikistan, plus de la moitié de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté. Pour ces personnes, l'accès limité aux soins de santé et les mauvaises conditions d'hygiène constituent des dangers permanents. La Suisse soutient depuis 1994 le secteur de la santé publique du Tadjikistan, notamment dans la région très pauvre du Haut-Badakhchan.



**Objectifs** : Améliorer l'état de santé des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer dans la région du Haut-Badakhchan. Garantir un approvisionnement durable en médicaments.

**Mise en œuvre** : Le projet comprend des cours de formation continue pour le personnel de la santé et des *agents de santé bénévoles*, tout en favorisant leur acceptation par les communautés villageoises. Les habitants des villages seront pour leur part encouragés à participer à l'amélioration de leur santé. Le projet favorisera également les échanges d'expériences entre les communes et avec le département régional de la santé. Au cours de cette deuxième phase, on prévoit d'étendre à toute la région le modèle du médecin de famille mis au point dans le district de Ruchan.

**Pays/région** : Tadjikistan

**Secteur** : santé et population

**Durée de la phase** : février 2010 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 2 900 000 CHF

**Début du projet** : janvier 1999

**Dépenses antérieures** : 2 492 000 CHF

**Partenaires** : Services de santé Aga Khan (Aga Khan Health Services) ; Fondation Aga Khan, Douchanbé ; Ministère tadjik de la santé (GBO)

**Numéro de projet** : 7F-04667.02

#### ***Réforme du secteur de la santé publique au Tadjikistan, phase 4***

**Situation initiale** : Le Tadjikistan a besoin de moderniser les fondements de son système de santé. En effet, les soins de base sont inefficaces ; le personnel soignant et les médecins sont mal rémunérés et dès lors peu motivés ; leur formation est obsolète et disparate. Par ailleurs, les médicaments indispensables et les vaccins font défaut alors qu'une grande partie de la population est menacée par la tuberculose, la malaria et le sida. En collaboration avec le Ministère tadjik de la santé, la Banque mondiale appuie depuis août 2000 un projet de réforme de la santé publique dans deux régions du pays. La DDC apporte depuis 2002 son appui financier à ces activités.

**Objectifs** : Le projet poursuit deux objectifs prioritaires : d'une part, améliorer l'état de santé général des habitants de deux régions pilotes du Tadjikistan ; d'autre part, garantir l'accès aux soins pour les groupes de population les plus pauvres.

**Mise en œuvre** : A long terme, le projet prévoit une réforme en profondeur de la médecine générale et des soins de base. Des activités seront menées au niveau de la fourniture des prestations (réorganisation des hôpitaux, collaboration avec les autorités et diverses organisations) et de la formation (formation du personnel soignant, des médecins, de formateurs, etc.).

**Pays/région** : Tadjikistan

**Secteur** : santé et population

**Durée de la phase** : août 2012 – mars 2013

**Budget pour la phase** : 750 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2002

**Dépenses antérieures** : 12 000 000 CHF

**Partenaires** : Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH), Bâle ; Ministère tadjik de la santé ; autorités locales en charge de la santé

**Numéro de projet** : 7F-01270.04

#### ***Lutte contre la violence envers les femmes au Tadjikistan, phase 8***

**Situation initiale** : Après l'effondrement de l'Union soviétique, la violence envers les femmes s'est accrue au Tadjikistan. Une étude de l'OMS indique ainsi qu'une femme tadjike adulte sur trois a été victime de mauvais traitements au moins une fois dans sa vie. Depuis 2009, la sensibilité de la population à ce problème s'est toutefois accrue de 20 %.

**Objectifs** : Le projet vise à diminuer la violence envers les femmes dans la société tadjike. Diverses campagnes d'information devraient inciter les auteurs d'actes de violence à changer d'attitude et les femmes à prendre conscience de leurs droits. Les victimes bénéficieraient d'un meilleur accès à une aide médicale, psychologique et juridique. Le projet soutient les ONG locales et les institutions publiques dans les efforts qu'elles mènent à différents niveaux afin d'endiguer la violence domestique.

**Mise en œuvre :** L'Académie de police tadjike apprend aux policiers à faire face à la violence domestique. Les postes de police locaux devraient posséder des unités spécialement formées dans ce domaine. Au niveau politique, des travaux sont entrepris pour appliquer la loi sur la violence domestique.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteur :** gouvernance

**Durée de la phase :** septembre 2012 – février 2013

**Budget pour la phase :** 600 000 CHF

**Début du projet :** juin 1999

**Dépenses antérieures :** 6 372 000 CHF

**Partenaires :** GOPA Consultants ; institutions étatiques et organismes de sécurité ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet :** 7F-00398.08

***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Douchanbé, phase 6***

**Situation initiale :** Outre les projets de coopération, conçus en principe pour le long terme, menés avec le Tadjikistan, nous recevons régulièrement des demandes de crédit pour de petites actions. Les sommes en jeu sont minimes, mais il importe de les mettre à disposition rapidement.

**Objectifs :** Grâce au crédit pour les petites actions, le bureau de coopération peut réagir rapidement et sans excès bureaucratiques à des initiatives locales.

**Mise en œuvre :** Le bureau de coopération de Douchanbé sélectionne les actions qu'il soutient sur la base de critères clairement établis (le coût de l'action ne doit pas dépasser 50 000 francs suisses et celle-ci doit avoir un ancrage local, favoriser le progrès politique et économique et promouvoir les droits humains, etc.) et leur assure ensuite un appui rapide et non bureaucratique. Les phases précédentes du projet ont montré que le crédit global pour les petites actions est un instrument fort utile.

**Pays/région :** Tadjikistan

**Secteurs :** divers

**Durée de la phase :** juillet 2011 – juillet 2013

**Budget pour la phase :** 200 000 CHF

**Début de la phase :** août 2001

**Dépenses antérieures :** 1 000 000 CHF

**Partenaires :** divers

**Numéro de projet :** 7F-01791.06

## Transcaucasie (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie)

### *\* Développement rural dans le sud de la Géorgie, phase 1*

**Situation initiale :** La Géorgie est un pays très agricole, puisque ce secteur occupe la moitié de la main-d'œuvre. Pourtant, les paysans cultivent surtout la terre pour leur propre approvisionnement, sans avoir de liens avec les marchés. Le taux de pauvreté varie entre 30 et 40 % dans les régions rurales. La promotion du développement dans le pays mise donc avant tout sur l'agriculture. Le présent programme a été lancé par le Ministère danois des affaires étrangères.

**Objectifs :** Les régions de Samtskhé-Djavakhétie et de Basse-Karthlie (Kvemo Kartli), dans le sud du pays, comptent parmi les plus agricoles du pays. Voilà pourquoi elles ont été choisies pour ce projet, qui vise à améliorer les revenus de 10 000 cultivateurs de pommes de terre et de 5000 éleveurs de bétail.

**Mise en œuvre :** La coordination du projet est assurée par le bureau de coopération pour la Transcaucasie, sis à Tiflis. Le consortium international et géorgien qui assurera sa mise en œuvre n'est pas encore désigné. Les principaux partenaires locaux comprennent le Ministère de l'agriculture et du développement régional, le Ministère de l'infrastructure et les autorités communales des deux régions. Ils seront appelés à veiller à la sécurité alimentaire, aux normes de qualité et à l'efficacité des autorités locales.

**Pays/région :** Géorgie

**Secteurs :** développement rural et emploi

**Durée de la phase :** juin 2012 – octobre 2016

**Budget pour la phase :** 3 000 000 CHF

**Début du projet :** juin 2012

**Dépenses antérieures :** 536 000 CHF

**Partenaires :** Ministère danois des affaires étrangères ; Austrian Development Agency (ADA) ; Ministère géorgien de l'agriculture et du développement régional ; Ministère géorgien de l'infrastructure ; communes des régions de Kvemo Kartli et de Samtsckhé-Djavakhétie

**Numéro de projet :** 7F-07941.01

### *\* Développement régional dans la région de Kakhétie, phase 1*

**Situation initiale :** Située dans le nord-est de la Géorgie, la Kakhétie compte parmi les régions les plus exploitées du pays sur le plan agricole. La pauvreté et le chômage y sont très répandus et la population dépend en majeure partie d'une économie de subsistance. La promotion de l'élevage de bétail recèle pourtant le potentiel d'améliorer les revenus de 6500 ménages ruraux, soit au total 20 000 personnes.

**Objectifs :** Rendre les industries du lait et de la viande plus productives et plus profitables, de sorte que les agriculteurs de Kakhétie puissent accroître leurs revenus de 10 à 20 %.

**Mise en œuvre :** Les partenaires de la DDC dans ce projet sont l'Entraide protestante suisse (EPER), HELVETAS Swiss Intercooperation et l'organisation non gouvernementale locale ABCO Géorgie. Des améliorations sont notamment prévues dans les domaines suivants : promotion de la médecine vétérinaire, fourrage de qualité pour le bétail, mise sur pied d'un réseau entre entreprises et paysans et introduction de normes d'hygiène.

**Pays/région :** Géorgie

**Secteurs :** développement rural et emploi

**Durée de la phase :** novembre 2011 – juin 2013

**Budget pour la phase :** 1 665 000 CHF

**Début du projet :** novembre 2011

**Dépenses antérieures :** 565 000 CHF

**Partenaires :** EPER ; HELVETAS Swiss Intercooperation ; ABCO Géorgie

**Numéro de projet :** 7F-07587.01

### ***Promotion de l'agriculture dans la vallée du Pankissi (Géorgie), phase 1***

**Situation initiale :** En 1999, au début de la deuxième guerre de Tchétchénie, 7000 réfugiés, la plupart des femmes et des enfants, sont venus s'installer dans la vallée du Pankissi, près de la frontière avec la Russie, où ils n'ont guère la possibilité de gagner leur vie. Des bandes criminelles y vivent en outre du trafic de stupéfiants et d'enlèvements. Jusqu'ici, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est concentré sur l'encadrement humanitaire des réfugiés installés dans la vallée. Or nombre des habitants de la région sont également sans emploi. Grâce à ce projet, mené en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Suisse encourage dès lors l'agriculture indigène dans la région.

**Objectifs :** Améliorer le niveau de vie de la population locale et des réfugiés installés dans la vallée du Pankissi en créant des emplois et des services sociaux, ainsi qu'en veillant à la sécurité.

**Mise en œuvre :** La production et la commercialisation du bétail seront accrues; les petits paysans reçoivent une formation et de petits montants à investir. Le projet s'attache aussi à améliorer la coopération entre producteurs et les producteurs de lait livrent leurs produits à des fromageries. Avec l'appui des autorités locales, le projet développera par ailleurs les services vétérinaires, la vulgarisation agricole et les services de laboratoires.

**Pays/région :** Géorgie

**Secteurs :** économie et emploi

**Durée de la phase :** décembre 2010 – novembre 2012

**Budget pour la phase :** 425 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2010

**Dépenses antérieures :** 242 000 CHF

**Partenaires :** PNUD Géorgie ; HCR

**Numéro de projet :** 7F-07588.01

### ***Aide aux agriculteurs venus d'Ossétie du Sud, phase 1***

**Situation initiale :** Lorsque la Russie est intervenue en Ossétie du Sud en 2008, 130 000 Géorgiens ont dû fuir. A la fin de l'année, la plupart d'entre eux sont retournés chez eux. Environ 18 000 personnes ont cependant été déplacées, en majorité dans la région frontalière de Karthlie intérieure (Shida Kartli). Avant le conflit, ces réfugiés à l'intérieur de leur pays travaillaient la terre. Un programme financé par l'UE s'attache à remettre l'agriculture sur pied et à améliorer les systèmes d'irrigation dans la région proche de la frontière avec l'Ossétie du Sud.

**Objectifs :** Les paysans déplacés doivent assurer une production compétitive et engranger des revenus complémentaires.

**Mise en œuvre :** L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en œuvre le projet dans quatre à six communes sélectionnées en collaborant avec des agriculteurs locaux. Au total, 1500 paysans locaux et déplacés reçoivent du matériel pour entreposer légumes, fruits, œufs et lait.

**Pays/région :** Géorgie

**Secteur :** agriculture et sylviculture

**Durée de la phase :** février 2010 – décembre 2011

**Budget pour la phase :** 275 000 CHF

**Début du projet :** février 2010

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** FAO

**Numéro de projet :** 7F-07426.01

### ***\* Développement rural dans les régions de Barda, Tartar, Aghdam (Azerbaïdjan), phase 1***

**Situation initiale :** L'économie azérie dépend principalement des exportations de pétrole et de gaz. Les régions rurales n'ont cependant guère profité de la croissance économique. La récente crise financière mondiale a révélé à quel point la structure de l'économie du pays était unilatérale. Le gouvernement s'efforce désormais de développer l'agriculture dans les régions.

**Objectifs** : Aider les petits paysans des districts ruraux pauvres du centre de l'Azerbaïdjan – Barda, Tartar et Aghdam – à tirer un revenu sûr de la culture des fruits et légumes.

**Mise en œuvre** : Oxfam Great Britain assume la responsabilité de ce projet qui se concentre sur la culture de fraises et d'oignons blancs et jaunes. La culture de fraises peut être profitable même dans les petits jardins. Les oignons jaunes sont une culture azérie traditionnelle ; la variété blanche sera cultivée par plus de 300 paysans et paysannes grâce à l'intérêt déclaré d'une société internationale d'alimentation.

**Pays/région** : Azerbaïdjan

**Secteurs** : développement rural et emploi

**Durée de la phase** : novembre 2010 – octobre 2013

**Budget pour la phase** : 2 075 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2010

**Dépenses antérieures** : CHF 350 000 CHF (crédit initial)

**Partenaires** : Oxfam GB ; Agro Information Centre (AIM), Support for Economic Initiatives (SEI)

**Numéro de projet** : 7F-07040.01

### ***Développement rural dans les régions d'Agcabadi et de Beylagan (Azerbaïdjan), phase 1***

**Situation initiale** : Grâce au secteur du pétrole et du gaz, l'économie azérie a connu une forte croissance, mais les zones rurales n'en ont guère profité. A l'avenir, le gouvernement entend donc y promouvoir l'agriculture.

**Objectifs** : En apportant une aide ciblée aux familles paysannes des régions d'Agcabadi et de Beylagan, la DDC contribue à y atténuer la pauvreté et permet aux agriculteurs d'accroître leurs revenus.

**Mise en œuvre** : L'œuvre d'entraide suisse EPER assure la mise en œuvre du projet en collaboration avec le partenaire local Agro-Information Centre (AIM). Comme 90 % des paysans des deux régions vivent de l'élevage bovin, l'accent est mis sur le développement des services liés à l'élevage : professionnalisation des vétérinaires, conseils de productivité, amélioration de l'insémination artificielle, développement de la production de fourrage, accroissement de la production de fourrage et de fourrage grossier de qualité, dessalement de l'eau destinée au bétail, formation des paysans en laiterie.

**Pays/région** : Azerbaïdjan

**Secteurs** : développement rural et emploi

**Durée de la phase** : septembre 2010 – août 2013

**Budget pour la phase** : 2 145 000 CHF

**Début du projet** : septembre 2010

**Dépenses antérieures** : 975 000 CHF

**Partenaires** : EPER, Zurich ; Agro-Information Centre (AIM) ; Azerbaijan Agribusiness Centre (AAC)

**Numéro de projet** : 7F-06627.01

### ***\* Développement rural dans la région de Basse-Karthlie (Géorgie), phase 1***

**Situation initiale** : Une grande partie de la population de la région de Basse-Karthlie (Kvemo Kartli) vit de l'agriculture. Les petites exploitations familiales se contentent la plupart du temps d'assurer uniquement leur subsistance, d'où le fait que de nombreux paysans vivent au seuil de la pauvreté. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, aucune structure de marché n'a pu être mise en place. Or l'élevage de bétail a de bonnes chances de devenir une industrie profitable dans cette région proche de la capitale, Tbilissi.

**Objectif** : Professionnaliser la production animale (lait, viande de bœuf et de mouton) pour garantir des revenus meilleurs et sûrs aux petits paysans.

**Mise en œuvre** : Informer les paysans sur la manière de mieux exploiter leur bétail. Seront prises entre autres les mesures suivantes : accès des petits paysans aux services vétérinaires ; étude sur la valeur nutritive de l'herbe et du foin ; publications journalistiques sur les prix du marché et des sujets agraires ; services bancaires mobiles ; amélioration de l'hygiène de la transformation du lait ; enregistrement du bétail ; développement des infrastructures de transport et d'exploitation ; groupes de travail pour la prévention

des catastrophes ; frein au surpâturage. L'organisation Mercy Corps se charge de la mise en œuvre avec le concours d'ONG locales.

**Pays/région :** Géorgie

**Secteurs :** développement rural et emploi

**Durée de la phase :** février 2011 – février 2014

**Budget pour la phase :** 2 750 000 CHF

**Début du projet :** février 2011

**Dépenses antérieures :** 470 000 CHF (crédit initial)

**Partenaires :** Mercy Corps ; Association internationale pour le développement agricole (AIDA), International Centre for Conflict and Negotiation (ICCN)

**Numéro de projet :** 7F-06626.01

### ***Lutte contre la traite d'êtres humains – informations destinées aux élèves des écoles secondaires, phase 3***

**Situation initiale :** La Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan comptent parmi les pays les plus touchés par la traite d'êtres humains. Voilà pourquoi la lutte contre ce trafic figure au nombre des thèmes prioritaires de la DDC au sein de la CEI. Dans le cadre d'un programme de lutte contre la traite d'êtres humains, ce projet s'attache à diffuser des informations auprès des élèves d'écoles secondaires. En effet, nombre de jeunes souhaitent partir travailler à l'étranger au terme de leur scolarité, dans l'espoir d'échapper à leurs difficultés économiques.

**Objectifs :** Le projet vise en priorité à prévenir la traite d'êtres humains et à lutter contre ce trafic en Transcaucasie.

**Mise en œuvre :** La traite d'êtres humains devrait figurer dans le plan d'études du degré secondaire. 1500 enseignants seront formés pour sensibiliser les jeunes de 14 à 16 ans à ce problème et 1300 employés d'orphelinats et de centres de jeunesse apprendront à l'expliquer aux jeunes qui ne fréquentent pas l'école. Le projet est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec les gouvernements des trois pays.

**Pays/région :** Transcaucasie

**Secteurs :** éducation ; migration

**Durée de la phase :** janvier 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 1 000 000 CHF

**Début du projet :** novembre 2008

**Dépenses antérieures :** 1 382 305 CHF

**Partenaires :** Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet :** 7F-06403.03

### ***Modernisation de la formation continue en Géorgie, phase 2***

**Situation initiale :** L'agriculture est à la traîne dans une économie qui a suivi une croissance constante ces dernières années. De plus, les efforts entrepris par le gouvernement géorgien pour réduire la pauvreté dans les régions rurales sont restés sans effet. L'amélioration de la situation passe par une meilleure formation professionnelle.

**Objectifs :** Le projet doit contribuer à mettre en place un système de formation et de perfectionnement répondant aux besoins du moment et permettant aux professionnels d'adapter leurs connaissances et compétences aux nouvelles exigences du marché.

**Mise en œuvre :** Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) coordonne la réalisation du projet avec le Ministère de l'éducation et des sciences, des associations professionnelles et les autorités régionales. La DDC apporte un appui financier au projet.

**Pays/région** : Géorgie  
**Secteurs** : développement rural ; éducation  
**Durée de la phase** : décembre 2009 – décembre 2011  
**Budget pour la phase** : 374 000 CHF  
**Début du projet** : décembre 2007  
**Dépenses antérieures** : 375 000 CHF  
**Partenaires** : PNUD  
**Numéro de projet** : 7F-05667.02

***Service consultatif pour le Gouvernement géorgien, phase 2***

**Situation initiale** : Malgré les nombreux et vastes programmes menés en vue d'accroître ses connaissances et sa capacité d'action, le Gouvernement géorgien a encore besoin de nombreux conseils dans divers domaines des réformes économique et sociale. Grâce à ce projet, la DDC entend appuyer le Ministère de l'agriculture et d'autres services gouvernementaux dans l'application des réformes.

**Objectifs** : Des conseils ponctuels prodigués aux partenaires gouvernementaux quant aux stratégies à adopter dans l'agriculture et en matière de décentralisation devraient aider le Gouvernement géorgien à réaliser ses projets de réforme.

**Mise en œuvre** : Le PNUD coordonne les questions du gouvernement et recherche, en accord avec le bureau de coopération de la DDC à Tbilissi, des conseillers compétents pour y répondre.

**Pays/région** : Géorgie  
**Secteurs** : agriculture et sylviculture ; développement rural  
**Durée de la phase** : juillet 2009 – décembre 2011  
**Budget pour la phase** : 368 000 CHF  
**Début du projet** : octobre 2007  
**Dépenses antérieures** : 195 000 CHF  
**Partenaires** : PNUD  
**Numéro de projet** : 7F-05665.02

***\* Formation à l'égalité des sexes et à la bonne gouvernance, phase 1***

**Situation initiale** : Dans le Caucase du Sud, les deux points forts de la stratégie suisse de coopération 2008-2012 sont l'égalité des sexes et la bonne gouvernance. L'élaboration des concepts et leur mise en œuvre dans les programmes incombent au bureau de coopération de la DDC au Caucase du Sud.

**Objectif** : Tenir compte des priorités égalité des sexes et bonne gouvernance dans la stratégie, le portefeuille et les projets. Le but ultime est de sensibiliser la région à l'égalité des sexes et aux principes de la bonne gouvernance – transparence de l'administration, efficacité, participation, responsabilité, économie de marché, primauté du droit et équité.

**Mise en œuvre** : Formation des collaborateurs des bureaux de coopération et des partenaires de projets aux priorités égalité des sexes et bonne gouvernance. Le portefeuille est axé sur ces deux sujets.

**Pays/région** : Caucase du Sud  
**Secteur** : gouvernance  
**Durée de la phase** : novembre 2010 – novembre 2012  
**Budget pour la phase** : 120 000 CHF  
**Début du projet** : novembre 2010  
**Dépenses antérieures** : 0 CHF  
**Partenaire** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-05610.01

***Développement rural dans la région de Samtskhé-Djavakhétie (Géorgie), phase 2***

**Situation initiale** : Dans la région de Samtskhé-Djavakhétie, la majeure partie de la population vit de l'agriculture. La plupart des exploitations familiales se contentent de s'auto-provisionner, de sorte que nombre de paysans vivent à la limite de la pauvreté. Si l'on n'a guère vu, depuis l'effondrement de l'Union soviétique, se développer des struc-

tures adaptées à l'économie de marché, c'est en partie parce que cette région de montagne isolée est souvent le théâtre d'inondations et de glissements de terrain.

**Objectifs** : Il s'agit de promouvoir la production de viande et de lait, afin d'améliorer le revenu des paysans qui habitent dans les 127 communes de la région.

**Mise en œuvre** : Réalisé par l'organisme Mercy Corps en collaboration avec des ONG locales, le projet vise à améliorer la qualité du fourrage et à offrir aux agriculteurs des services vétérinaires ainsi que des conseils en matière d'élevage. En contrepartie, les paysans développent de nouvelles activités commerciales et respectent les prescriptions sur l'hygiène et la sécurité alimentaire. Les intermédiaires signent des contrats à long terme avec les paysans et achètent de grands volumes de viande et de lait. Les autorités locales sont appelées à fournir un appui politique aux exploitants agricoles.

**Pays/région** : Géorgie

**Secteurs** : développement rural et emploi

**Durée de la phase** : décembre 2012 – décembre 2014

**Budget pour la phase** : 3 050 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2008

**Dépenses antérieures** : 2 730 000 CHF

**Partenaires** : Mercy Corps Ecosse ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-05555.02

### ***Développement rural dans la région de Racha-Lechkhumi (Géorgie), phase 2***

**Situation initiale** : La plupart des habitants de la région montagneuse et pauvre de Racha-Lechkhumi vivent de l'agriculture. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, ils n'ont guère été en mesure de se doter de structures adaptées à l'économie de marché, en partie parce que leur région est souvent sujette aux inondations et aux glissements de terrain. La première phase de ce projet a révélé que c'est l'élevage qui recèle le plus grand potentiel pour assurer le développement économique de la région.

**Objectifs** : Le projet vise à promouvoir les structures marchandes locales des industries de la viande et du lait dans la région de Racha-Lechkhumi, afin d'améliorer ainsi les sources de revenus des 3000 ménages paysans de la région.

**Mise en œuvre** : La réalisation du projet est assurée par Care International en collaboration avec des partenaires locaux. Les paysans reçoivent des conseils sur l'élevage et la santé du bétail. Ils peuvent se procurer des produits abordables et de qualité pour nourrir leurs bêtes. En contrepartie, ils s'engagent à respecter les prescriptions en matière d'hygiène et de sécurité et développent leurs activités commerciales. Les intermédiaires achètent le lait et la viande en grandes quantités auprès des exploitations agricoles.

**Pays/région** : Géorgie

**Secteurs** : développement rural et emploi

**Durée de la phase** : février 2012 – janvier 2015

**Budget pour la phase** : 2 597 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2008

**Dépenses antérieures** : 2 730 000 CHF

**Partenaires** : Care International ; AbkhazinterCont (AIC) ; GDCl ; Cacasus Genteics

**Numéro de projet** : 7F-05549.02

### ***Développement rural à Meghri, phase 1***

**Situation initiale** : En Arménie, l'agriculture est l'un des principaux secteurs économiques. Dans la région de Syunik et, plus particulièrement, dans le district méridional de Meghri, la population rurale vit dans la pauvreté en raison des mauvaises conditions climatiques, de l'état déplorable des routes et de l'éloignement des débouchés commerciaux potentiels. De plus, les agriculteurs manquent d'eau pour pouvoir développer leurs principales sources de revenus, à savoir l'élevage et la culture fruitière.

**Objectifs** : Le projet vise à améliorer les revenus des paysans dans le district de Meghri et à créer de nouvelles possibilités d'emploi.

**Mise en œuvre** : HELVETAS Swiss Intercooperation assure la réalisation du projet en collaboration avec le partenaire local SHEN, une des organisations non gouvernementales (ONG) les plus expérimentées d'Arménie. Les activités consistent à accroître l'efficacité dans la production de fruits et de légumes et d'améliorer l'accès vers les dé-



bouchés. Au cours de cette phase initiale, un expert analysera les chaînes de création de valeur dans la culture des fruits et des légumes, de même que les structures des marchés locaux.

**Pays/région :** Arménie

**Secteur :** développement rural et emploi

**Durée de la phase :** décembre 2009 – novembre 2012

**Budget pour la phase :** 1 850 000 CHF

**Début du projet :** décembre 2009

**Dépenses antérieures :** 405 000 CHF (crédit initial)

**Partenaires :** HELVETAS Swiss Intercooperation ; Shen (consortium)

**Numéro de projet :** 7F-05537.01

### ***Moyens de subsistance pour les déplacés internes et les réfugiés en Azerbaïdjan, phase 3***

**Situation initiale :** Le gouvernement a construit de nouveaux villages et de nouvelles infrastructures pour les déplacés internes et les réfugiés dans le district d'Aghdam. La majeure partie des 500 familles installées ici vivent de l'agriculture. La plupart des centres de conditionnement des produits agricoles se trouvant à proximité, les conditions sont réunies pour que l'agriculture puisse prospérer. L'intégration des familles réfugiées au sein des structures villageoises constitue néanmoins un défi de taille.

**Objectifs :** Le projet aide 120 familles à appliquer des méthodes de culture appropriées et à gérer leur exploitation de manière à cultiver et à pouvoir commercialiser des produits de qualité.

**Mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le bureau de coopération de la DDC de Bakou suit le projet et soutient activement sa réalisation, notamment en ce qui concerne le dialogue politique avec le gouvernement.

**Pays/région :** Azerbaïdjan

**Secteur :** agriculture et sylviculture, développement rural

**Durée de la phase :** juin 2009 – mai 2012

**Budget pour la phase :** 1 687 000 CHF

**Début du projet :** septembre 2006

**Dépenses antérieures :** 762 000 CHF

**Partenaires :** FAO ; Gouvernement azerbaïdjanais

**Numéro de projet :** 7F-04646.03

### ***Développement rural et tourisme en Géorgie, phase 3***

**Situation initiale :** Les agriculteurs géorgiens pratiquent principalement une agriculture de subsistance. Ils ne disposent ni du savoir-faire ni des possibilités de crédit ni des infrastructures nécessaires pour produire un excédent et commercialiser leurs produits. Pour échapper à la pauvreté, ils émigrent, les campagnes se dépeuplent et la Géorgie doit importer des denrées alimentaires. On assiste ainsi à la disparition de traditions culturelles, comme la production du marani (ancien cépage), de fromages locaux, de certains miels ou saucissons.

**Objectifs :** Les nouvelles sources de revenus fournies par le tourisme doivent améliorer les conditions de la population rurale en Géorgie, tout en préservant des traditions locales.

**Mise en œuvre :** Au cours de la phase pilote de ce projet qui se déroule avec succès, des propriétaires d'auberges ont reçu une formation pour accueillir des touristes. Des normes de qualité ont par ailleurs été définies et diffusées en collaboration avec l'office national du tourisme. La réalisation du projet est assurée par l'ONG locale Elkana avec un appui suisse.

**Pays/région** : Géorgie  
**Secteurs** : agriculture et sylviculture ; développement rural  
**Durée de la phase** : juillet 2009 – juin 2012  
**Budget pour la phase** : 750 000 CHF  
**Début du projet** : juin 2006  
**Dépenses antérieures** : 750 000 CHF  
**Partenaires** : Elkana, Géorgie  
**Numéro de projet** : 7F-04644.03

***Renforcement de l'orientation commerciale des projets de production agricole, phase 4***

**Situation initiale** : Le domaine Développement économique et emplois est l'un des piliers de la stratégie de coopération 2008 à 2011 de la DDC en Transcaucasie. Dans les trois pays concernés, les projets touchant à la production agricole seront davantage orientés vers le marché.

**Objectifs** : La majorité des projets que la DDC mène dans le domaine Développement économique et emplois en Transcaucasie seront mis en œuvre dans une optique plus commerciale. Les avantages de cette approche ont été reconnus au sein de la DDC, parmi les partenaires du projet et au sein des groupes cibles.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par l'organisme anglais Springfield Centre for Business Development. Si le centre fournit directement un soutien technique au projet, il offre aussi un suivi technique et théorique à la DDC. Ses tâches comprennent également l'organisation d'ateliers de formation en Transcaucasie. Au cours de cette dernière phase, les connaissances accumulées par les bureaux de coopération seront transmises à un nombre croissant de partenaires de projets.

**Pays/région** : Transcaucasie  
**Secteur** : développement rural et emploi  
**Durée de la phase** : novembre 2010 – août 2013  
**Budget pour la phase** : 495 000 CHF  
**Début du projet** : août 2005  
**Dépenses antérieures** : 1 115 000 CHF  
**Partenaire** : Springfield Centre for Business in Development  
**Numéro de projet** : 7F-04239.04

***Elevage dans le sud-est de l'Arménie, phase 3***

**Situation initiale** : L'agriculture constitue le plus grand secteur économique en Arménie, principalement dans la province très marginalisée de Syunik, située dans le sud-est du pays. Ce projet vise à venir en aide aux quelque 7000 paysans pauvres des deux régions de Sisian et de Goris. Il a d'ailleurs déjà engrangé des succès dans la production de lait et la production de viande qui ont respectivement augmenté de 11 pour cent et de 16 pour cent.

**Objectifs** : Il s'agit de renforcer l'élevage dans la région en assurant une formation appropriée aux paysans, pour leur permettre ainsi d'accroître leurs revenus.

**Mise en œuvre** : L'ONG Strategic Development Agency (SDA) prend en charge la formation continue des paysans et met sur pied des centres vétérinaires, qui proposeront des services tels que l'insémination artificielle, de la vulgarisation agricole et un appui vétérinaire.

**Pays/région** : Arménie  
**Secteur** : développement rural et emploi  
**Durée de la phase** : septembre 2011 – août 2014  
**Budget pour la phase** : 3 995 000 CHF  
**Début du projet** : septembre 2006  
**Dépenses antérieures** : 2 435 000 CHF  
**Partenaires** : Strategic Development Agency (SDA) ; associations paysannes ; administrations communales, Ministère de l'administration territoriale  
**Numéro de projet** : 7F-03199.03

### ***Formation dans le domaine des relations internationales, phase 6***

**Situation initiale** : Les trois Etats de Transcaucasie n'ont pas la possibilité de former de jeunes fonctionnaires dans les domaines du commerce international et du droit international.

**Objectifs** : Le projet entend contribuer à renforcer la bonne gouvernance, de même qu'à améliorer les connaissances et les compétences de l'administration publique en matière de relations internationales.

**Mise en œuvre** : L'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève se charge de la mise en œuvre du projet, qui sera achevé au cours de cette sixième et dernière phase. Le but est d'impliquer davantage les acteurs locaux, notamment les anciens étudiants et les établissements de formation. A cet effet, il importera d'obtenir l'appui financier des gouvernements de la Géorgie, de l'Arménie et d'Azerbaïdjan.

**Pays/région** : Transcaucasie

**Secteurs** : gouvernance ; éducation

**Durée de la phase** : mars 2011 – février 2014

**Budget pour la phase** : 1 630 000 CHF

**Début du projet** : avril 2004

**Dépenses antérieures** : 4 495 000 CHF

**Partenaires** : Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), Genève ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-01531.06

### ***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Tbilissi, phase 9***

**Situation initiale** : La Suisse a lancé des projets en Transcaucasie dès après l'accession des pays de la région à l'indépendance. Ses activités se concentraient alors presque exclusivement sur l'aide humanitaire. Au fil des ans, elles se sont développées pour se muer en une coopération technique à long terme. Le bureau de coopération reçoit néanmoins nombre de demandes de crédit pour de petites actions utiles, qui déploient leurs effets rapidement et ne nécessitent qu'un appui financier limité.

**Objectifs** : Le crédit pour les petites actions est un instrument de travail qui permet au bureau de coopération de la DDC à Tbilissi de réagir rapidement et sans excès bureaucratiques à des initiatives de petite envergure, mais de grande importance. Le crédit global constitue un instrument idéal pour les soutenir.

**Mise en œuvre** : Pour bénéficier de cette aide, les projets doivent remplir les conditions suivantes : le coût total ne doit pas dépasser 40 000 francs suisses et les activités doivent être achevées en douze mois au maximum.

**Pays/région** : Transcaucasie

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 100 000 CHF

**Début du projet** : octobre 2001

**Dépenses antérieures** : 1 435 626 CHF

**Partenaires** : divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-01763.09

## Ukraine

### **\* Promotion de la santé sexuelle, phase 1**

**Situation initiale** : Jusqu'ici, le gouvernement a négligé les soins de santé primaire et la prévention des maladies, alors qu'il a investi dans la médecine de pointe, qui est trop coûteuse pour les familles. Il lance à présent une réforme du système de santé afin de passer à une approche préventive. Les services de promotion de la santé seront développés pour conseiller la population et inciter les femmes et les hommes sexuellement actifs à adopter un comportement plus sûr.

**Objectifs** : Améliorer la promotion de la santé. Les Ukrainiennes et les Ukrainiens sexuellement actifs utilisent les services créés dans cinq districts pilotes. Les Ukrainiennes enceintes prennent en particulier davantage soin de leur santé.

**Mise en œuvre** : La première phase du projet sera consacrée à l'analyse de différents aspects tels que l'état de santé des femmes et des hommes adultes et de leurs enfants ou les activités de promotion de la santé menées jusqu'ici par les institutions publiques, ainsi qu'à une évaluation des coûts. Des mesures sont prévues dans quatre domaines : définir un cadre financier et légal au niveau national, développer la promotion de la santé et la formation du personnel, mener des campagnes de sensibilisation et mettre en place des services de consultation au niveau des communes.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteurs** : santé et population

**Durée de la phase** : décembre 2011 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 400 000 CHF (crédit initial)

**Début du projet** : décembre 2011

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : UNICEF ; USAID ; Ministère de la santé ; Institut national de recherche stratégique ; centres régionaux de promotion de la santé

**Numéro de projet** : 7F-07835.01

### **Promouvoir l'indépendance chez les jeunes à la sortie de l'orphelinat, phase 1**

**Situation initiale** : En Ukraine, lorsqu'une famille est en situation de détresse, on a coutume d'éloigner les enfants et de les placer dans des homes spécialisés. Ils y séjournent en général jusqu'à l'âge de 18 ans. Le problème, c'est qu'au moment de leur sortie ces jeunes ne possèdent guère les compétences sociales et de communication requises pour s'intégrer dans la société ukrainienne.

**Objectifs** : Il importe de créer un service professionnel qui accompagnera les enfants et les jeunes et les aidera à devenir indépendants. Il devra notamment renforcer leur confiance en soi et améliorer leurs compétences sociales et de communication.

**Mise en œuvre** : Des organismes spécialisés accompagnent les jeunes après leur sortie du home et les préparent à mener une vie autonome sur les plans social et professionnel. Un programme individuel sera établi pour chaque personne et les jeunes se verront proposer des logements protégés. Un nouveau modèle de fonctionnement sera mis au point pour les organismes, puis appliqué à l'échelle nationale.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : éducation

**Durée de la phase** : mai 2010 – avril 2013

**Budget pour la phase** : 350 000 CHF

**Début du projet** : mai 2010

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : Service social international (SSI) ; Partnership for Every Child ; services administratifs du district de Kiev

**Numéro de projet** : 7F-07311.01

### **Grossesses non désirées – soins aux jeunes femmes enceintes, phase 2**

**Situation initiale :** Plus d'un tiers des femmes ukrainiennes en âge de procréer sont stériles ou présentent des problèmes de fertilité. Dans 80 % des cas, c'est la conséquence d'avortements pratiqués de manière hasardeuse. Un programme de traitement médical des grossesses non désirées viendra donc s'ajouter aux programmes de médecine périnatale et de promotion de la santé de la mère et de l'enfant (voir le projet numéro 7F-05620), déjà en place.

**Objectifs :** Améliorer la qualité et l'accessibilité des soins en cas de grossesse non désirée à Kiev et dans quatre régions administratives.

**Mise en œuvre :** Les modèles mis au point – qui comprennent des soins complets en cas de grossesse non désirée, soit des interruptions de grossesse dans de bonnes conditions ainsi que des consultations précédant et suivant l'intervention – seront appliqués dans trois des quatre institutions médicales des régions partenaires. Jusqu'au terme de cette phase du projet, la moitié de leur personnel sera formé en conséquence. Le matériel de base leur sera par ailleurs livré. Le Ministère de la santé veillera en outre à définir de nouvelles normes de qualité. Pour réaliser ce projet, l'ONG Women's Health and Family Planning (WHFP) collabore étroitement avec l'OMS.

**Pays/région :** Ukraine

**Secteur :** santé et population

**Durée de la phase :** novembre 2011 – octobre 2014

**Budget pour la phase :** 1 226 000 CHF

**Début du projet :** août 2009

**Dépenses antérieures :** 465 000 CHF

**Partenaire :** OMS Ukraine ; Women's Health and Family Planning (WHFP)

**Numéro de projet :** 7F-06965.02

### **Développement des prestations de services des autorités locales, phase 1**

**Situation initiale:** L'Ukraine est un Etat unitaire à trois niveaux de gouvernement: au premier, 24 régions (*oblasts*), la république autonome de Crimée et deux municipalités à statut juridique particulier (Kiev et Sébastopol) ; au deuxième, 488 districts ruraux et 177 villes ; au troisième, 12 000 communes rurales.

Le système administratif actuel reste centralisé, tant pour ce qui est des processus de décision que de la répartition des moyens financiers. Les autorités locales ne disposent que de ressources limitées pour développer la qualité de leurs prestations en faveur de la population. Le projet de décentralisation élargit les compétences et les capacités des autorités locales.

**Objectifs:** Favoriser l'accès de toutes les couches de la société à des services publics adaptés aux besoins de la population locale.

**Mise en œuvre:** Les prestations fournies dans trois domaines seront évaluées à l'aide d'indicateurs. Chaque année, une distinction est remise aux administrations exemplaires. Une plateforme de coopération destinée aux 36 administrations participant déjà au projet leur assurera conseils et formation, et leur permettra de mieux défendre leurs intérêts au niveau national.

**Pays/région:** Ukraine

**Secteurs:** gouvernance

**Durée de la phase:** avril 2011 – mars 2014

**Budget pour la phase:** 855 000 CHF

**Début du projet:** avril 2011

**Dépenses antérieures:** 518 000 CHF

**Partenaires:** Conseil de l'Europe ; Ministère ukrainien du développement régional, des travaux publics et des services communaux ; 36 administrations locales et régionales

**Numéro de projet:** 7F-06510.01

### ***Prévention de la traite d'êtres humains, phase 2***

**Situation initiale** : L'Ukraine est gravement touchée par la traite d'êtres humains. On y achète les gens pour leur imposer un travail forcé, les exploiter sexuellement ou leur prélever illégalement des organes. On estime ainsi que quelque 120 000 personnes ont été enlevées dans le pays depuis 1991. Ce sont les jeunes de 13 à 18 ans vivant dans des conditions difficiles qui forment le principal groupe à risque. Un programme de lutte contre la traite d'êtres humains vise à mieux les protéger, en impliquant davantage les services sociaux et les autorités dans le travail de prévention.

**Objectifs** : Le projet a pour objectif prioritaire de lutter contre la traite d'êtres humains en Ukraine.

**Mise en œuvre** : La deuxième phase de ce projet sera axée sur les causes : amélioration de l'infrastructure destinée aux jeunes dans 20 régions sélectionnées et diffusion d'informations sur une migration en toute sécurité. Les enseignants de 112 écoles professionnelles participeront à des ateliers pour apprendre à prévenir la traite d'êtres humains dans leurs communes. La réalisation du projet est assurée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : mars 2012 – février 2015

**Budget pour la phase** : 1 510 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2009

**Dépenses antérieures** : 1 340 000 CHF

**Partenaires** : Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; divers ministères ukrainiens

**Numéro de projet** : 7F-06404.02

### ***Promotion de la santé mère et enfant, phase 2***

**Situation initiale** : La santé publique ukrainienne doit faire face à de grosses difficultés. A l'ère soviétique, on a en effet gravement négligé les soins de santé primaires et la prévention. La Suisse apporte depuis 1996 son aide au système ukrainien de santé dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant. Un des succès est par exemple que le nombre des transmissions mère-enfant du VIH a pu être réduit de 27 % en 2000 à 6 % en 2009.

**Objectifs** : Le projet vise à améliorer les services de soins pour la mère et l'enfant. Dans la pratique, il s'agit d'appliquer largement des modèles mis au point pour la médecine périnatale et la promotion de la santé, ainsi que d'assurer la formation des autorités chargées de la gestion de la santé.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre sous la responsabilité de l'Institut tropical et de santé publique suisse. Il sera étendu aux districts ruraux restants des quatre régions sélectionnées. Au niveau des districts et des départements, les diverses activités sont menées en étroite collaboration avec les autorités chargées de la santé et des affaires sociales.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteurs** : santé et population ; éducation

**Durée de la phase** : mai 2011 – avril 2015

**Budget pour la phase** : 6 290 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2008

**Dépenses antérieures** : 6 400 000 CHF

**Partenaires** : Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-05620.02

### ***Appui à la réforme du système pénitentiaire, phase 1***

**Situation initiale** : Le système judiciaire porte encore la marque de l'ère soviétique : le système pénal contrevient aux principes de l'Etat de droit, les prisons sont surpeuplées (car les tribunaux condamnent chaque année 20 000 personnes à des peines privatives de liberté) et elles manquent de personnel qualifié. Il importe dès lors de réformer le sys-

tème d'exécution des peines. Depuis les années 1990, la Suisse mène déjà plusieurs projets dans ce domaine en Ukraine.

**Objectifs** : Appuyer le processus de réforme du système pénitentiaire et améliorer la protection des droits de l'homme. Ce faisant, il importe de mettre l'accent sur les mères incarcérées et leurs enfants, de même que sur les jeunes.

**Mise en œuvre** : Premièrement, il convient de mettre sur pied un centre de compétences, regroupant recherche, élaboration de stratégies politiques et formation. Deuxièmement, il est prévu de former le personnel pénitentiaire pour lui apprendre à gérer les détenus incarcérés à vie. Troisièmement, il importe d'améliorer le travail social auprès des jeunes et des femmes en détention préventive. Enfin, quatrièmement, il est nécessaire d'améliorer l'aide à la réinsertion des mères et de leurs enfants après leur sortie de prison.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : justice

**Durée de la phase** : janvier 2009 – août 2012

**Budget pour la phase** : 1 880 000 CHF

**Début du projet** : janvier 2009

**Dépenses antérieures** : 1 800 000 CHF

**Partenaires** : Penal Reform International ; Royaume-Uni ; divers partenaires locaux,

**Numéro de projet** : 7F-05618.01

### ***Décentralisation en Ukraine, phase 2***

**Situation initiale** : Le Gouvernement ukrainien a signé la Charte européenne de l'autonomie locale en 1997. Il s'est ainsi engagé à transférer des responsabilités aux autorités locales et à intégrer dès lors davantage les citoyennes et les citoyens dans les processus décisionnels démocratiques. Dans le cadre de projets pour la mobilisation sociale, la Suisse a prouvé que la population de cet ancien Etat de l'Union soviétique est à même de s'organiser, de planifier des projets et de les mener à bien.

**Objectifs** : Les autorités locales sont organisées selon une structure décentralisée, fournissent des prestations de manière efficace et à des coûts attractifs.

**Mise en œuvre** : Au cours de la première phase du projet, un modèle décentralisé d'adduction d'eau a été introduit dans certaines zones de la région de Vinnitsa et dans la république autonome de Crimée, ainsi que dans le district de Sumy. La société suisse Skat poursuit le projet en étroite collaboration avec le gouvernement. Par ailleurs, trente communes recevront des contributions financières et un appui technique, afin de réaliser des projets dans le domaine de l'approvisionnement décentralisé en eau et dans celui de l'élimination des déchets.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : février 2010 – janvier 2013

**Budget pour la phase** : 4 997 905 CHF

**Début du projet** : août 2006

**Dépenses antérieures** : 7 000 000 CHF

**Partenaires** : Swiss Resource Centre and Consultancies for Development (Skat), Saint-Gall ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-04661.02

### ***Partenariats intervilles en Ukraine, phase 3***

**Situation initiale** : La Constitution ukrainienne définit l'Etat comme une entité homogène délimitée par les frontières nationales. Ce texte occulte de la sorte la diversité culturelle et linguistique de l'Ukraine, ainsi que l'aspiration de nombreuses régions à plus d'autonomie. Vu la taille de l'Ukraine, il serait indiqué d'accorder une plus grande autonomie aux régions. Le gouvernement s'est engagé à respecter davantage sa diversité intérieure. Etant un Etat fédéral, la Suisse entend soutenir l'Ukraine dans son projet de décentralisation.

**Objectifs** : Le projet vise à instaurer une gestion des affaires publiques qui soit proche du citoyen et qui améliore la qualité de vie des habitants. Il importe par ailleurs

d'améliorer les services publics dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'eau et de la santé.

**Mise en œuvre** : Au cours des deux premières phases, 29 petites villes réparties dans douze régions ont pris part à 200 initiatives. L'économie privée et des associations citoyennes ont par ailleurs participé à leur financement. Les autorités compétentes suivent une formation en gestion de projet et les villes entretiennent des contacts réguliers, afin d'échanger leurs expériences.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : gouvernance

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 991 500 CHF

**Début du projet** : septembre 2005

**Dépenses antérieures** : 1 900 000 CHF

**Partenaires** : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Ukraine ; ministères ukrainiens ; autorités municipales ; associations de citoyennes et de citoyens

**Numéro de projet** : 7F-04437.03

#### ***Appui à la réforme de la justice, phase 4***

**Situation initiale** : Pour développer l'Etat de droit en Ukraine, le système judiciaire doit être en mesure de garantir la séparation des pouvoirs. Dans le cadre de ce projet, la Suisse a fondé un centre d'études pour juges en collaboration avec le Ministère ukrainien de la justice.

**Objectifs** : Le projet vise à soutenir la réforme de la justice actuellement en cours, en mettant l'accent sur l'indépendance des juges.

**Mise en œuvre** : Le centre d'études judiciaires (Centre for Judicial Studies, CSJ), l'association indépendante des juges d'Ukraine et le conseil de la magistrature assurent ensemble la réalisation du projet. Cette phase finale servira à élaborer des directives pour régir la communication interne et externe des juges nationaux et régionaux, afin d'accroître la transparence de leurs activités aux yeux de la population, des médias et des politiciens.

**Pays/région** : Ukraine

**Secteur** : justice

**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 800 000 CHF

**Début du projet** : mai 2001

**Dépenses antérieures** : 2 700 000 CHF

**Partenaires** : Centre for Judicial Studies (CSJ) ; conseil de la magistrature ; Association indépendante des juges d'Ukraine

**Numéro de projet** : 7F-01761.04

#### ***Prévention de la délinquance juvénile, phase 3***

**Situation initiale** : La Suisse apporte depuis 1996 son appui à la réforme de la justice et du système pénitentiaire en Ukraine. La prévention de la criminalité juvénile peut contribuer à atténuer les problèmes qui existent dans les prisons préventives ainsi que dans les établissements d'exécution des peines. Le ministère public a désormais reconnu la médiation comme une procédure pouvant remplacer la justice pénale répressive.

**Objectifs** : Le projet vise à faire reculer la criminalité juvénile. A cet effet, il importe d'inclure d'emblée le travail de prévention dans la formation des policiers.

**Mise en œuvre** : Pour commencer, les activités ont consisté à mettre au point une méthode à même de prévenir la criminalité juvénile, puis des cours de formation ont été organisés pour l'enseigner. Un programme régional de prévention a été lancé dans sept districts. Il était chaque fois associé à des projets de modification de la législation, afin que le travail de prévention reçoive l'attention qu'il mérite.



**Pays/région** : Ukraine  
**Secteur** : justice  
**Durée de la phase** : mai 2010 – juin 2012  
**Budget pour la phase** : 875 000 CHF  
**Début du projet** : mars 2005  
**Dépenses antérieures** : 1 700 000 CHF  
**Partenaires** : Ukrainian Centre for Common Ground ; Ministère ukrainien de l'intérieur ; autorités policières ; ministère public  
**Numéro de projet** : 7F-01611.03

***Crédit global pour les petites actions, bureau de coopération de Kiev, phase 9***

**Situation initiale** : Outre les projets de coopération, conçus en principe pour le long terme, menés avec l'Ukraine, nous recevons régulièrement des demandes de crédit pour de petites actions. Les sommes en jeu sont minimales, mais il importe de les mettre à disposition rapidement.

**Objectifs** : Grâce au crédit pour les petites actions, le bureau de coopération peut réagir rapidement et sans excès bureaucratiques à des initiatives locales.

**Mise en œuvre** : Le bureau de coopération de Kiev sélectionne les actions qu'il soutient sur la base de critères clairement établis (le coût de l'action ne doit pas dépasser 20 000 francs suisses et celle-ci doit avoir un ancrage local, favoriser le progrès politique et économique et promouvoir les droits humains), et leur assure ensuite un appui rapide et non bureaucratique. Les phases précédentes du projet ont montré que le crédit global pour les petites actions est un instrument fort utile.

**Pays/région** : Ukraine  
**Secteurs** : divers  
**Durée de la phase** : mai 2011 – avril 2013  
**Budget pour la phase** : 200 000 CHF  
**Début du projet** : octobre 2001  
**Dépenses antérieures** : 1 500 000 CHF  
**Partenaires** : divers  
**Numéro de projet** : 7F-01762.09

## Programme régional CEI (concerne au moins deux pays)

### ***Coordination de l'exploitation des eaux EC-IFAS, phase 1***

**Situation initiale** : Les différences dans la manière d'utiliser l'eau engendrent régulièrement des tensions entre les Etats d'Asie centrale. Sis sur l'amont des grands cours d'eau, le Kirghizistan et le Tadjikistan exploitent l'eau principalement en hiver afin de produire de l'énergie. Ils vident dès lors les lacs de barrage, provoquant ainsi des inondations dans les pays situés en aval. L'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Turkménistan, situés sur le cours aval des fleuves, utilisent l'eau à la période de végétation pour irriguer les cultures. C'est le comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (CE-IFAS) qui est chargé de coordonner l'utilisation de l'eau en Asie centrale. Or ce comité manque de compétences et d'expérience pour assumer cette tâche.

**Objectif** : Le comité exécutif de l'IFAS doit devenir une institution impartiale, efficace et digne de confiance, qui élabore des scénarios pour régler l'utilisation de l'eau, afin que ceux-ci puissent servir de base de décision aux gouvernements d'Asie centrale.

**Mise en œuvre** : Le projet est cofinancé avec la Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ), qui est également responsable d'assurer au projet le soutien prévu. Diverses conférences étant consacrées à l'eau durant 2012, les responsables du projet ont décidé de lancer une campagne d'information sur la gestion des eaux en Asie centrale, qui s'adresse aux journalistes et aux décideurs politiques.

**Pays/région** : Asie centrale

**Secteur** : eau

**Durée de la phase** : février 2010 – juin 2012

**Budget pour la phase** : 345 000 CHF

**Début du projet** : février 2010

**Dépenses antérieures** : 270 000 CHF

**Partenaires** : Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ) ; Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (CE-IFAS)

**Numéro de projet** : 7F-07380.01

### ***Modernisation des réseaux d'irrigation, phase 1***

**Situation initiale** : La DDC soutient divers projets visant à améliorer l'irrigation, l'approvisionnement en eau de la population rurale et la gestion de l'eau. Un projet pilote d'importance est par exemple en cours dans la vallée de Fergana, une région frontalière entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Dans le cadre du présent projet, on entend établir une collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAD), afin de mener ce genre d'activités dans d'autres régions d'Ouzbékistan.

**Objectifs** : Dans les régions sélectionnées, l'agriculture doit atteindre la stabilité financière, devenir plus productive et mieux respecter l'environnement.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par une unité de coordination de projet et en étroite collaboration avec l'ADB.

**Pays/région** : Asie centrale

**Secteurs** : eau ; agriculture et sylviculture

**Durée de la phase** : février 2010 – juin 2015

**Budget pour la phase** : 3 120 000 CHF (crédit principal 1)

**Début du projet** : février 2010

**Dépenses antérieures** : 0 CHF

**Partenaires** : Banque asiatique de développement (BAD) ; Gouvernement ouzbek ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet** : 7F-06436.01

### ***Programme contre la traite d'enfants, phase 2***

**Situation initiale** : La Moldova et la Russie ne respectent toujours pas les normes minimales dans la lutte contre la traite d'êtres humains. Au total, 38 % des cas dénoncés concernent des enfants ou des jeunes, qui se retrouvent souvent seuls et démunis en Russie. La lutte contre la traite d'êtres humains constitue l'un des thèmes prioritaires des

activités de la DDC au sein de la CEI. Le présent projet se concentre sur les normes de protection de l'enfance aux niveaux national et international.

**Objectifs** : Réduire le nombre des victimes de la traite d'enfants en Moldova et en Russie.

**Mise en œuvre** : La réalisation du projet est assurée par Terre des Hommes, en collaboration avec les gouvernements des deux pays. Des travailleurs sociaux identifient les enfants victimes de la traite et leur assurent une protection. Une réglementation sera élaborée contre l'exploitation et la traite d'êtres humains, débattue avec les autorités et intégrée dans la plateforme de coordination de la Moldova, qui devrait donner naissance en fin de compte à un programme transnational de coordination.

**Pays/région** : Moldova, Russie

**Secteur** : gouvernance ; migration

**Durée de la phase** : juillet 2012 – décembre 2013

**Budget pour la phase** : 497 000 CHF

**Début du projet** : novembre 2008

**Dépenses antérieures** : 1 110 000 CHF

**Partenaires** : Terre des Hommes ; ministères des affaires étrangères et de la famille des deux pays ; organisations non gouvernementales (ONG) locales

**Numéro de projet** : 7F-06408.02

### ***Amélioration de la gestion de l'eau en Asie centrale, phase 2***

**Situation initiale** : L'eau est au cœur des activités de la DDC en Asie centrale, région au climat très sec. Un projet pilote mené dans la vallée de Fergana, zone où se rejoignent le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, a amélioré la gestion de l'eau et, dès lors, l'approvisionnement en eau de la population rurale. Avec la collaboration de la Banque mondiale, le présent projet vise à étendre ce succès à d'autres régions de l'Asie centrale.

**Objectifs** : L'agriculture des régions concernées doit devenir plus productive, plus rentable et plus respectueuse de l'environnement.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par une unité de coordination de projet et en étroite collaboration avec la Banque mondiale.

**Pays/région** : Asie centrale

**Secteurs** : eau ; agriculture et sylviculture

**Durée de la phase** : mars 2012 – juin 2015

**Budget pour la phase** : 1 500 000 CHF

**Début du projet** : mars 2009

**Dépenses antérieures** : 2 465 000 CHF

**Partenaires** : Banque mondiale

**Numéro de projet** : 7F-06401.02

### ***Lutte contre la traite d'êtres humains dans les pays de la CEI, phase 2***

**Situation initiale** : La lutte contre la traite d'êtres humains figure parmi les priorités thématiques des activités de la DDC au sein de la CEI. Les pays de la CEI pour qui ce programme a été conçu sont à la fois des pays d'origine, mais aussi des pays de transit et de destination de la traite d'êtres humains. On estime à plusieurs millions le nombre des victimes de ce trafic. La plupart d'entre elles, en particulier les femmes, mais aussi les enfants et les adolescents, sont soumises à l'exploitation sexuelle.

**Objectifs** : Le projet vise à mieux coordonner la lutte de la DDC contre la traite d'êtres humains dans la CEI et à contribuer ainsi notablement à la prévention de ce trafic et à la protection de ses victimes au niveau international. Ces dernières doivent pouvoir compter sur un soutien et une protection parfaitement coordonnés et le projet s'attache donc aussi à améliorer les compétences des professionnels appelés à prendre en charge les victimes (potentielles). En mettant l'accent sur la migration et sur ses risques, cette phase s'inscrit dans une perspective plus large.

**Mise en œuvre** : Le programme comprend plusieurs projets, dont la responsabilité est confiée aux bureaux de coopération dans les pays de la CEI. Leur réalisation est toutefois assurée par des partenaires nationaux et internationaux de la DDC. Le bureau compétent à la centrale aide les bureaux de coopération à planifier, à coordonner et à évaluer

les projets communs et régionaux. Il participe de plus activement aux travaux du réseau de lutte contre la traite d'êtres humains en Suisse.

**Pays/région :** CEI

**Secteurs :** gouvernance ; affaires sociales et infrastructures ; migration

**Durée de la phase :** novembre 2011 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 120 000 CHF

**Début du projet :** mai 2008

**Dépenses antérieures :** 250 000 CHF

**Partenaires :** Centre international pour le développement des politiques migratoires (International Centre for Migration Policy Development, ICMPD), Vienne ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet :** 7F-06273.02

### ***Amélioration du flux d'information sur la disponibilité de l'eau (Chui Talas), phase 1***

**Situation initiale :** La transparence dans l'utilisation des ressources en eau dans les régions transfrontalières constitue l'une des priorités du programme régional de la DDC en Asie centrale. Une commission kirghizo-kazakh a déjà contribué à la coordination de l'exploitation commune de l'eau et à améliorer son efficacité. En l'absence d'installations de contrôle et vu les lacunes que présentent encore les données mesurées, ainsi que leur sécurisation et leur transmission, on continue de gaspiller l'eau. Ces défauts se répercutent de plus sur le travail de la commission, qui doit prendre des décisions sur la base de données peu fiables.

**Objectifs :** Le projet entend simplifier le processus de décision de la commission inter-étatique et la gestion de l'eau en général, afin d'améliorer le flux d'information sur la disponibilité de l'eau.

**Mise en œuvre :** Un système de surveillance et de traitement des données sera mis en place et le personnel apprendra à l'utiliser. La DDC réalise le projet en collaboration avec le Département kirghiz pour l'administration de l'eau. Un comité et le bureau de coopération de la DDC à Bichkek supervisent les activités.

**Pays/région :** Asie centrale, Kirghizistan

**Secteur :** eau

**Durée de la phase :** août 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 440 000 CHF

**Début du projet :** août 2008

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** Département kirghiz pour l'administration de l'eau

**Numéro de projet :** 7F-06120.01

### ***Exploitation optimisée du réseau d'irrigation, phase 3***

**Situation initiale :** Depuis quelques années, la DDC appuie des projets d'irrigation en Asie centrale, afin de garantir l'amenée d'eau d'irrigation jusqu'aux exploitations agricoles. Et elle est en voie d'aboutir. Ce qui manque toutefois aux paysans, ce n'est pas seulement l'accès à l'eau, mais aussi les connaissances nécessaires pour l'utiliser de manière optimale.

**Objectifs :** Une gestion plus efficace de l'eau devrait permettre de créer des emplois et des revenus, ainsi qu'à garantir les récoltes. Le projet contribue aussi à prévenir les conflits.

**Mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par un consortium du Scientific Information Center (SIC) de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (SIC-ICWC), Tachkent, et l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), Colombo. Il est supervisé par le conseiller en matière de gestion des eaux de la DDC, qui est basé à Tachkent. Au cours de la dernière phase du projet, les différents conseils destinés aux utilisateurs d'eau seront présentés de manière plus conviviale et traduits en plusieurs langues. Des débitmètres (dont les emplacements seront consignés sur une carte) serviront à mesurer les quantités d'eau utilisée dans les champs, de sorte que les usagers paieront en fonction de leur consommation.

**Pays/région** : Asie centrale  
**Secteur** : eau ; développement rural  
**Durée de la phase** : mars 2012 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 345 000 CHF  
**Début du projet** : avril 2008  
**Dépenses antérieures** : 2 800 000 CHF  
**Partenaires** : Consortium du Scientific Information Center (SIC) de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (SIC-ICWC), Tachkent et l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), Colombo  
**Numéro de projet** : 7F-05912.03

### ***Promotion de la culture et des arts en Asie centrale, phase 3***

**Situation initiale** : Dans les pays d'Asie centrale, le développement des arts et de la culture, la liberté d'expression, les processus de démocratisation et les échanges d'informations sont gravement entravés par la situation économique et politique. On néglige ainsi l'expression culturelle des minorités et les cultures secondaires. S'appuyant sur une longue expérience dans le domaine des arts et de la culture en Asie centrale, la DDC a élaboré un programme régional pour promouvoir les arts et la culture. Voici son slogan : « Diversity in Unity » (La diversité grâce à la cohésion).

**Objectifs** : Des activités culturelles devraient encourager la participation à la vie politique et sociale et promouvoir le respect et le dialogue interculturel parmi les peuples d'Asie centrale.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par des chargés de programme locaux sous la supervision des bureaux de coopération de la DDC à Douchanbé, à Bichkek et à Tachkent. Les responsables collaborent étroitement avec les artistes locaux et des organisations partenaires. Le bureau de coopération de Tachkent est chargé de la coordination thématique du programme, celui de Douchanbé assure la coordination financière.

**Pays/région** : Asie centrale  
**Secteur** : gouvernance ; culture  
**Durée de la phase** : mars 2012 – décembre 2015  
**Budget pour la phase** : 600 000 CHF  
**Début du projet** : 1999 (projets antérieurs menés dans un cadre bilatéral)  
**Dépenses antérieures** : 2 028 505 CHF  
**Partenaires** : divers partenaires locaux  
**Numéro de projet** : 7F-05029.03

### ***Amélioration de l'adduction d'eau et de l'assainissement, phase 3***

**Situation initiale** : Dans la vallée de Fergana, 60 à 70 % des habitants n'ont accès ni à de l'eau potable propre ni à des installations sanitaires hygiéniques. Comme nul ne s'attache à entretenir les infrastructures existantes ni à investir dans leur développement, la situation ne cesse d'empirer. Et la recrudescence de maladies est au rendez-vous.

**Objectifs** : Le principal objectif du projet consiste à améliorer les conditions de vie et la situation sanitaire dans les communes de la vallée de Fergana. Pour y parvenir, il entend promouvoir une gestion décentralisée de l'eau potable et la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau.

**Mise en œuvre** : Le projet est mis en œuvre par le Secrétariat international de l'eau. Celui-ci transfère le savoir requis aux institutions locales existantes au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le bureau de coopération de Tachkent supervise et coordonne le projet.

**Pays/région** : Asie centrale  
**Secteur** : eau  
**Durée de la phase** : janvier 2010 – décembre 2012  
**Budget pour la phase** : 4 880 000 CHF  
**Début du projet** : janvier 2007  
**Dépenses antérieures** : 4 609 096 CHF  
**Partenaires** : Secrétariat international de l'eau, Canada ; divers partenaires locaux  
**Numéro de projet** : 7F-04169.03

### ***Automatisation de la distribution d'eau dans la vallée de Fergana, phase 3***

**Situation initiale :** Une bonne gestion de l'eau permet d'en économiser des quantités considérables. Un système de commande optimisé, la surveillance des débits au moyen d'appareils appropriés et des vannes automatiques peuvent produire de grands effets à peu de frais.

**Objectifs :** Le projet vise à mettre en place un système de réglage automatique ainsi qu'un système de commande et de contrôle, afin d'assurer une répartition optimale de l'eau dans les canaux de la vallée de Fergana. Près d'un million de personnes bénéficieront ainsi d'une meilleure irrigation de quelque 100 000 hectares de terres.

**Mise en œuvre :** La Basin Water Organisation Syr Darya participe au projet et collabore dans ce cadre avec les ministères de la gestion de l'eau des trois pays concernés (Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan). Au cours de cette phase, l'installation de vannes automatiques, de débitmètres automatiques et d'appareils servant au transfert des données sera étendue à toute la région frontalière de ces trois pays. La DDC finance l'équipement technique, y compris les logiciels et la formation du personnel.

**Pays/région :** Asie centrale (Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan)

**Secteur :** eau

**Durée de la phase :** août 2010 – décembre 2013

**Budget pour la phase :** 1 958 000 CHF

**Début du projet :** novembre 2003

**Dépenses antérieures :** 2 800 000 CHF

**Partenaires :** Basin Water Organisation (BWO) Syr Darya ; Scientific Information Center de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (ICWC), Tachkent ; ministères de la gestion des eaux du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan

**Numéro de projet :** 7F-03205.03

### ***Création d'un réseau régional d'information sur l'eau, phase 4***

**Situation initiale :** L'effondrement de l'Union soviétique a aussi anéanti le réseau transasiatique d'échange d'informations dans les domaines de l'eau et de l'environnement. Si chaque pays continue, comme par le passé, à collecter les données pertinentes, il reste à les mettre à disposition des autres Etats de la région pour optimiser l'irrigation.

**Objectifs :** Un réseau régional efficace d'information sur l'eau met à la disposition des décideurs transasiatiques et internationaux, mais aussi du public en général, des informations cruciales sur l'eau et sur la gestion de l'eau. Cette phase du projet vise à intensifier la collaboration avec d'autres institutions partenaires, comme le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (IFAS).

**Mise en œuvre :** Lancé par la DDC et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), le projet est mis en œuvre par diverses organisations réunies en un partenariat. Le bureau de coopération de la DDC à Tachkent est chargé de suivre et de superviser la réalisation.

**Pays/région :** Asie centrale

**Secteurs :** eau ; agriculture et sylviculture

**Durée de la phase :** mars 2012 – octobre 2012

**Budget pour la phase :** 194 000 CHF

**Début du projet :** octobre 2003

**Dépenses antérieures :** 1 910 000 CHF

**Partenaires :** Scientific Information Center de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (ICWC) ; divers partenaires locaux

**Numéro de projet :** 7F-02360.04

### ***Gestion intégrée de l'eau, phase 6***

**Situation initiale** : Le système d'irrigation de la vallée de Fergana s'avère peu efficace. La moitié de l'eau n'est en effet pas utilisée pour les raisons ci-après : manque de collaboration entre les consommateurs d'eau, répartition non professionnelle de cette ressource, absence de véritable conscience écologique et délabrement des infrastructures. Il faut améliorer la gestion des ressources en eau en donnant priorité aux besoins des consommateurs d'eau.

**Objectifs** : Le projet vise à mettre en place une gestion plus efficace de l'eau et à instaurer une collaboration transfrontalière dans le domaine de l'irrigation. Il contribue ainsi à un développement écologiquement durable et pacifique de la vallée de Fergana.

**Mise en œuvre** : Le programme est mis en œuvre par le Scientific Information Center (centre d'information scientifique) de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (ICWC), dont le siège se trouve à Tachkent, et par l'Institut international de gestion des ressources en eau, sis à Colombo. Il conseille les responsables du réseau d'irrigation, assure leur formation et veille à la coordination entre tous les acteurs de la gestion des eaux. Au cours des phases précédentes, il est ainsi parvenu à désamorcer des conflits entre utilisateurs d'eau et à économiser 20 % d'eau.

**Pays/région** : Asie centrale

**Secteurs** : gouvernance ; eau

**Durée de la phase** : mars 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 410 000 CHF

**Début du projet** : juillet 2001

**Dépenses antérieures** : 12 500 000 CHF

**Partenaires** : Consortium de l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) et du Scientific Information Center de la Commission inter-Etats pour la coordination des ressources hydriques (ICWC) ; associations d'utilisateurs d'eau au niveau des provinces

**Numéro de projet** : 7F-00934.06

### ***Crédit global pour les travaux préparatoires dans le cadre du programme de coopération technique avec la CEI, phase 8***

**Situation initiale** : Les projets qui s'inscrivent dans le cadre de la coopération technique avec la CEI doivent être préparés, suivis, coordonnés et évalués.

**Objectifs** : Le projet a pour but de financer le travail et les frais des experts externes auxquels il est parfois indispensable de faire appel à différents stades d'un projet.

**Mise en œuvre** : L'utilisation du crédit relève de la direction de la division CEI de la DDC. Elle vérifie et approuve les demandes de financement des divers chargés de programme. Un contrat type est signé avec les experts.

**Pays/région** : CEI

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2012 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 700 000 CHF

**Partenaires** : experts externes

**Numéro de projet** : 7F-00351.08

### ***Petites actions de la section CEI, phase 11***

**Situation initiale** : Le programme pour la coopération technique avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI se concentre sur certaines régions et sur certains domaines économiques prioritaires. Cette affectation judicieuse présente toutefois aussi des inconvénients, qui sont surtout dus au volume des moyens à disposition : les attentes des pays avec lesquels aucune coopération renforcée n'est prévue sont déçues ; les particuliers suisses qui lancent des initiatives privées se sentent bloqués, car il ne reste aucune marge de manœuvre pour des projets à caractère social, culturel ou médical.

**Objectifs** : Le crédit global alloué pour les petites actions permet de compenser en partie ces inconvénients et de soutenir des projets dans des domaines non prioritaires, même si c'est dans une moindre mesure.

**Mise en œuvre** : Les petits crédits permettent d'accorder une aide relativement rapide et le travail administratif qu'ils requièrent reste supportable, puisqu'il est en rapport avec les

montants alloués à ces actions relativement limitées et uniques. Celles-ci font l'objet d'une demande simplifiée, qui est soumise à la section concernée et approuvée par le chef de section dans le cadre de ses compétences financières.

**Pays/région** : CEI

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : novembre 2011 – octobre 2013

**Budget pour la phase** : 500 000 CHF

**Partenaires** : divers

**Numéro de projet** : 7F-00926.11



## Ensemble du domaine (Coopération avec l'Europe de l'Est)

### Programme régional (concerne au moins deux pays)

#### **Contribution à un programme de la fondation Village d'enfants Pestalozzi, phase 1**

**Situation initiale :** La DDC a conclu avec des organisations non gouvernementales (ONG) suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont la fondation Village d'enfants Pestalozzi, mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs :** La fondation Village d'enfants Pestalozzi s'attache à renforcer les compétences et les droits d'enfants et d'adolescents défavorisés. Elle contribue ainsi à promouvoir la coexistence pacifique en Serbie, en Macédoine et en Moldova.

**Mise en œuvre :** La fondation Village d'enfants Pestalozzi assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région :** Europe de l'Est et CEI

**Secteurs :** divers

**Durée de la phase :** janvier 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 1 875 000 CHF

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** fondation Village d'enfants Pestalozzi

**Numéro de projet :** 7F-06064.01

#### **Contribution à un programme d'HELVETAS Swiss Intercooperation, phase 1**

**Situation initiale :** La DDC a conclu avec des ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont HELVETAS Swiss Intercooperation, mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs :** Helvetas vient en aide aux populations rurales de la CEI et poursuit en cela les objectifs suivants : les habitants des régions rurales doivent garantir à long terme la sécurité alimentaire grâce à une exploitation durable des ressources naturelles ; ils doivent pratiquer une agriculture orientée vers le marché et bénéficier d'une formation professionnelle ; Helvetas entend par ailleurs renforcer un système de gouvernement décentralisé.

**Mise en œuvre :** Helvetas met en œuvre elle-même son programme. Pour mener ses projets, elle collabore avec des partenaires locaux et internationaux. Helvetas concentre ses activités sur le Kirghizistan, mais élabore un programme pour le Tadjikistan.

**Pays/région :** Europe de l'Est et CEI

**Secteurs :** divers

**Durée de la phase :** janvier 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase :** 3 500 000 CHF

**Dépenses antérieures :** 0 CHF

**Partenaires :** HELVETAS Swiss Intercooperation

**Numéro de projet :** 7F-06062.01

#### **Contribution à un programme de l'Entraide protestante suisse (EPER), phase 1**

**Situation initiale :** La DDC a conclu avec des ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont l'Entraide protestante suisse, mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs** : Dans ses activités, l'EPER s'est fixé les priorités suivantes : accroissement des revenus grâce à l'intégration sur le marché de l'emploi ; accès aux ressources et amélioration de la production et de l'accès aux marchés ; gestion et transformation de conflits et promotion de la société civile dans les régions rurales.

**Mise en œuvre** : L'EPER assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région** : Europe de l'Est et CEI

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 2 250 000 CHF

**Partenaires** : Entraide protestante suisse (EPER)

**Numéro de projet** : 7F-06061.01

### ***Contribution à un programme de Caritas Suisse, phase 1***

**Situation initiale** : La DDC a conclu avec des ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont Caritas Suisse, mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs** : Caritas Suisse mène des activités dans les domaines suivants : garantie des moyens de subsistance, promotion des droits de l'homme et justice sociale, promotion de la paix, prévention de crises humanitaires, aide à la survie, réinsertion. Elle s'attache aussi à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, à favoriser la désescalade et la prévention de conflits, à renforcer les organisations partenaires, ainsi qu'à lutter contre le VIH et le sida. Ses projets sont destinés aux groupes défavorisés de la population rurale et aux groupes marginalisés dans les villes. Ceux-ci comprennent les enfants, les handicapés physiques et mentaux, ainsi que les personnes âgées.

**Mise en œuvre** : Caritas Suisse assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région** : Europe de l'Est et CEI

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 5 000 000 CHF

**Partenaires** : Caritas Suisse

**Numéro de projet** : 7F-06060.01

### ***Contribution à un programme de la fondation Terre des Hommes, phase 1***

**Situation initiale** : La DDC a conclu avec ONG suisses des accords pluriannuels prévoyant le versement de contributions à des programmes. Ces accords reposent sur l'expérience d'une longue collaboration et sur d'intensives négociations portant sur le programme soutenu. Huit des ONG, dont la fondation Terre des Hommes, mènent des activités en Europe de l'Est et dans la CEI.

**Objectifs** : Terre des Hommes est principalement engagée dans la lutte contre la traite d'enfants et l'exploitation des enfants et œuvre aussi pour l'amélioration du droit pénal des mineurs.

**Mise en œuvre** : La fondation Terre des Hommes assure elle-même la mise en œuvre de ses programmes. Elle réalise ses divers projets en collaboration avec des partenaires locaux.

**Pays/région** : Europe de l'Est et CEI

**Secteurs** : divers

**Durée de la phase** : janvier 2008 – décembre 2012

**Budget pour la phase** : 2 500 000 CHF

**Partenaires** : Terre des Hommes, Lausanne

**Numéro de projet** : 7F-06025.01